ANNUAL REPORT

1990-1991

Canadian Advisory Council on the Status of Women

Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme

CANADIAN ADVISORY COUNCIL ON THE STATUS OF WOMEN

National Office
110 O'Connor Street, 9th Floor
Box 1541, Station B
Ottawa, Ontario
K1P 5R5
Tel.: (613) 992-4975
Fax: (613) 992-1715

Eastern Regional Office
2021 Union Avenue
Suite 875
Montreal, Quebec
H3A 2S9
Tel.: (514) 283-3123
Fax: (514) 283-3048

Western Regional Office
220 – 4th Avenue S.E., Room 270
Box 1390, Station M
Calgary, Alberta
T2P 2L6
Tel.: (403) 292-6668
Fax: (403) 292-6673

ISBN 0-662-59977-2
DSS cat. no. LW1-1991

Design: The Gordon Creative Group
Printing: T & H Printers Limited

Printed on recycled paper.

92-02885/

Fall 1991

The Honourable Mary Collins, P.C., M.P.
Minister Responsible for the Status of Women
House of Commons
Ottawa, Ontario
K1A 0A6

Dear Minister:

I am pleased to present the eighteenth Annual Report of the Canadian Advisory Council on the Status of Women. It provides the details of the Council's activities and expenditures for the fiscal year 1990-91.

Yours sincerely,

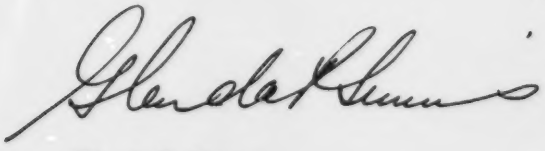

Glenda P. Simms
President

Contents

2 ..... **President's Message**

4 ..... **Objectives and Structure**

6 ..... **Members of the Council and Reports**
6 ..... President
12 ..... Western Vice-President
15 ..... Eastern Vice-President
18 ..... Members

23 ..... **Recommendations**

37 ..... **Publications**

43 ..... **Meetings and Conferences**
43 ..... Council meetings
45 ..... Regional Symposium on Women and Poverty
48 ..... Federal/Provincial/Territorial Advisory Councils Presidents' Meeting

49 ..... **Departments of the Council**
49 ..... President's Office
49 ..... • Liaison Advisor

49 ..... Research Department
50 ..... • Library

51 ..... Communications Department
51 ..... • Publications Section
52 ..... • Translation Unit
52 ..... • Public Affairs Section
54 ..... • Distribution Centre

54 ..... Administration Department

55 ..... **Financial Statement**

PRESIDENT'S MESSAGE

This Annual Report gives me a welcome opportunity to reflect on my first full year as President of the Canadian Advisory Council on the Status of Women (CACSW/the Council). In my 1989-1990 report, I shared my vision of the direction that the Council needed to take to ensure that its work continues to be relevant in our ever-changing Canadian society. These changes are reflected not only in the demographic features of our multicultural and multiracial country, but also in the urgency of the issues that have an impact on the lives of women in Canada.

Two of the most pressing issues identified through our research and our consultation with women's groups are those of violence against women and the feminization of poverty. More and more women in Canada are expressing their concerns about the level of violence against women and the economic hardships that they are experiencing.

What is heartening, in spite of the scope of these problems, is the sense that women in the various provinces and territories of Canada are empowering themselves through re-organization, dialogue, and innovative methods of solving problems.

A number of changes have been enacted at the CACSW to better allow the Council to incorporate the various and diverse perspectives of women in Canada into its research and operations. The federal government has responded positively to the idea of an all-inclusive Council that is capable of advising on women's issues from a variety of points of view. The Council's work has been greatly enhanced over the past year by the appointment of women who represent Aboriginal and racial minority communities.

Indeed, the first full year of my mandate has been one of excitement, change, adjustment, reformulation of plans, sharing of ideas, and meeting of new challenges. Above all, it has been a year of hope and optimism. This hope and optimism are derived from the sense of continuing positive dialogue between women in Canada.

In my travels, I have encountered women from all walks of life: young women in high schools and in tertiary institutions; older women experiencing widowhood, retirement, and the many other circumstances connected with aging; women who volunteer in shelters for battered women; business women; Aboriginal women; immigrant and racial minority women; disabled women; and others. From these diverse groups, I perceive a growing realization that all women in Canada must continue to struggle to safeguard the gains of the past, to set new goals for the future,

and to critically analyze the current realities of our lives. We live in a time of change, of upheaval and of great political, social, and economic uncertainty. These conditions are forcing women to re-evaluate their values and to re-define the limits of feminism.

My vision of feminism in Canada is an all-inclusive one. The Canadian Advisory Council on the Status of Women has an important role to play, both internally and externally in building this inclusiveness. Fulfilling the Council's mandate of advising the federal government and informing the public on issues important to the women of Canada entail change and creativity. We value the established relationships with women's groups and non-affiliated women as well as their continued co-operation, involvement, and contributions. They and the Council will benefit greatly as we expand feminism and reach out to new groups, in order to introduce all the various communities of equality-seeking women to the concerns and issues important to each.

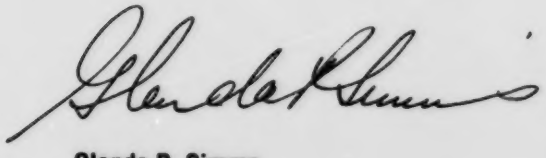

Glenda P. Simms

OBJECTIVES AND STRUCTURE

Background

In its report tabled on December 7, 1970, the Royal Commission on the Status of Women recommended the creation of a federal Status of Women Council (recommendation 166).

In 1973, the Canadian Advisory Council on the Status of Women was established as an independent organization funded by the federal government. The Council was granted legal status through Order-in-Council PC 1976-781, which stipulates that the CACSW is considered to be:

"(i) an agent of Her Majesty in right of Canada; and

(ii) a Commission for the purpose of subsection 32(3) of the Public Service Superannuation Act."

Mandate

The CACSW mandate is twofold:

"(a) to bring before the government and the public matters of interest and concern to women; and

(b) to advise the Minister on such matters relating to the status of women as the Minister may refer to the Council for its consideration or as the Council may deem appropriate."

Composition

The CACSW is composed of a maximum of 30 members appointed by the federal Cabinet, through Orders-in-Council. Twenty-seven part-time members are appointed to three-year terms; collectively, they represent the regional, cultural, occupational, and ethnic diversity of Canada as well as both official languages. The Council has three full-time members: the president (appointed to a five-year term), and the two vice-presidents (appointed to three-year terms) who represent the eastern, western, and northern regions of the country. The CACSW Executive Committee includes the president, the two vice-presidents, and two other members (one anglophone, one francophone) elected by the Council for a one-year term.

Role

The function of the Council is to represent as fully as possible the concerns, values, and aspirations of all women of Canada.

Council members ensure a continuing liaison with women's organizations and non-affiliated women in their provinces or territories, maintain the CACSW research agenda, and formulate and adopt Council recommendations on a wide range of issues aimed at improving the status of women. As an agency operating at arm's length from the government, the Council reports to Parliament through the Minister Responsible for the Status of Women, thus allowing the Council to maintain a voice within Parliament while retaining its right to publish without ministerial consent.

President

Glenda P. Simms

Glenda Simms, an acknowledged advocate for women and minority groups, was appointed President of the Canadian Advisory Council on the Status of Women in December 1989 for a five-year term. Dr. Simms' unique vision of an inclusive feminism continues to guide research, policy, and staffing decisions at the CACSW.

A teacher in her native Jamaica, Dr. Simms moved to Canada in 1966. She began her Canadian teaching career in northern Alberta, among the Métis and Cree Aboriginal peoples. Her commitment to Canadian Aboriginal issues has continued throughout her career. Though she remained in touch with northern communities, Dr. Simms moved to Edmonton in 1974 to complete her education. She earned her B.Ed. (1974), M.Ed. (1976), and Ph.D. (1985) in Educational Psychology from the University of Alberta. From 1977 to 1980 she taught Native Education in the Faculty of Education at the University of Lethbridge; she was head of the Native Education Department at the Saskatchewan Indian Federated College from 1980 to 1985; and she served as the Supervisor of Intercultural Education and Race and Ethnic Relations for the Regina Public School Board from 1985 to 1987. Currently, Dr. Simms is on leave from the Faculty of Education at Nipissing University College in North Bay, Ontario, where, from 1987 to 1989, she was head of the Native Education program.

Dr. Simms has had a long-standing involvement with women, racial minorities, Aboriginal peoples, and community issues. She was a founding member of the National Organization of Immigrant and Visible Minority Women of Canada, served as President of the Congress of Black Women of Canada, and was a member of the Canadian non-governmental delegation to the "Forum '85" in Nairobi, Kenya, marking the end of the United Nations Decade for Women. During the course of her career, Dr. Simms has advised both federal and provincial governments on issues such as employment equity, development education, Aboriginal education, and women's issues. She is also a member of the Review Board of the *Journal of Indigenous Studies*.

Throughout her career, Dr. Simms has received a number of awards and honours. In 1988 she was among the first group of Canadians to receive the Citation for Citizenship. She is also the recipient of the 1990 National Award from the Canadian Council for Multicultural and Intercultural Education. In 1991 she was one of the first

two people inducted into the North Bay Human Rights Hall of Fame for her contribution to positive race relations in Canada.

Dr. Simms is currently working on a book examining racism and sexism in Canadian society. She has written extensively on a variety of feminist, social, education, and political issues. Under her direction, the CACSW will continue to concentrate on empowering women, particularly women whose voices have traditionally gone unheard.

President's Report

In her quest to fulfil her vision of an all-inclusive feminism, Dr. Simms' first priority as President was to ensure that the Council is an inclusive organization, responsive to the concerns of all women in Canada, including those of minority communities.

Recognizing the importance of active linkages with all federal government departments which devise policies and programs affecting women, she enhanced such linkages between the Council and the departments. This allows the Council to better connect community issues to federal government policy and program development. A Liaison Advisor position was created within the national office to enhance the Council's ability to reach out both to the women of Canada and to government.

As Council members are appointed to work closely with their various communities and are vital to the Council's outreach, Dr. Simms applauded the recent appointment to the Council of additional representatives from the Aboriginal and racial minority communities.

The Council's national office has become more representative of Canada's multicultural, multiracial society. Dr. Simms ensured that vacant staff positions were advertised in minority, as well as mainstream, media. Several senior positions are now filled by personnel from minority communities.

In her role as advisor to the federal government, Dr. Simms informed the Minister Responsible for the Status of Women about emerging and ongoing issues, including violence against women, employed poor women, and the continuing need for child care. She met with other ministers and bureaucrats where appropriate. As well, she advised the government through presentations and briefs to parliamentary committees and to the Royal Commission on New Reproductive Technologies.

Dr. Simms began establishing funding partnerships between the Council and federal government departments on specific projects, thereby enabling increased

outreach to the women of Canada. One such partnership was struck for the Council's March 1990, one-day regional symposium in Montreal on women and poverty. The Women's Bureau, Secretary of State, sponsored the attendance of 20 additional delegates from other regions in Quebec and from the Atlantic provinces.

In her travels across the country, Dr. Simms personally reached out to women, listening and speaking to their concerns. She visited women in shelters, transition homes and soup kitchens, and participated in conferences where women came together to explore their issues. During the year, she gave 55 speeches to a wide cross-section of audiences: women's groups, government departments and educational institutions, as well as public interest and professional organizations.

Dr. Simms welcomed international delegations of women to the Council, including delegates attending last October's Commonwealth Conference of Ministers for the Status of Women.

As spokesperson for the CACSW, Dr. Simms publicized Council policy and research. She was interviewed by television, radio, and print media across the country, and presided at the launch of three Council publications: *Women and Labour Market Poverty*; *Primed For Power: Women in Canadian Politics*; and *The Glass Box: Women Business Owners in Canada*.

Speeches

In her first full year as President, Dr. Simms spoke on a wide variety of issues, including sexism, employment equity, racism, multiculturalism, equality, sexuality and reproductive rights, politics and power, education, and violence. Her speeches to a diverse range of audiences related these themes to the Council's activities, research, and publications. A significant number of the mainstream groups specifically requested that Dr. Simms address racial minority issues.

- **A Vision for Women in the 1990's**, 85th Annual Meeting, Kitchener-Waterloo YWCA, Kitchener, Ontario (April)
- **Creating an Equitable Environment**, keynote speech to conference organized by the London Employment Equity Network, London, Ontario (April)
- **Health Issues,** Ontario Dietetic Association – London Region, London (April)
- **Double Jeopardy: Race and Gender Bias**, Congress of Black Women of Canada, Kitchener/Waterloo Chapter, Kitchener (April)
- **Women and Work**, Business & Professional Women's Club of Ottawa, Ottawa, Ontario (April)
- **Race and Gender: Towards Educational Equity,** Women's Voices, Women's Visions Speakers Series, Peel Board of Education, Peel, Ontario (April)

- **Community Self-sufficiency**, keynote address to the general meeting of the Black Business and Professional Association – National Capital Region, Ottawa (April)
- **Double Jeopardy: Race and Gender Bias**, Congress of Black Women of Canada, Brampton Chapter, Brampton, Ontario (April)
- **Multiculturalism and the Women's Movement**, annual meeting of the National Council of Women of Canada, Hamilton, Ontario (May)
- **Sex/Race/Class Equity: In the Classroom, In the Curriculum**, keynote speech to the conference organized by the Women's Studies Programme, Atkinson College, York University, Toronto, Ontario (May)
- **Barriers to Equality**, Professional Multicultural Women's Council, Ottawa (May)
- **CACSW: Role and Mandate**, Standing Committee on Health and Welfare, Social Affairs, Seniors and the Status of Women, Ottawa (May)
- **Diversity and Inclusion**, annual conference of the National Council of Barbadian Associations in Canada, Inc., Ottawa (May)
- **Preparing for the 21st Century,** keynote address to the annual conference of the National Council of Jamaicans and Supportive Organizations in Canada Inc., Ottawa (May)
- **A Vision for the Future**, Women's Resource Society, Fort McMurray, Alberta (May)
- **Black Women in Canada: A Discussion**, keynote speech to the Maritime Black Leadership Retreat organized by Pride of Race, Unity and Dignity through Education (PRUDE) and the Conway Betterment Association, Digby, Nova Scotia (June)
- **A Vision for Jamaican Women,** Jamaica Women's Training Project and the Jamaican Bureau of Women's Affairs, Kingston, Jamaica (June)
- **Racism and Sexism in the 90's**, the 1990 Florence Bird Lecture, sponsored by the Institute of Women's Studies, Carleton University, Ottawa (July)
- **Racial Minority Women in Canada**, keynote speech for the 28th Anniversary of the Jamaican Canadian Association, Toronto (August)
- **Racism and Sexism**, Vere Technical Alumni Association – Toronto Chapter, Toronto (September)
- **A Vision for the Future: Women's Lives, Visions, Realities and Strategies**, plenary presentation to the conference organized by the University of Victoria, Victoria, British Columbia (September)
- **CACSW: Role and Mandate**, CACSW Open House for the Commonwealth Ministers Responsible for Women's Affairs, Ottawa (October)
- **Reproductive Rights**, National Day of Action for Choice on Abortion, Ottawa (October)
- **Preventing Crimes Against Women**, International Crime Prevention Conference, Ottawa (October)
- **Women in the Labour Force**, WAGERS (Women Actively Gaining Employment Re-entry Skills), Ottawa (October)
- **Equity Issues in the Workplace**, Employees of the British Columbia Attorney General and Solicitor General Offices, Vancouver, British Columbia (November)
- **The Vital Role of Women's Centres**, Port Coquitlam Area Women's Centre, 15th Anniversary Dinner, Port Coquitlam, British Columbia (November)

- **20th Anniversary of the Royal Commission on the Status of Women: A Look Back, A Look Forward**, Where B.C. Women Stand 1990, symposium sponsored by the 1990 Group, Vancouver (November)
- **Issues Facing Immigrant and Racial Minority Women**, Second Biennial General Meeting of the National Organization of Immigrant and Visible Minority Women of Canada, Ottawa (November)
- **Women and Poverty**, Coalition 90: Women and Poverty conference sponsored by a coalition of New Brunswick women's groups, Bathurst, New Brunswick (November)
- **Taking Ownership**, Fourth National Conference on Multicultural, Intercultural and Race Relations Education, sponsored by the Canadian Council for Multicultural & Intercultural Education, Ottawa (November)
- **A Vision for the Future**, Rotary Club of Ottawa, Ottawa (November)
- **Barriers to Racial and Ethnic Minority Women in the Public Service**, Annual Civilian Human Resource Management Conference of the Department of National Defence, Gananoque, Ontario (November)
- **Making Women's Voices Heard in the '90s – Refocusing Our Goals and Empowering Minority Women**, Ontario Secondary School Teachers Federation, North York, Ontario (January)
- **Black Male/Female Relationships: a Discussion**,Umoja, Ottawa (January)
- **Promoting Equity at Western: Building a Better Work Force**, University of Western Ontario faculty and staff, London (January)
- **Women and Literacy**, Network of Women in Education, Ottawa (February)
- **Gifted Education: Teaching Gifted Girls**, Facets on Giftedness, a national conference on gifted education, Ottawa (February)
- **The Struggle for Racial and Gender Equity**, A Celebration of Black Women, sponsored by the McGill University Black Students' Network, Montreal, Quebec (February)
- **Education and Race Relations**, Black Awareness Race Relations Conference, sponsored by the Afro-Caribbean Cultural Association of Saskatchewan Inc., Saskatoon, Saskatchewan (February)
- **Women in the 1990s**, public meeting of Tools for Peace, Regina, Saskatchewan (February)
- **The Struggle for Racial and Gender Equity**, Caribbean Students Association of the University of Ottawa, Ottawa (February)
- **Equity in Education**, Nipissing District Roman Catholic Separate School Board, North Bay, Ontario (March)
- **A Vision for the Future**, Ottawa Roman Catholic Separate School Board, Ottawa (March)
- **Systemic Discrimination**, member of panel, Department of Indian Affairs and Northern Development, Hull, Quebec (March)
- **International Women's Day: A Call for Change**, Algonquin College, Ottawa (March)
- **International Women's Day: Beneath the Veneer**, Secretary of State Women's Program, Hull (March)
- **Violence Against Women: A Development and Human Rights Issue**, member of panel, Canadian International Development Agency and MATCH International Centre, Ottawa (March)

- **Who's Holding the Purse-Strings?**, CACSW Regional Symposium on Poverty, Montreal (March)
- **A Vision for the Future**, public meeting sponsored by the West Island Black Community Association and the West Island YMCA, Pointe-Claire, Quebec (March)
- **Asian Women in Canada: Issues in the Debate**, National Women's Conference of the Canorient Christian Association, Pierrefonds, Quebec (March)
- **Immigrant Women: Issues in the Debate**, Society for International Development – Ottawa Valley Chapter, Ottawa (March)
- **Women in Canada in the 1990's**, Ottawa Women's Canadian Club, Ottawa (March)
- **International Day for the Elimination of Racial Discrimination**, Employment and Immigration Canada, Hull (March)
- **Women, Poverty, and the Legal System**, Women's Law Association, Ottawa (March).

Presentations of Briefs

Dr. Simms presented three Council briefs:

- *Women's Poverty Means Child Poverty*, Brief to the Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology, Ottawa (April);
- Brief to the Royal Commission on Electoral Reform and Party Financing, Ottawa (June);
- *Male Violence Against Women: The Brutal Face of Inequality*, A Brief to the House of Commons Subcommittee on the Status of Women, Ottawa (February).

Conferences

Dr. Simms attended four conferences:

- Commonwealth Conference of Ministers for the Status of Women, Ottawa (October);
- Rural and Small Town Canada: Economic and Social Reality, Statistics Canada – Agriculture Division, Ottawa (October);
- National Conference on Human Rights and Canadian Solidarity, Ottawa (December);
- CACSW Regional Symposium on Women and Poverty, Montreal (March).

Western Vice-President

Sylvia Farrant

Sylvia Farrant was named Western Vice-President of the CACSW in June 1989 for a three-year term following an active career in the fields of human resources and women's rights.

Ms. Farrant specialized in industrial relations at the University of Saskatchewan and graduated with a Bachelor of Commerce degree in 1975.

She began her career in Edmonton, working for a major oil company and was the first female labourer in gas plants in the North. Subsequently, she was responsible for policy development and labour negotiations; her special interest in women's issues led her to develop policies and programs for women and men in the oil industry who wished to better co-ordinate the demands of family and career.

Ms. Farrant has been a strong advocate of women in politics and has served as a women's issues advisor to candidates at the provincial and federal levels. She has been a frequent speaker to various community, church, school, and women's groups about job-hunting skills, time management, and assertiveness. She volunteered as a fitness instructor and supervisor for the YMCA and other youth groups.

Ms. Farrant has been extremely involved in issues such as sexual harassment, child care, and employment equity. She was also responsible for changes to the Alberta *Employment Standards Act* which resulted in improved maternity benefits. Ms. Farrant belonged to a number of community and women's organizations and participated in a variety of submissions to government inquiries, including the Federal Task Force on Child Care and the Royal Commission on Equality in Employment. She was also a frequent resource person to local and national media on topics related to women working outside the home.

Throughout her career and personal life and as a wife and mother of two pre-school children, Ms. Farrant has demonstrated her commitment to the issues which affect the rights and equality of both men and women.

Western Vice-President's Report

Consultations

The western regional office developed and implemented a plan to meet with as many individuals as possible to highlight the Council's work and to discuss issues affecting women and their families. As a result of this strategy, the Western Vice-President held meetings in Medicine Hat, Valleyview, and Calgary, Alberta;

Saskatoon and Regina, Saskatchewan; Fort Smith and Yellowknife, Northwest Territories; Penticton, British Columbia; and Winnipeg, Manitoba.

A series of individual meetings were held in conjunction with Ms. Farrant's tours including consultation meetings with:

- representatives of immigrant and minority women's organizations across the west and north;
- the directors of women's centres throughout the region to establish information points and the sharing of resource materials;
- media representatives interested in the status of women throughout northern and western Canada;
- representatives of provincial and territorial women's advisory councils;
- Members of Parliament and Members of Legislative Assemblies of provincial and territorial governments.

Speeches

Throughout the year, Ms. Farrant addressed a variety of audiences:

- **Women's Political Voice**, British Columbia and Yukon Women's Centres Annual General Meeting, Penticton, British Columbia (April);
- **Canadian Charter Equality Rights for Women: One Step Forward or Two Steps Back?**, to six audiences: Winning Women conference, Regina, Saskatchewan (April); public meeting in conjunction with the Calgary Association of Women and the Law, Calgary, Alberta (May); annual general meeting of the Elizabeth Fry Society of Calgary, Calgary (May); annual meeting of the Provincial Association of Transition Houses of Saskatchewan, Rayner Centre, Saskatchewan (May); national convention of the Canadian Federation of Business and Professional Women's Clubs, Penticton (July); and University of Calgary Political Science Students' Association, Calgary (February);
- **Women, Paid/Unpaid Work, and Stress,** to four audiences: annual general meeting of the Saskatchewan Business and Professional Women's Club in Regina (May); Calgary Jewish Centre, Calgary (May); St. Luke's Catholic Women's Group, Calgary (May); and Observation Nursery Group, Calgary (January);
- **Employment Equity**, to three audiences: national convention of the Canadian Federation of Business and Professional Women's Clubs, Penticton (July); western regional conference of Faculty Associations at the University of Saskatchewan, Saskatoon, Saskatchewan (September); and Southern Alberta Institute of Technology, Calgary (March);

- **Every Voice Counts**, to three audiences: Medicine Hat Business and Professional Women's Clubs, Medicine Hat, Alberta (October); Hispanic Women's Conference, Calgary (November); and public meeting, in conjunction with the Yellowknife YWCA, Yellowknife, Northwest Territories (February);

- **Women Preparing for the 90s**, to five audiences: United Church Women's Group, Calgary (January); public meeting, Fort Smith, Northwest Territories (February); University Women's Club, Winnipeg, Manitoba (February); Correctional Services Canada, Saskatoon (March); and Revenue Canada, Saskatoon (March);

- **Workplace Equity: Some Issues in the Debate**, Calgary Chapter of the Canadian Management Society, Calgary (February);

- **Women, Paid/Unpaid Work, and Stress: Balancing the Multi-role of Mother, Wife, and Business Woman**, Valleyview Economic Development Conference, Valleyview, Alberta (March).

Presentations, meetings, and other events

Ms. Farrant co-organized a luncheon meeting with the Right Honourable Joe Clark, Secretary of State for External Affairs, and a group of Calgary women; participated in a series of meetings with western and northern women concerned about the effect on women of the Meech Lake debate; attended the first Western Advisory Councils Regional Meeting, in Banff, Alberta; represented the Council's position at pro-choice rallies in Calgary; organized a luncheon in Calgary for the Honourable Kim Campbell, Minister of Justice and Attorney General; organized an information exchange between Calgary women's groups, Kim Campbell, and the Honourable Harvie Andre, Government House Leader; presented "Affirmative Action in Canada: Policy Planning Versus Action" to the EMAKUNDE International Conference, in Vitoria-Gasteiz, Spain; and co-organized a luncheon in Calgary and a breakfast in Edmonton for the Honourable Mary Collins, Minister Responsible for the Status of Women.

Ms. Farrant and the western office participated in the launch of *Women and Labour Market Poverty*; submitted articles on women's issues and the CACSW which were published in a number of publications including *Focus on Women* and *Canadian Manager*; provided background material for a number of media personnel across Canada; and participated in numerous media interviews.

Eastern Vice-President

Ginette Busque

Ginette Busque, active for many years in the women's movement, was appointed Eastern Vice-President in June 1989 for a three-year term.

A law graduate of Laval University and ardent defender of women's rights, Ms. Busque has lent her support to a number of women's groups, notably the Montreal YWCA and the Fédération des femmes du Québec (FFQ). A member of the YWCA board of directors from 1978 to 1984, she also chaired its feminist action committee for two years.

From 1985 to 1989, Ms. Busque served as president of the FFQ, where she studied a wide range of women's issues, including pension reform, family law, pornography, certain constitutional questions, full employment, and abortion. A joint project officer on the research, design, and writing of two briefing books entitled *La pornographie décodée* (1988), she also collaborated in the design and writing of the book *Le pouvoir municipal, un outil à notre portée.*

In the course of her work with women's groups, Ms. Busque has drafted and submitted many briefs to parliamentary committees and commissions.

Concurrently with her volunteer work with women's groups, Ms. Busque has held various paid positions. She was provincial co-ordinator of Nouveau Départ, an agency that provides a reorientation program to women between ages 35 and 55 whose primary occupation has been homemaking and parenting. She was also a consultant to the eastern vice-president of the CACSW (1982-85). Finally, from January 1988 to June 1989, Ms. Busque was the senior researcher on a project to recognize the generic skills acquired by women in homemaking and volunteer work. This project was organized by the Canadian Institute of Adult Education, Relais-Femmes, and the Centre d'orientation et de formation pour femmes en recherche d'emploi.

Eastern Vice-President's Report

Throughout the past fiscal year, Ms. Busque sought to improve her knowledge of the eastern region, while maintaining the ties she had developed during the initial year of her term.

Tours, Meetings, and Other Activities

Ms. Busque travelled to the following regions and participated in a variety of activities:

- New Brunswick: in Fredericton, she met with representatives of the Native Women's Council and the Early Childhood Coalition Petite Enfance; in Caraquet, she delivered the opening address at the Salon de la femme francophone; in Moncton, she attended the meeting of presidents of the federal/provincial/territorial advisory councils on the status of women, on behalf of President Glenda Simms;

- Manitoba: in St. Boniface, she participated in a meeting organized by Réseau (the franco-Manitoban women's group), gave a speech, and acted as resource person in two workshops;

- Newfoundland: in St. John's, she attended a provincial meeting of women's groups and initiated contacts with the francophones of Labrador and Cape St. George;

- Prince Edward Island: in Charlottetown, she participated in the 14th annual conference of the Canadian Research Institute for the Advancement of Women, the theme of which was women with disabilities; in the Summerside region, she met with francophone women;

- Nova Scotia: in Halifax, she met with the Black Women's Network and the provincial representatives of certain national groups, and with the president of the Nova Scotia Advisory Council on the Status of Women; in Yarmouth, she met with the Association des Acadiennes de Nouvelle-Écosse, the Childbirth Education Association, the Women's Health Education Network, and the Business and Professional Women's Club of Yarmouth;

- Quebec: in Sherbrooke, she organized a work session with approximately 20 representatives of regional women's groups, to publicize the CACSW and to discuss the situation of women within the region; in Montreal, she participated in the following activities: the symposium on access to equal employment and visible minorities, organized by the Services à la Famille chinoise du Grand Montréal; "Les 50 heures du féminisme", a forum organized by "Femmes en tête" to celebrate the 50th anniversary of women gaining the right to vote in Quebec; the symposium on economic and social policies 18 months after free trade, organized by the Canadian Council on Social Development; the one-day conference on strategies for working with immigrant women, organized by the Centre des femmes de Montréal; the symposium on immigrant women organized by the Collectif des femmes immigrantes; the symposium on the multidimensionality of power, organized by FRAPPE (Women for Access to Political and Economic Power); the celebration of the 75th anniversary of the Cercles de fermières du Québec; and the employment equity symposium organized by the Quebec and Canadian human rights commissions;

- National Capital Region: in Ottawa, she participated in the general meeting of the Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises; the general meeting of Action-éducation femmes; the submission of the Council's brief on electoral reform, at the hearings of the Royal Commission on Electoral Reform and Party Financing; and the presentation of the CACSW's position on Bill C-43, before the Senate Committee on Legal Affairs.

Speeches

During her tours of the eastern region, Ms. Busque delivered speeches on various subjects and gave presentations on CACSW research. Topics covered in her speeches included: women and poverty, training, basic education, the future of the women's movement, social programs, work-related issues, and pornography. She was the keynote speaker at the Ninth Annual Canada Conference, organized by the Plymouth State College of New Hampshire; "feminism" was the theme of the conference and her address.

Regional Office Activities

The eastern regional office organized a number of activities, including:

- a campaign among university students in the Montreal area to publicize its key issues and its documentation centre;
- a meeting between representatives of Black women's groups and CACSW members, including President Glenda Simms, aimed at better understanding the problems these women are facing in Montreal;
- two letters circulated to women's groups in the eastern region; one of them invited the groups to devote February to making their members more sensitive to the contribution of Black people to Canadian society;
- a one-day symposium on women and poverty and a public address by President Glenda Simms. The symposium was attended by 250 people, including Council members and staff, 160 representatives of groups from the anti-poverty movement, and representatives from the university and government sectors.

At year end, poverty clearly heads the list of concerns of women in the eastern region, even though violence, (un)employment, social programs, and child-care services continue to be very important issues. Over the next year, the eastern regional office hopes to explore certain directions highlighted during the Council's March 1991 regional symposium on women and poverty.

Members

Throughout the year, members of the CACSW contributed many hours of their time, on a volunteer basis, to further the work of the Council. They attended numerous meetings and conferences, set research priorities, and reviewed manuscripts. At quarterly meetings of the full Council, the members developed terms of reference for research projects, monitored the Council's research agenda (as described in the CACSW Research Plan), and advised the government through official Council recommendations. Members met with women in their home regions and carried out liaison work with women's groups, thus enhancing the CACSW's regional presence, learning about issues and concerns, and bringing the needs of their constituents to the Council's attention. Throughout the year, the members addressed women's groups and other organizations where they discussed a wide range of issues – often relating them to local conditions. The members also distributed Council publications to organizations, institutions, and individuals in their constituencies.

*** Jacqueline Bissonnette-Dulude**

is president and managing director of the West-End Company Inc. and a graduate of the Faculty of Law of the University of Montreal. A Montreal resident, she was in charge of fundraising for the Canadian Cancer Society for the Vaudreuil region for many years.

Eileen Best

is a freelance writer, chairperson of Theatre Prince Edward Island, and is actively involved in community and arts organizations. A councillor on the Cardigan Community Council, she is a former college administrator and a past vice-chair of the P.E.I. Advisory Council on the Status of Women.

Alice Brown

is a farmer with her husband in Brownhill Farms Ltd., a director of the Calgary Co-op Association, and a board member of Federated Co-operatives Ltd. A member of three women-in-agriculture groups and of the Calgary Chamber of Commerce Agribureau, she chaired the first Alberta Farm Women's Conference and sat on the Alberta Agriculture Development Corporation Review Committee.

*** Lynda Costello**

is manager of compensation and benefits for Suncor Inc. Oil Sands Groups in Fort McMurray, Alberta. She is past president of the local Business and Professional Women's Club, has served on the Keyano College founding Board of Governors, and was director of food, accommodation, and registration for the 1985 Alberta Summer Games.

Patricia Jane Duncan

is manager of the Whitehorse Chamber of Commerce and a long-time resident of the Yukon. She is the provincial commissioner for the Girl Guides of Canada (Yukon Council). A founding member of the Women's Business Network, she has also been a member of the Yukon Status of Women Council.

*** Emma Duncan-Kerr**

is director of public relations at Canadian Reynolds Metal Company Ltd. and president of the Baie Comeau Chamber of Commerce. A founding member of Regroupement des femmes de la Côte-Nord and Centre Émersion, she is currently a member of the Baie Comeau Career Women's Club, of Impact: Women in Non-traditional Jobs, of the North Shore Women's Shelter, and of the Baie Comeau Women's Centre.

Mercédes Durosel

is a psychiatric nurse at Hôpital Saint-Luc in Montreal and counsellor at the Centre des femmes Haïtiennes de Riviére -des-Prairies, a Haitian women's organization. She is a member of the Haiti-Canada-Quebec association for the promotion of art and culture, and of the Quebec committee for the protection of Haitian workers in the Dominican Republic.

Penny Fancy

is a homemaker and management assistant of a family-owned real estate business in Saskatoon. Originally from Pakistan, she has a B.Sc. in Home Economics and an M.A. in English Literature. She is a freelance writer, is active with various local organizations, has been a director of the Saskatoon Multicultural Society, and has hosted community radio programs.

*** Barbara Fisher**

is a businesswoman and manages a community-based investment corporation for small businesses in Kincardine, Ontario. Chairperson of the Training Subcommittee of the Grey Bruce Industrial Training Committee, she is also a director of the Chamber of Commerce and an ex-officio representative on the board of the area's economic development corporation. She served as a municipal reeve and councillor for nine years.

Kenneth Fisher

is a partner in Neighbours Consulting which specializes in workplace programs for men. An Ottawa resident, he is a member of a number of groups combatting sexism, homophobia, and racism, such as the Glebe New Men's Group, the Ottawa-Hull Men's Forum, and the Men's Network for Change.

Dyanne B. Gibson

is president of Dyanne Gibson and Associates, Educational Consultants and is the author of the Student Guide to Ontario Universities series. A part-time faculty member in the Humanities Division of York University, she has served as president of the Junior League of Toronto and as a director of the Canadian Mental Health Association.

Thorine E. Goodall

is the office manager for a local architect in Prince George, British Columbia. She was founding co-ordinator of the Prince George Women's Resource Centre, as well as a volunteer on the Planning Advisory Committee for the local YM-YWCA. She has been active in the local arts community and has volunteered for the British Columbia and Yukon Heart Foundation and the Canadian Cancer Society.

Lyse Hubert-Bennett

is director of purchasing for J.A. Hubert Ltée. An active member of the Catholic Women's League of Canada, she is vice-president of the Chambre de commerce de Saint-Laurent, of FRAPPE, of Échange entre Femmes de Ville Saint-Laurent, sits on the board of directors of Citizen's Advocacy North-West of Montreal, and is a member of the Career Women's Network of Montreal.

Lynne Kennedy

is vice-president of Quartet Educational Solutions. She is chairperson of the City of Vancouver Heritage Advisory Committee and is on the board of Westcoast LEAF (Women's Legal Education and Action Fund). She served on the Coalition of National Voluntary Organizations, is the past chairperson of Winning Women: Committee for Political Skills (Vancouver), and was co-chairperson of the Federation of Junior Leagues of Canada.

Lorraine Leduc

is advisor to the regional co-ordinator of the Office des personnes handicapées du Québec en Côte-Nord et au Nouveau-Québec, and is a founding member of the Regroupement des femmes de la Côte-Nord. A resident of Baie-Comeau, she ran the "Pignons sur rue" project and led a provincial organization promoting non-institutional birth. An active public speaker and community activist, she promotes equality for women through public education.

Norma Logan

is an elementary school teacher, a Special Education consultant, and an E.S.O.L. Laubach Tutor-Trainer. A charter member of READ Saint John (New Brunswick), a literacy organization, and a member of the Canadian Federation of University Women, she was venue coordinator for the 1985 Canada Games.

Thérèse Martin

is a community college group leader and coordinator of its women's reintegration program. An Edmunston resident, she is active in community issues, particularly women's training and advancement. A past member of the first women's advisory council in New Brunswick and of the provincial human rights commission, she founded a Dames d'Acadie group and later served as its provincial president.

*** JoAn Lynch Maurer**

is a human resources consultant with John Fleury and Associates in Vancouver, specializing in career transition counselling. She is a past president of the Vancouver YWCA and was a delegate to "Forum '85" in Nairobi, Kenya.

Sharon Nattrass

is a resident of Regina, Saskatchewan, with an extensive background of community service and volunteer involvement. She is a member of the Board of Governors of the University of Regina, and has held executive positions on several academic, health, and sports associations.

Micheline Pépin

is a psychiatric nurse and a resident of Hull, Quebec. She has worked extensively in the rehabilitation of alcoholics and drugs addicts and in the training and integration of disabled persons into the labour force.

*** N. Jane Pepino**

is a managing partner with the law firm of Aird & Berlis in Toronto and is president of the Metro Toronto Action Committee on Public Violence Against Women and Children (METRAC). She is a former member of the Metro Police Commission and is widely recognized for her work on women's issues.

Marie Daurice Perron

is a placement officer for the Norway House Indian Band and has developed and delivered programs and services to Aboriginal peoples since 1972. A resident of Hodgson, Manitoba, she is executive director of Aboriginal Women of Manitoba Inc., a member of the board of the Gull Harbour Resort (Hecla Island), and is past provincial director of the Manitoba Métis Women's Alliance.

*** Cécile Rémillard-Beaudry**

is a Manitoba teacher and a member of the board of directors of Réseau (a franco-Manitoban women's political organization) and of Pluri-elles. She is a member of the Saint-Boniface Diocesan Committee examining the role of women in the church.

Agnes Richard

is a high school English teacher and the author of Threads of Gold, which documents the 50-year history of women's work in outport Newfoundland. Active in community and women's projects, she serves on the provincial board of the Heart and Stroke Foundation. She was chairperson of the Newfoundland Libraries Board, a provincial president of Newfoundland Women's Institutes, and a candidate in the 1989 provincial election.

*** Margaret (Peggy) Ritcey**

is a former nurse in Riverport, Nova Scotia and is active in women's community and volunteer projects, palliative care with geriatric patients at the Fishermen's Memorial Hospital, the Girl Guide movement, and her church. She also served a three-year term as a CACSW member from 1979-81.

Joyce Robart

is a social worker and businesswoman, and vice-president of the National Organization of Immigrant and Visible Minority Women of Canada. She is actively involved on the boards of several organizations, including the Black United Front of Nova Scotia, the Congress of Black Women (Halifax-Dartmouth Chapter), and is commissioner of the Nova Scotia Legal Aid Board.

Johanne Robertson

is chief executive officer of ICEM, an Aboriginal organization working primarily in education and culture. A resident of Mashteuiatsh, Quebec, she sits on the boards of the University of Quebec at Chicoutimi, an art foundation, and an airline company. She is president of the Quebec City chapter of the Canadian Society of Association Executives.

** Term ended or member resigned during the course of the year*

RECOMMENDATIONS

At each Council meeting, members of the three issue-oriented committees – Legal Status, Social Development, and Economic Development – meet to define priority issues, monitor the research agenda, and develop recommendations which constitute official CACSW policy. They also invite researchers and representatives of organizations to share their expertise on issues of interest to the Council. Such in-depth analysis is crucial to Council members in assisting them to develop policy recommendations which are then passed on to policy-makers within the federal government and to other influential groups. The following recommendations were approved in the 1990-91 fiscal year.

Federally Sentenced Women

June 1990

I.

Whereas

- the Kingston Prison for Women has always been and continues to be an appallingly inadequate facility, designed and operated according to maximum security principles which are inappropriate and harmful to federally sentenced women;
- the accommodation of federally sentenced women in a single facility causes geographical and cultural dislocation and ruptures essential contact with children, families and communities;

the CACSW recommends

1 that the Kingston Prison for Women be closed and replaced by smaller, federally operated, regional facilities located in communities which offer a full range of health, education and professional services;

2 that facilities for federally sentenced women provide adequate natural light, fresh air, colour, indoor and outdoor space, privacy and non-intrusive security measures appropriate to the specific needs of federally sentenced women.

II.

Whereas

- independent thinking, creative expression and recognized skills are important factors in the development of personal autonomy and economic independence;
- education and training programs provide an effective opportunity for the development and recognition of these skills;
- federally sentenced women have identified their need for a wide range of education and training programs;

the CACSW recommends

1 that federally sentenced women be provided access to a complete range of education and training programs, including life skills development (for example, parenting, financial management, assertiveness training), literacy programs, high school and post-secondary education programs, creative arts and work apprenticeship programs;

2 that, as much as possible, federally sentenced women participate in these programs in their community settings, and that they be provided with adequate resources (for example, privacy and study space, materials and tools, peer counselling) to undertake and complete course requirements;

3 that federally sentenced women participating in work apprenticeship programs be subject to usual provincial or federal employment standards and benefits, as well as the prevailing apprentice wage rates.

III.

Whereas

- federally sentenced women have urgent and compelling health care needs arising from sexual abuse, family violence, substance abuse and personal distress;
- federally sentenced women have ongoing needs for a full range of psychological, physical and dental health care services;
- federally sentenced women have continuing unmet needs for healthy nutrition and exercise, due in part to inadequate staffing;

the CACSW recommends

1 that the federal government immediately provide sufficient woman-centred and culturally sensitive programs, on a one-to-one and group basis, for all federally sentenced women who identify their need to address surviving incest and family violence, substance abuse, life skills and stress reduction;

2 that punitive sanctions, including the use of segregation, for self-abuse or self-inflicted injuries, cease immediately;

3 that federally sentenced women be provided access to a full range of health care services, provided by a choice of community-based health care practitioners according to community standards of privacy, professionalism and confidentiality;

4 that federally sentenced women be permitted to choose a nutritious and varied diet;

5 that sufficient staffing be provided to permit reliable, regular indoor and outdoor exercise opportunities.

IV.

Whereas Aboriginal women are affected by unique circumstances prior to, during and subsequent to their incarceration;

the CACSW recommends

1 the development of a parallel approach for Aboriginal women which takes into account their specific backgrounds and their own support systems;

2 that Aboriginal women be permitted to choose from a variety of regional facilities, including an Aboriginal healing lodge.

Women in the Federal Public Service

September 1990

I.

Whereas

- 80 per cent of women employed in the federal public service are concentrated in four occupational categories, of a possible 72;
- those employees will not likely move into other categories without diligent and determined efforts on the part of the employer, the federal government;
- women in the federal public service are not a homogeneous labour force automatically to be assigned to clerical jobs, but should be trained and educated for all occupational categories, including management;
- the sociology, the history and the culture of the federal public service have prevented women from moving out of a very few job categories;

the CACSW recommends

1 that the federal government actively encourage women to apply for employment in all job categories, by revising its promotional material and application forms, and that it facilitate the hiring of women by revising its interviewing procedures to eliminate bias, with particular reference to racial and ethnic minority women, Aboriginal women and women with disabilities;

2 that the employer, the federal government, actively foster the growth of effective training programs designed to create a diversified female labour force;

3 that the federal government actively train and prepare women at all employment levels to increase their expectations of, and their mobility toward, management levels.

II.

Whereas

- each department has the best knowledge of its own culture and its own goals;
- management theory suggests that the greater the number of managers committed to certain goals, the greater the chances of those goals being achieved;
- the percentage of women at the senior management levels is not growing significantly;

the CACSW recommends

1 that targets be designed within each department to ensure the advancement of women, proportional to their availability in the relevant work force, to senior positions by the year 2000, ten years after the launching of the Public Service 2000 Task Force;

2 that Status of Women Canada be responsible for monitoring that every effort is made during those ten years to advance women to senior positions;

3 that Status of Women Canada annually and publicly report on achievement of targets.

III.

Whereas

- many women and men in the federal public service have young children whose needs must be met;
- women in the federal public service, like all women in the labour force, are often torn between responsibilities to their paid work and the needs of their children;
- the federal government should be a model employer to be emulated by the private sector;

the CACSW recommends that child care services be extended throughout the entire public service.

IV.

Whereas

- appointment, promotion and classification criteria and processes are key factors in the development of programs to increase the representation of women in any occupational setting;
- the Public Service Staff Relations Act and the Public Service Employment Act preclude collective bargaining on many issues, including the standards, procedures and processes governing appointments, promotions and classification, unlike the Canada Labour Code which contains no such restrictions on the scope of collective bargaining;

the CACSW recommends that the federal government repeal all legislative barriers to the scope of collective bargaining in the federal public service in order to permit negotiation of issues which are significant to the advancement of women, such as the standards, procedures and processes governing appointments, promotions and classification, in a manner consistent with the scope of bargaining permitted under the Canada Labour Code.

Foreign Domestic Workers

December 1990

Whereas

- an increasingly heavy burden of care for elderly, disabled, and temporarily sick persons and for children has been placed on women, whose labour force participation is also increasing, often as a result of economic necessity;
- the need for paid domestic workers in Canada may increase as many of the caregiving functions previously provided by public institutions are being moved back into the household;
- the Foreign Domestics Movement (FDM) program, which oversees the employment of foreign domestic workers in Canada, was designed to ease the burden of caregiving and domestic work for families in Canada;
- certain regulations and restrictions of the FDM program have the effect of discriminating against a group of predominantly racial minority women engaged in work that traditionally has been mostly unpaid and held in low esteem;

the CACSW recommends

1 that Employment and Immigration Canada (EIC) recognize that the work done by domestic workers constitutes regular occupations which are in demand in this country, when it exercises its capacity to regulate immigration into Canada, specifically when it

assesses the occupational demand of this country for the purpose of categorizing and prioritizing different applicants to immigrate as independent workers;

2 that when foreign domestic workers are admitted into Canada, they do not come as temporary workers but as independent workers, and therefore be entitled to the same rights and services as other immigrant independent workers, including permanent residency status upon landing and, where applicable, language training, skill upgrading, etc.;

3 that the Minister of Employment and Immigration persuade those provinces, which have not already done so, to amend their labour standards legislation to ensure that foreign domestic workers are not excluded;

4 that the Minister urge that provincial labour standards legislation treat the home of the employer as a regular workplace where health, safety and employment standards apply without exception;

5 that the Minister abolish the FDM program regulation which requires foreign domestic workers to live in the homes of the employers, thereby restoring to these workers the right of choice of domicile;

6 that the Minister amend the FDM program to ensure that in cases where the foreign domestic worker and the employer agree to a "live-in" arrangement, there be a set of regulations governing room and board standards (including the requirement for a lock on the worker's bedroom door);

7 that the Minister eliminate from the FDM program all restrictions hampering the foreign domestic workers' freedom to change employers and move to other positions which do not entail paid domestic work, one example of such restrictions being the requirement of workers to obtain a release letter from their employer as a condition for issuing new work authorization;

8 that the Minister provide funding to non-profit community organizations which inform foreign domestic workers of their rights and speak on their behalf.

Women and Poverty

December 1990

I. Minimum Wages

Whereas

- since 1975, federal, provincial and territorial governments in Canada have allowed the real value of minimum wages to erode by 20% to 30% through a policy of neglecting to raise them in accordance with rises in average industrial wages;
- this policy has contributed and continues to contribute to a suppression of wage growth in Canada and probably also wage polarization;
- no public discussion has been held on the advisability of a public policy of wage suppression;
- many women experience poverty because they are in minimum-wage jobs;
- it is critically important to improve employment income which is the central mechanism for alleviating poverty in Canada;
- benefit packages (pensions, health, etc.) are an increasingly important part of labour market compensation;

- legislation that increases the wage floor would induce productivity improvements that are a more sound basis for international competition than wage reductions;

the CACSW recommends

1 that the federal government restore and urge the provincial and territorial governments to restore minimum wages to their former value of 50% of the average industrial wage; and thereafter, increases in the minimum wage should be made to maintain this constant 50% ratio;

2 that the federal government seriously consider significant increases in minimum wages beyond 50% of average industrial wages in the context of a national strategy to improve wages in the Canadian economy;

3 that the federal government consider the establishment of a Minimum Remuneration policy where minimum wages **and** benefits are set at an appropriate ratio to this average level.

II. Pay and Employment Equity

Whereas

- much of women's poverty is associated with low wages;
- women on average earn approximately 60% of what men earn in employment and most of this cannot be attributed to differences in education and experience between men and women;
- women are segregated into low-wage occupations and industries;
- women are doubly disadvantaged when they are also members of groups such as Aboriginal people, racial or ethnic minorities, or disabled persons;

the CACSW reiterates its June 1985 and December 1985 recommendations and further recommends

1 that pay equity initiatives in Canada be expanded to include all private as well as public sector workers and should encompass all jobs occupied by low-wage women. This would require the development of systems to allow comparisons for low-wage, female-dominated jobs, even where there are no male-dominated comparison groups, such as in child care establishments;

2 that the federal government, through amendments to the Employment Equity Act, expand employment equity initiatives in the private and public sectors that would address the needs of low-income women;

3 that the federal government raise its targets for the employment of women in all occupations to more closely match women's overall proportion in the labour force.

III. Part-time Work

Whereas

- women are disproportionately employed in part-time jobs;
- although women would rather be in full-time employment, they are frequently forced into accepting part-time employment because of their domestic and child care responsibilities and employers' perceptions of women's employment patterns;
- the wages, benefits and forms of protection provided by part-time jobs, in general, are substantially less than full-time jobs;

- women who do part-time work are at a substantially higher risk of poverty than women who work full-time;

the CACSW recommends that the federal government amend its employment standards legislation to ensure that part-time workers are protected in the same manner as full-time workers, in particular, that part-time workers should be entitled to the same pay and benefits (on a pro-rated basis) as equivalent full-time workers.

IV. Child Care

Whereas

- child care responsibilities are a major constraint on women's labour market behaviour and ability to secure well-paid full-time employment;
- high-quality affordable child care is an essential support for all parents in the labour market;
- the 1986 Task Force on Child Care reported that the number of available spaces in licensed child care centres was substantially below the need; the 1988 report of the National Council of Welfare noted that although 1.9 million children under the age of 13 need some form of care because their parents work outside the home, there were only 243,545 licensed child care spaces in Canada; and the CACSW, for many years, has protested the lack of a national strategy to expand the number of licensed child care spaces and facilities;
- most children in care in Canada are in unlicensed or informal child care arrangements that are often less than adequate;
- the high cost of child care, when it is available, is a significant barrier to women (particularly single women on welfare) entering and staying in the paid labour force;
- the federal government has promised a national child care program for many years and has consistently reneged on this promise;
- the only part of the National Child Care Strategy that has been implemented – the doubling of the child care deduction – is highly inequitable because it gives the greatest benefits to high-income families and the lowest benefits to low-income families, and is wholly incompatible with the philosophy of federal income tax reform;

the CACSW reiterates its March 1984 and June 1986 recommendations and further recommends

1 that the federal government immediately resume negotiations with the provincial and territorial governments with the goal of establishing a universally accessible, good quality, non-profit child care system across Canada to meet the needs of children, their parents and the economy;

2 that the federal government increase the amount of money it makes available to child care centres in the form of capital grants to encourage the growth of child care spaces;

3 that the federal government not impose a fixed ceiling on the amount of money it is willing to share with the provinces and territories for the operating costs of child care;

4 that the federal government replace the child care deduction with a child care tax credit.

V. Parental Supports

Whereas

- women have primary responsibility for children and for the management of household duties in general and this is one of the main reasons why women are less able to earn an adequate income in the labour market;

- any significant improvement in the status of women can only be achieved with a change in the relationship of both women and men to parenting and domestic work;
- Canada has a poor system of support for parents managing the difficult balance between family responsibilities and paid work life;

the CACSW reiterates its September 1976 and March 1988 maternity/parental benefits recommendations, and its recommendations of March 1983, December 1983, March 1984 and June 1984 on parental leave, and further recommends

1 that the federal government extend the parental benefits provision in unemployment insurance from 10 to 26 weeks in addition to the basic maternity benefit to women before and after childbirth;

2 that restrictions on the availability of maternity and parental benefits in unemployment insurance should be eliminated because they undermine effective support. These restrictions include:

(a) the two-week waiting period for maternity and parental benefits;

(b) the provision that maternity and parental benefits not be available to a beneficiary if her union is on strike (unless she had begun making arrangements before the strike);

(c) the thirty-week limit on maternity, parental and sickness benefits which effectively apply only to pregnant women;

(d) the special requirement of twenty weeks employment to qualify for maternity and parental benefits;

3 that federal employment standards legislation be amended to provide employment security to workers who are parents and choose to stay home with a young child, or a child with special needs, as an alternative to child care for a period of up to one year.

VI. Unemployment Insurance

Whereas

- the philosophy that has guided recent changes in unemployment insurance in Bill C-21 is based on the idea that unemployment insurance creates labour market inflexibility and exerts upward pressure on wages;
- the move toward a higher wage economy is good for the Canadian economy (as long as public policy shapes the development of the economy through active industrial and trade-related policies) and is the only real foundation for the elimination of women's labour market related poverty;
- as a social insurance program with eligibility based on individual contributions and past employment, unemployment insurance is an important source of independent income security (and poverty prevention) for women who suffer insecurity in their jobs, particularly at a time when massive restructuring is occurring in the Canadian economy;
- restrictions on unemployment insurance eligibility for workers who are employed less than 20 hours a week discriminate against women because women are disproportionately employed in part-time jobs;

the CACSW reiterates its October 1985 recommendation and further recommends that in light of the recent increase in unemployment and the need for a strong income security program in the face of massive economic restructuring, the federal government reverse the recent unemployment insurance changes which have restricted eligibility and reduced benefit levels.

VII. Child Benefits

Whereas

- child-related benefits (Family Allowances, the Refundable Child Tax Credit, the Non-Refundable Child Tax Credit, and the Federal Sales Tax Credit) provide a significant portion of the total income for low-income women, and do so in a way that provides a strong incentive to earn extra income through employment;
- the presence and number of children is an important factor increasing the likelihood of poverty;
- child poverty is a critical national concern and national embarrassment;
- Canada has a much higher rate of child poverty than most other advanced industrial nations;
- the federal government has adopted a policy of progressive reduction of child-related benefits through the partial indexation of family allowances and the two child tax credits;

the CACSW recommends

1 that the federal government restore the full indexation of child-related benefits;

2 that child-related benefits be used as a major policy tool in the alleviation of child poverty, and the federal government consider a large increase in the benefit paid to low-income families through the combination of Family Allowances and the Refundable Child Tax Credit.

VIII. Welfare Reform

Whereas

- social assistance or welfare in Canada provides means-tested income support in most cases far below equivalent rates of poverty and is highly stigmatizing for recipients;
- people on social assistance in most provinces and territories have very little financial incentive to be employed because of the loss of social assistance and related benefits (i.e., they face very high implicit marginal tax rates on earned income) and are therefore trapped in poverty;
- welfare is rooted in the tradition of women's economic dependence which is inconsistent with the current reality that women seek and, for the most part, are economically independent through paid employment;
- Bill C-69 and the cap on Canada Assistance Plan cost-sharing to British Columbia, Alberta and Ontario will create hardship for poor women on welfare and will limit provincial welfare reform efforts;

the CACSW recommends

1 that the federal government urge the provincial and territorial governments to improve social assistance rates to levels that more realistically match people's needs;

2 that the federal government urge the provincial and territorial governments to reduce the tax-back rates on earned income for welfare recipients to a level at least no higher than the highest combined federal-provincial marginal tax rate;

3 that the federal government withhold Bill C-69, specifically the provision that places a cap on Canada Assistance Plan (CAP) transfers to Ontario, Alberta and British Columbia, and modify CAP regulations to ensure that federal regulations do not restrict provincial welfare reform and benefits improvement.

I. Full Employment

Whereas

- the CACSW's book Women and Labour Market Poverty concludes that women are much more likely to be poor than are men and that women's economic status is, to a large degree, conditioned by the state of the economy and the labour market;
- unemployment and job instability are economic problems which undermine any other effort to alleviate poverty;
- women are frequently employed part-time because full-time employment is not available;
- unemployment and job instability are, to a large extent, policy-induced in that they result from the federal government's commitment to tackle inflation primarily through monetary policy and restricted credit through high interest rates;
- although inflation damages the Canadian economy and inflation control continues to be an important policy objective, other policy instruments exist that do not undermine growth and employment;
- other nations faced with problems similar to those in Canada have made commitments to full employment and largely achieved it, along with lower inflation, through a mixture of economic and labour market policies and more cooperative methods of national economic decision-making;
- there is a profound need in Canada to build consensus among regions and major socio-economic players on a shared national strategy for a fair and prosperous future;
- there is also a need to build alternatives to patriarchal decision-making structures which not only largely exclude women but also help reinforce the traditional division of labour between men and women in the home and in the workplace;

the CACSW recommends

1 that the federal government make a commitment to achieve full employment in the form of a dramatically lower unemployment target rate, within the context of stable prices;

2 that the federal government abandon its commitment to an exclusive focus on monetary policy in its anti-inflationary strategy;

3 that the federal government pursue the development of a social partnership approach to economic decision-making in Canada (with women as a key social partner) that seeks to achieve a more effective mix of policies to combat inflation while pursuing employment growth, stability and equity.

II. Industry and Trade Policy

Whereas

- Canada faces dramatic changes in the structure of its economy as a result of declining tariffs, declining commodity prices, the Canada-United States Free Trade Agreement, technological change and an increasingly competitive global economy;
- women are disproportionately employed in those trade-sensitive industries that are experiencing the full brunt of the adjustment to the new global realities;

- in the face of these challenges the federal government has adopted a passive industrial policy that consists primarily of the Canada-United States Free Trade Agreement;
- Canada cannot hope to compete on the basis of a low-wage strategy because wages in developing countries are so far below those in Canada, but can hope to compete based on superior productivity performance, product innovation and sophistication, and marketing intelligence;
- higher value-added manufacturing and service production is rooted in the ability to build a high skills training culture and the diffusion of science and technology into new product and process development, and is the only foundation for sustaining a high-wage economy;
- women are for the most part excluded from science- and technology-based occupations, which is not only unfair and wasteful of important human resources but also inhibits productivity growth;

the CACSW recommends

1 that the federal government adopt and urge the provincial and territorial governments to adopt active trade and industrial strategies that move Canadian business and the Canadian labour force into higher value-added manufacturing and service activity;

2 that the federal government develop and urge the provincial and territorial governments to develop programs to build a strong national and local capacity for science- and technology-based innovation and its diffusion into business activity, and ensure through education, training and specific policies that women are able to take their rightful place in these occupations;

3 that the federal government actively support and urge the provincial and territorial governments to support community-based economic development efforts that seek to build productive employment opportunities in communities lacking an adequate employment base;

4 that the federal government develop and urge the provincial and territorial governments to develop training-based labour adjustment policies that assist women workers directly affected by industrial restructuring to upgrade skills for emerging employment opportunities.

III. The Role of the Public Sector

Whereas

- the federal government deficit has declined significantly relative to gross domestic product since 1984;
- fiscal restraint measures are having a negative and divisive impact on people in Canada by cutting into critical social programs, many of which are of direct benefit to poor women;
- government spending on many services such as health, education and the public service are important sources of relatively well-paid jobs in which women are disproportionately employed;
- the public sector is seen as a relatively good employer providing stable jobs with employment equity considerations, good benefits and high levels of unionization;
- the public sector is an essential element of the Canadian economic environment and public employment is often the most socially necessary and economically efficient form of production;
- deregulation and privatization are encouraging the growth of low-wage employment and the proliferation of labour market-related poverty through contracting out and part-time employment;

- fair wage legislation currently stipulates that governments can require the payment of fair wages only in those contracts it awards to the construction sector;

the CACSW recommends

1 that the national debt should not deter the federal government from using the public sector as a vehicle for the provision of health, education and other social programs;

2 that the federal government use fair tax measures as a central mechanism to reduce the federal deficit rather than simply expenditure restraint;

3 that the federal government extend its fair wage legislation to all providers of goods or services on a contract basis with government.

IV. Unionization

Whereas

- unions in general contribute to improved wages and working conditions for workers;
- unionized firms tend to have more benefits than non-unionized firms and the benefits in unionized firms tend to be better for average- and low-wage workers than those in non-unionized firms;
- unions provide an important degree of due process in the employment contract relationship between employees and employers through the grievance procedure as well as monitoring and communication functions, and this is of special importance to women workers who are disproportionately employed in jobs characterized by the lack of due process and a high level of insecurity;
- legislation to improve the labour market status of women, such as pay and employment equity, is more effective in unionized firms;
- Canadian labour law works against the improvement of women's employment situation because it makes it difficult to organize unions in those industries and occupations with high levels of part-time and casual employment, with small employee units, and because of the required employer and union consensus on the definition of the bargaining unit;
- contracting out undermines union employment and encourages the growth of low-wage jobs;

the CACSW reiterates its April 1980 recommendations, and further recommends

1 that consideration be given to modifying labour relations legislation in Canada to encourage the organization of collective bargaining units to provide formal procedures of dispute settlement and ongoing formal communication between management and labour. This might include:

   (a) considering forms of organization other than certification by single employer and single site;

   (b) reviewing existing procedures to simplify the sign-up process and shorten the sign-up period;

   (c) requiring labour relations boards to allow for a union-defined bargaining unit;

2 that governments consider imposing a system of wage extension by decree, as in the clothing and construction industries in Quebec and more broadly in several European countries, where wages and other conditions of employment such as pay and employment equity provisions negotiated in an industry, sector or region are extended to non-unionized employees.

V. Training

Whereas

- occupational and job-related training is an important mechanism for the improvement of the wage-earning potential and career life chances of women and other disadvantaged groups in the labour market;

- training represents an important lever in improving Canada's competitive economic position under the Canada-United States Free Trade Agreement, GATT tariff reductions and technological change where comparative advantage is based less on comparative wage levels than it is on comparative advantage in skills, innovation and flexibility;

- consistent and clear evidence proves that women are under-represented in training funded under various program components of the Canadian Jobs Strategy (e.g., women make up only 8% of participants in Skill Shortages, and hold only 4% of apprenticeship positions in Canada), and the bulk of training for women continues to be in traditional low-skill and low-wage occupations thus reinforcing women's job segregation and low wages;

- considerable provincial/territorial variation exists in the level of training allowances, special assistance such as child care and drug benefits, etc., thereby presenting real financial barriers to women's participation in training programs where such levels are low;

- several recent studies of the training system have found it deficient overall and requiring a major overhaul specifically with respect to two issues: a) the lack of an effective national and local planning mechanism that would allow the recipients of training (workers and employers) to be involved in the decision-making process with respect to training policies and priorities, and b) the lack of an adequate funding mechanism to pay for training costs;

the CACSW reiterates its December 1986 recommendations and further recommends

1 that the federal government review all programs under its Canadian Jobs Strategy (CJS), ensuring that women are participating in skill training (particularly in non-traditional occupations) and upgrading programs in proportions equivalent to their participation in the labour force;

2 that in light of Canada's large training deficit and the critical need for a highly skilled labour force in the face of technological change and international competition, the federal government restore its real level of spending on training under the CJS to levels at least as high as in 1985-86;

3 that governments consider various ways in which training can be expanded through a variety of specially earmarked funding mechanisms;

4 that training programs provide adequate training allowances and special assistance for child care, language skills training and other needs so that women are not effectively barred from training;

5 that the federal government develop ways of ensuring that all provinces and territories enable low-income women to secure training.

Gun Control

March 1991

Whereas

- between 1977 and 1988, 28% of all women murdered and 42% of women murdered by their husbands were shot to death;
- rifles and shotguns (unrestricted firearms) are more frequently used to kill women and children in domestic situations than are handguns (restricted weapons);
- an unrestricted semi-automatic para-military firearm was used to murder 14 women at the École Polytechnique in 1989;
- an important objective of Canada's firearms policy must be to provide safety for women, who are the target of much violence in our society;

the CACSW recommends

1 that the federal government adopt more restrictive gun control legislation and regulations, with the following features:

(a) a licensing system (similar to the motor vehicle licensing system) for all gun owners and users that requires the provision of photograph identification, personal references, a criminal record check, and a certificate attesting that the applicant has passed a mandatory course to ascertain competency and knowledge of firearms safety and regulation, safe storage and common incidents of misuse;

(b) prohibition of all automatic and para-military semi-automatic firearms, and appropriate restrictions applied to all firearms;

(c) prohibition of all handgun magazines that can hold more than 10 cartridges and all magazines for semi-automatic guns that hold more than 5 cartridges;

(d) strict, safe storage requirements for all guns;

(e) the prohibition against possession of firearms be extended to all persons convicted of any violent offence, whether indictable or summary conviction;

(f) periodic programs, accommodated by local authorities, to permit the safe disposal of firearms without question;

2 that the federal government develop and implement a national public education campaign to explain the rationale and requirements of Canada's firearms policy, and in particular that the federal government develop a program to inform and encourage owners of all existing guns to comply with its firearms policy;

3 that the federal government develop and implement a national firearms registry applicable immediately to all new firearms purchases and, after a general amnesty period, to all existing firearms;

4 that the federal government consult with Aboriginal groups to ensure that Canadian firearms policy takes into account their historical and treaty rights.

PUBLICATIONS

Book

Women and Labour Market Poverty *(June 1990)*

This 254-page book by Leon Muszynski and Morley Gunderson examines the entire issue of working poverty, with a special focus on women. Employed poor people ("the working poor") are those who work in the paid labour market and yet live below the poverty line. The study's research objective was to provide a better understanding of the relationship between women's poverty and women's labour market experience, leading to a comprehensive policy plan aimed at solving the problem.

Using specially commissioned data, the study found increasing evidence of the feminization of poverty: the number of employed poor women increased at five times the rate of their male counterparts between 1971 and 1986. In general, employed poor women are worse off than employed poor men because they experience job segregation and discrimination as well as lower wages and more unstable employment. To illustrate the frustrations and obstacles facing employed poor women, the authors use quotations and real-life experiences of women across the country who were interviewed for this study. Women's working poverty is related to their dual roles as mothers and homemakers; the correlation is especially strong for single mothers. Women's unique responsibilities, and the cost of purchasing alternative services such as child care, act as major constraints on their ability to have careers, work sufficient hours for pay, and have adequate incomes. Doubly disadvantaged women, such as Aboriginal and racial and ethnic minority women, face additional barriers: they must contend with discrimination and job segregation on the basis of race as well as sex.

The study found that a life of working poverty is more likely for people under age 25, those with less than a grade nine education, recent immigrants, unattached individuals or those living in a single-parent household, those living in a family with only one earner, those who experience sporadic unemployment, and, geographically, those who live in areas of high unemployment. The roots of women's labour market-related poverty also lie in systemic discrimination and job segregation, market instability, unemployment, and the growth of part-time and low-wage jobs. The study examines the welfare system, which frequently traps women in poverty, and the inequalities in the labour market which lead to women's poverty in old age or when they are disabled.

The study concludes that progress against working poverty requires full-time employment, an expansive economy, and improved labour market wages. However, the authors caution that although full-time, full-year employment remains the best avenue of escape from poverty, it is often unavailable and, when available, is no guarantee of a life above the poverty line.

Background Papers

Primed For Power: Women in Canadian Politics *(November 1990)*

This 50-page background paper by Chantal Maillé traces the development of women's representation in Canadian political institutions from which they were excluded for so long. After a brief historical overview, the author analyses 1980-90 data on women's activities in federal, provincial/territorial, and municipal politics; band councils; international politics; the judiciary; the Senate; federal boards, agencies, commissions, Crown corporations, and the senior federal public service; and political parties. The author examines specific obstacles to women's access to politics: socialization, unshared responsibility for housework and childrearing, failure to conform to the socio-economic model valued by political parties, weak networks within the parties, and their exclusion from informal power networks. Despite initiatives originating in feminist groups and, to a lesser extent, in political parties, women remain vastly under-represented in formal politics at all levels, especially in Parliament. The study predicts that, unless specific measures are taken, women will not reach gender parity in the House of Commons until the year 2035. The study analyzes efforts to increase women's political representation and demonstrates that women have different values and perspectives on political action, in both the formal and informal spheres. The author makes a series of proposals designed to increase the number of women in elected and appointed positions of political power and influence.

The Glass Box: Women Business Owners in Canada *(February 1991)*

This background paper by Monica Belcourt, Ronald J. Burke, and Hélène-Lee Gosselin, shows that women in Canada are starting businesses at three times the rate of men, and more than 200,000 women now call themselves "self-employed". Based on interviews with more than 200 women business owners in Canada (including sub-group comparisons: francophone/anglophone, racial minorities, urban/rural), this 93-page study profiles the women and outlines the obstacles they face. In addition to those faced by men entrepreneurs, women must overcome specific barriers to success such as discrimination from suppliers, financial institutions, government agencies, and their own employees. Women work long hours for little financial reward to meet their business, household, and family responsibilities; this often results in role overload and conflict. Women entrepreneurs are often surrounded by opportunities for support such as networks of friends and women's associations as well as management/finance training and assistance. However, they lack the time, the resources, the know-how, and

the contacts needed to gain access to these opportunities. The authors refer to the resulting isolation as "the glass box". Despite the problems, women entrepreneurs often benefit from more positive relationships with their children and spouses, a sense of contribution to the community, and greater feelings of competence, self-confidence, and independence. The authors make a number of proposals to enable women entrepreneurs to break through the glass box and translate these personal benefits into economic and social benefits.

Briefs

Women's Poverty Means Child Poverty *(April 1990)*

In this brief to the Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology, the CACSW situates child poverty within the context of women's poverty. Data are used to show that the relationship between the economic status of women and their children is closest in the poorest families: those of single mothers. Seventeen per cent of Canada's children are poor and 62% of these live with single mothers, most of whom work in the paid labour market. The brief argues that much of the poverty of women and their children is a direct result of government policies and many of the solutions to child poverty can be found in the solutions to women's poverty. Using a standardized poverty measure, it was found that 51.2% of Canada's children who live in single-parent families were poor, a figure only exceeded in developed countries by the United States and Australia. The brief concludes with recommendations to deal with child poverty, all of which depend on the necessary political will.

Brief to the Royal Commission on Electoral Reform and Party Financing *(June 1990)*

The CACSW's brief to the Royal Commission on Electoral Reform and Party Financing concentrates on increasing the participation of women in political life in Canada. The Council maintains that this objective necessitates identifying systemic barriers to women's participation in the electoral process; acknowledging that the *Canadian Charter of Rights and Freedoms* guarantees both the right to vote and the right to substantive equality for women; and challenging power relations and institutional structures within Canadian society. Following discussion and analysis of these points, the CACSW makes a number of specific and concrete recommendations aimed at increasing women's political participation. Because decisions affecting every aspect of women's lives are the prerogative of government, the Council concludes that women have no choice but to get involved politically.

Statement on Abortion to the Senate Legal and Constitutional Affairs Committee *(January 1991)*

In this statement to the Senate Committee examining Bill C-43 (which subsequently was defeated in the Senate), the CACSW explained its strong objections to the bill which displayed a profound lack of respect for women. The Council stressed that no criminal legislation on abortion is necessary, and that women have the right to make decisions concerning their own bodies. Drawing on a legal opinion prepared for the CACSW, the Council maintained that Bill C-43 was unconstitutional and infringed on the freedom of women and their doctors. The CACSW commissioned an independent legal assessment of the letter sent by the Minister of Justice to physicians, which concluded that the letter downplayed or misrepresented the true impact of the bill. Putting abortion back into the *Criminal Code*, the Council stressed, would open the door for criminal suits against women and their doctors. As well, the CACSW was concerned about further restrictions on access to abortion services, especially outside urban centres. The statement emphasizes that abortion is a health issue, not a legal issue. The Council's many longstanding recommendations, which stress women's need for access to a full range of reproductive health services, including abortion, are included as an appendix.

Male Violence Against Women: The Brutal Face of Inequality, A Brief to the House of Commons Subcommittee on the Status of Women *(February 1991)*

In this brief, the CACSW uses the approach taken in all of its research and publications on this issue: violence against women is a multi-faceted problem integrally linked to the social, economic, and political inequalities women experience as part of their daily lives. After establishing a definition of violence used throughout the brief, factors necessary for understanding men's violence against women are discussed. These include: the range of physical and sexual violence, patterns of physical and sexual violence, non-physical aspects of violence, and the long-term costs of violence. The brief focuses on women's experiences and understanding of violence, presents a vision for change, and stresses the urgency of long-term prevention. The Council names seven factors wanted and needed by women to prevent violence: inclusion; validation; protection; honest, complete, and realistic information; men taking responsibility for their actions; just treatment; and empowerment. Finally, the brief reiterates past Council recommendations not yet implemented, and makes new proposals to prevent violence against women.

Brief to the Royal Commission on New Reproductive Technologies *(March 1991)*

The CACSW's brief to the Royal Commission is a thorough overview of the new reproductive technologies (NRTs) which are creating medical, ethical, and other dilemmas in Canadian society. While empathizing with and supporting involuntarily childless women who want to conceive and bear children, the Council regards NRTs with suspicion because of the documented harm done to women's reproductive health by the medical profession and the pharmaceutical industry. The CACSW places the discussion of NRTs within its four previously-identified reproductive health principles: the empowerment of women, bodily integrity, informed choice, and equality of access. The brief then discusses general considerations regarding women's reproductive health and well-being: preventive reproductive health care, overmedicalization of pregnancy and childbirth, and misperception of the fetus as autonomous. Infertility services and a rational health policy are analyzed in the context of health policy, prevention of infertility, and counselling services. The responsibilities of the federal government are examined with regard to standardization and collection of information, standards of evaluation, the system of ethics review, monitoring of reproductive pharmaceuticals, and women's reproductive health centres. The brief then examines reproductive technologies: in vitro fertilization/embryo transfer and related conceptive technologies, genetic engineering and embryo research, prenatal screening and diagnosis, alternative fertilization, and fetal tissue research and implants. Commercial marketing of human reproductive tissues, and contract motherhood are also discussed. The brief concludes that although new conceptive technologies and genetic research hold great promise, it is clear that under current conditions of control and regulation, the principles of informed choice, equality of access, and bodily integrity for women consistently have been undermined. The brief identifies the need for a framework for discussion and evaluation of these technologies. The Council's numerous recommendations made throughout the brief (and summarized in an appendix) are aimed at increasing women's representation, democratic accountability in health care, and a preventive approach over a curative approach. The CACSW endorses the need for a social debate sparked by the Royal Commission on New Reproductive Technologies (established October 1989) which must take into account the institutional structures needed to organize a strong women's voice in the coming decades.

Special Projects

Fine Balances: CACSW Symposium Report *(Summer 1990)*

The 1990 issue highlights the March 1990 CACSW Symposium on "Women's Place in the Economy", starting with an overview of the two days of discussion. Excerpts of the keynote speeches by Glenda Simms, Marilyn Waring, Diane Lavallée, and the Honourable Mary Collins are presented. The report gives a list of names and addresses of the symposium workshop resource persons. Topics covered by the 15 workshops included: federal tax policy, economic realities of motherhood, poverty, pay equity, employment equity, valuing unpaid work done by women, work and jobs in the future, Canadian trade policies, alternative economic models, sustainable development, building coalitions, negotiating, reaching young women, lobbying, and fundraising.

Researching For Equality: The CACSW 1990-93 Action Plan *(December 1990)*

The CACSW's latest three-year research plan begins with a message from President Glenda Simms, stressing the need to build bridges between women and their communities as well as among all women. The introduction places women's concerns within the context of continuing and emerging issues, some of which affect all women at various times in their lives, while others affect certain groups or communities of women, such as Aboriginal women, disabled women, and racial minority women. The Council's goal of responding to the unique needs of all women and promoting women's equality are pursued through its research. Broad outlines of planned research projects are presented under economic, legal, and social categories. The research plan outlines the CACSW's commitment to give voice to women's experiences and needs by investigating the reality of women's lives as women perceive and experience it.

Information brochure *(March 1991)*

The CACSW's new information brochure is designed as an outreach tool, as part of the Council's work to increase the awareness of women's issues throughout Canada. Written in accessible language, the three-panel brochure outlines the organization's commitment to promoting the equality of all women of Canada. The CACSW's role as an advisory body to the federal government, its structure, and its research and publication functions are highlighted. The brochure also explains how to contact the Council's national, eastern, and western offices.

MEETINGS AND CONFERENCES

Council Meetings

Four meetings of CACSW members were held during the 1990-91 fiscal year.

June 1990

At the June meeting in Ottawa, President Glenda Simms discussed a working paper outlining her vision for the Council in the coming years. The President and Council members stressed the importance of building bridges among the various constituencies of women throughout Canada. CACSW members passed recommendations on federally sentenced women.

The Honourable Mary Collins, Minister Responsible for the Status of Women, met with the full Council for the first time since taking over the portfolio. She discussed her activities, including the issue of government funding cutbacks to women's centres, and responses to the task forces on women in the federal public service and federally sentenced women.

Two members of the Task Force on Federally Sentenced Women – Bonnie Diamond, executive director of the Canadian Association of Elizabeth Fry Societies and Debbie Meness, executive director of the Native Women's Association of Canada – made a presentation to CACSW members. They discussed the situation of women in the federal prison system, the task force report, and the status of some of the report's recommendations.

At the Social Development Committee meeting, three representatives of the National Organization of Immigrant and Visible Minority Women of Canada (NOIVMWC) gave a presentation. Betty Lee (president), Madonna Larby (executive director), and Dr. Noga Gayle (chairperson of the Advocacy Committee) spoke on research issues and the need for a close working relationship between the Council and NOIVMWC. Members of the Economic Development Committee heard two presentations on the issue of women and labour market poverty. Ken Battle, director of the National Council of Welfare, discussed the obstacles faced when trying to establish new policies to eradicate poverty. Havi Echenberg, executive director of the National Anti-Poverty Organization, spoke about the double discrimination faced, among others, by Aboriginal women, women with disabilities, and single mothers.

September 1990

At the September meeting in Ottawa, members approved the CACSW's research plan for 1990-93. Council members passed recommendations on women in the federal public service.

The Honourable Mary Collins, Minister Responsible for the Status of Women, discussed relevant legislative and other initiatives of the federal government.

The Social Development Committee and the Economic Development Committee jointly heard a presentation on the status of foreign domestic workers in Canada. The guest speakers were Felicita Villasin, coordinator of the Toronto Organization for Domestic Workers' Rights (INTERCEDE) and Lindsay Nieman, author of the first Canadian report under the Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women. At the Social Development Committee meeting, Dr. Maureen Baker, director of the Centre for Applied Family Studies of McGill University, reviewed recent changes in several federal family policies.

December 1990

At the December meeting in Ottawa, CACSW members endorsed the Lake Louise Declaration on Violence Against Women proclaimed by the federal, provincial, and territorial ministers responsible for the status of women. The Executive Committee informed the full Council of its October endorsement of the proposal being made by a number of individuals and organizations, namely, to create a Royal Commission on Violence Against Women. Special guest Dr. Katie Cooke, the first president of the Canadian Advisory Council on the Status of Women from 1973 to 1976, provided a fascinating historical perspective of the Council in its early years.

CACSW members passed recommendations on foreign domestic workers as well as several recommendations on women and poverty, specifically, minimum wages, pay and employment equity, part-time work, child care, parental supports, unemployment insurance, child benefits, and welfare reform.

The Honourable Mary Collins, Minister Responsible for the Status of Women, discussed her recent activities, including the meeting of Commonwealth Ministers Responsible for Women's Affairs.

At the Legal Status Committee meeting, Rhonda Williams gave a presentation on the international slave traffic in women, the subject of her M.A. thesis.

March 1991

The March meeting was held in Montreal in conjunction with the CACSW's one-day regional symposium on women and poverty.

Council members passed additional recommendations on women and poverty, specifically, full employment, industry and trade policy, the role of the public sector, unionization, and training. Members also passed recommendations on gun control.

At the Social Development Committee meeting, two presentations regarding historical research on women from minority communities were given by poet Dionne Brand who is writing an oral history of Black women in Canada and by May Yee, a member of the editorial board for an oral history project being prepared by the Women's Committee of the Chinese Canadian National Council.

Regional Symposium on Women and Poverty

The CACSW organized a regional symposium on women and poverty on March 12, 1991, in Montreal. The theme was chosen after consultation with several groups. Participants included 160 Montreal organizations involved in the struggle against poverty, university researchers, delegates from government departments and agencies, the Honourable Mary Collins, Minister Responsible for the Status of Women, current and former Council members, and CACSW staff. Thanks to the collaboration of Secretary of State, 20 groups from outside Montreal (Quebec and the Atlantic provinces) were also able to participate.

Following a welcoming address by President Glenda Simms, and an explanation of the day's agenda by Vice-President Ginette Busque, a series of speakers described poverty in Montreal in vivid terms, analyzed the feminization of poverty, and offered ideas for solutions.

Sociologist Lucie Bélanger painted a factual and political portrait of the poverty of women in Montreal. She called the salary system itself into question, as well as the model of economic growth imposed on women, which is based on patriarchal structures. Laying the blame for women's poverty on neo-liberalism, Ms. Bélanger called for a feminist analysis, which she perceives as more urgent and relevant than ever, to redefine society and make it a place in which women want to live.

Françoise David, coordinator of L'R (regroupement) des Centres de Femmes du Québec, briefly explained the precarious financial situation of women's groups in general, and dwelt on the resulting practical and political consequences. Stress is an integral part of everyday experience, the energy expended is disproportionate to the

results obtained, and the hierarchy of priorities requires an exhausting balancing act. Given the constraints imposed on women's groups, she fears that in addition to their material poverty, they will also become victims of an intellectual poverty that will prevent them from participating in discussions on vital issues. According to Ms. David, the women's movement is nonetheless here to stay, and must never lose sight of the need for its educational, sensitizing, and politicizing functions.

The next speaker, Marjorie Villefranche, is in charge of programs at the Maison d'Haïti de Montréal; she described the problems faced by immigrant women. Their adaptation problems can be attributed to difficulty in gaining access to paid work, vocational training programs, and language classes because of their family obligations or lack of specialization and education. Are immigrant women condemned to a life of "moonlighting" or working at low-paying factory jobs? Institutionalized racism and racial harassment, in addition to their ignorance about the way their adopted society works, often results in immigrant women being deprived of their fundamental rights, starting with a decent standard of living. Ms. Villefranche concluded that their future depends on the choices we make as a society.

After a question period, the symposium participants continued their discussions over lunch. In a brief address, Minister Mary Collins encouraged them to continue the task already under way and citing federal government initiatives in support of their efforts.

To facilitate the transition between the poverty portrayed during the morning and the possible solutions to be presented during the afternoon, the participants were given the choice of attending one of two screenings. The first screening was *Au Chic Resto Pop*, a National Film Board (NFB) production on the collective kitchen projects in Quebec. The second screening featured two short films, *Closing the Gap: The Fight Against Poverty*, produced by Oxfam-Newfoundland, about the anti-poverty services offered to disadvantaged families in St. John's, and *No Time to Stop*, an NFB production using first-hand accounts to present the difficulties experienced by allophone immigrants.

A round-table discussion followed, bringing together four experts who each discussed one aspect of poverty and suggested means of counteracting it.

Léa Cousineau, municipal councillor and chairperson of the City of Montreal Executive Committee, described the extent to which poverty is hitting the city and the reasons for it. She then explained the measures Montreal is taking to try to correct the situation: equal access to employment and pay equity programs, support for local initiatives, and formation of a committee whose mandate is to look at the city from women's point of view. These measures also include housing renovation and the creation of low-rent housing. Ms. Cousineau emphasized, nonetheless, that there are

limits to the powers of municipal authorities; despite their firm desire to act, they cannot serve as a substitute for the provincial/territorial and federal governments.

Diane Norman, of the Regroupement des cuisines collectives du Québec, described the innovative "collective kitchens" movement, which provides women on low incomes with an opportunity to form groups for the purpose of jointly preparing healthful, nutritious, economical meals. The collective kitchen movement began in 1986, thanks to the initiative of two Montreal women. Since that time, it has spread both inside and outside Quebec, providing further proof of the solidarity and creative imagination of women who wish to reappropriate the role of providing nourishment and re-emphasize its value. It is hoped that a program to recover some of the perfectly usable foodstuffs discarded in massive quantities by the food industry will help combat hunger and promote the creation of jobs related to an activity as old as humanity itself.

Marie-Thérèse Chicha-Pontbriand, economist and CACSW director of research, presented an analysis of solutions to poverty, based on the redefinition of certain measuring tools and development of a global anti-poverty program. Despite their validity and unarguable usefulness, some equal access and pay equity programs risk excluding poor women for the simple reason that they were not designed with such women in mind. For instance, equal access programs are all too often aimed at people who already have an education, skills, and job experience; thus, they are not easily accessible to some of the most disadvantaged women. Pay equity programs exclude many women who work in sectors where comparison with traditional male occupations is not possible. While these initiatives are essential, Ms. Chicha-Pontbriand stressed that given their limitations, it is necessary to establish a global, coherent plan to combat poverty which takes into account the diversity of financially disadvantaged women, has specific objectives, and provides a means of accurately measuring the results obtained.

To conclude, Hélène Tessier, a lawyer with the Quebec Commission des droits de la personne, shared her thoughts on another means of fighting poverty: the Quebec and Canadian charters of rights and freedoms. At a time when so much attention is being paid to the charters, when the speeches of our political leaders ceaselessly express their attachment to equal rights, poverty is a very common obstacle preventing many people from exercising their most fundamental rights. The charters forbid any discrimination on the basis of social condition, but is poverty not a form of discrimination? When children come to school with an empty stomach, do they enjoy an equal right to public education? And when it can be demonstrated that poor nourishment leads to slow development in children, doesn't the right to life, liberty, and security of the person become a purely theoretical question for the poor? According to Ms. Tessier, equality under the law too often amounts to a myth that conceals serious inequalities created by socio-economic injustices.

Another period for questions and comments followed, after which President Glenda Simms officially closed this very productive symposium. She reiterated the CACSW's concerns about the various issues discussed during the day, and stressed that the information gathered would help shape the Council's research priorities.

In a public speech that evening, Dr. Simms spoke on "Who's Holding the Purse-Strings?", in which she recalled the most significant moments in women's struggle for economic independence. Dr. Simms spoke about the struggle against the poverty of women, beginning with an examination of the history of Canadian women's fight for economic independence. The Canadian anti-slavery movement, suffragists in Ontario and the West, the Civil Rights movement, and the early Quebec feminists began the fight for independence for women and other oppressed groups, and it continues today as we search for solutions to the problems of violence and poverty.

As Dr. Simms noted, the latest statistics prove that significant numbers of women and children in this country face violence and poverty in their lives. Violence and poverty are particularly devastating for single mothers and their children, Aboriginal families, older women, immigrant women, and racial minorities. Each of these groups need specific measures to ensure they have equal access to education, full employment, social services and anti-poverty programs, both within the labour market and in society at large. Dr. Simms stressed the importance of the goals of our sisters and foremothers, and the importance of a feminist ideology to lead us forward into the next century. She called on women to reject a hierarchical "rating" of women's issues, and instead to embrace an anti-racist, anti-sexist, anti-homophobic, and anti-classist approach to fighting poverty and violence in the lives of all women.

Federal/Provincial/Territorial Advisory Councils Presidents' Meeting

A joint meeting of the presidents of the federal, provincial, and territorial advisory councils on the status of women was held in Moncton, New Brunswick in May 1990. At the meeting, each president or representative highlighted her organization's activities in the past year and discussed the main issues affecting women across Canada. Topics examined included new reproductive technologies, services to minority women victimized by violence, counselling programs for batterers, the criminal justice system and violations of probation by Aboriginal women prisoners, child custody and maintenance orders, and judicial education.

DEPARTMENTS OF THE COUNCIL

President's Office

The President's Office is responsible for the direction and coordination of all Council activities. It is also engaged in outreach across the country to community and women's organizations and other special target groups, in conjunction with the Communications and Research Departments. The President visits the various regions of Canada, meeting with women's groups and holding consultations with a wide variety of organizations. She plays a crucial role in addressing issues of concern to women by holding interviews with the media, conducting briefings with parliamentarians and decision-makers, and participating in conferences, workshops, and meetings. The President also consults with CACSW members. The President's Office coordinates the planning, evaluation, and operational components of the Council's work and guides the implementation of the Strategic Plan.

Liaison Advisor

A new liaison advisory position was established this year to involve the CACSW in community issues and emerging women's concerns, as well as to establish a working relationship with the federal government on women's policies. The work involves participating in community events, advising community leaders on federal policies and funding programs, and providing resources to Council members in support of their work with communities. The Liaison Advisor provides advice to the President on community issues and federal policy. As well, she works in an advisory capacity with the Research and Communications Departments to ensure that the CACSW's activities promote community issues in federal government policies and research.

Research Department

The Research Department produces research which addresses major economic, social, and legal issues affecting the lives of women in Canada. Research priorities, determined by Council members, are examined by staff research analysts. The research findings and analysis by national office staff and specialists across the country are shared with various audiences including women's groups, decision-makers, and specific constituencies, through CACSW publications, recommendations, and presentations to government.

Departmental research forms the basis of all Council analyses; as well, research assists members, together with staff analysts, in the development of recommendations. The Department also monitors and evaluates the effectiveness of major government policies and programs affecting women, often providing analysis on an urgent basis.

The CACSW informs the public on issues of concern and interest to women in Canada. It also focuses some of its research on ongoing issues where government action is required and, by pointing out newly-identified issues, tries to influence future government initiatives. Work is continuing on a number of projects, including an analysis of selected aspects of gender bias in the Canadian judiciary; a study of the impact of some income tax provisions on women's economic independence; analyses of existing literature on women's housing problems, and how government housing initiatives have responded to women's needs; an anthology of letters by racial and ethnic minority women; a study of changing concepts about women at home; a survey of opinions, interests, and concerns of a statistically significant sample of adolescent women; a textbook on major women's issues; and a primer on Canada's Constitution.

To keep abreast of current issues and to maintain contacts with the research community, Research staff attended a number of conferences organized by major associations, including the Learned Societies, the National Action Committee on the Status of Women, the National Association of Women and the Law, the National Organization of Immigrant and Visible Minority Women of Canada, the Canadian Research Institute for the Advancement of Women, and the Canadian Teachers' Federation. Staff also attended a consultation on the status of women by the Canadian Commission for UNESCO, the annual general meeting of the Multicultural Women's Association, a North-South Institute colloquium on "The Future for Women in Development", and a conference on "Women and the Canadian State" at the University of Ottawa.

Library

The Library's primary responsibility is to develop, organize, and maintain a specialized collection of materials addressing the full spectrum of issues that interest and concern women. Topics studied by the Council receive special emphasis. In 1990-91, acquisitions focused on poverty, Aboriginal women, racial and ethnic minority women, reproductive technologies, women's political participation, housing, families, female adolescents, and violence against women. Essential in a research organization, the Library and its staff play an active role in the various stages of a study.

The Library houses approximately 15,000 documents and 270 journals, bulletins, and periodicals. Extensive press clipping files and other material under 250 headings round out the collection.

Reference and interlibrary loan services are available to staff, Council members, freelance researchers under contract to the CACSW, and other libraries. In addition, the Library is open to the public and government departments; each year it welcomes a large and varied clientele interested in women's issues. Their numerous and varied requests indicate the extent of the demand for this specialized information.

Communications Department

The Communications Department promotes the work and activities of the Council and is responsible for the CACSW's overall communications strategy. This department was created over the past year and combines the former departments of Publications (which included the Translation Unit) and Public Affairs. It also now includes the Council's Distribution Centre. In this way, the CACSW's work is edited, translated, produced, publicized, and distributed through one department. The activities of the department's four sections are described below.

Publications Section

The Publications Section produces, in both official languages, all Council documents in various formats, the distinctions between which have been defined by CACSW members:

Background papers inform members, the general public, and parliamentarians on issues being considered by the Council. They are designed to provide an initial analysis of a subject and to generate public discussion.

Briefs are primarily intended to advise government regarding legislation or policies on which it has taken initiatives. They are based on Council recommendations.

Books are the result of short- and long-term research projects undertaken on emerging or previously identified issues which require more in-depth analysis.

Fact sheets provide succinct factual information on issues of concern to women.

Recommendations are developed by Council members together with staff research analysts and are designed to advise government and to outline CACSW policy. They are distributed widely and published yearly in the Council's Annual Report.

After the Research Department finalizes a manuscript, the Publications Section in cooperation with the Translation Unit manages the publishing process: editing, translation, proofreading, selection of graphic treatment, computer formatting and layout, printing, and advertising. The Section is involved in the post-launch distribution of publications, and arranges for updates and reprints as required.

This year, the Publications Section produced a variety of publications, more in-depth descriptions of which are listed on pages 37 to 42 of this report. Due to the popularity of CACSW publications, the Section reprinted ten titles.

Translation Unit

The Translation Unit is responsible for the translation of all Council publications, CACSW correspondence, and internal reports. In order to better serve Council members and staff and ultimately the women of Canada, the Unit translates texts in both official languages ensuring both accuracy and stylistic quality. In so doing, the Translation Unit pays particular attention to feminization and the use of non-sexist language.

The numerous documents prepared by the CACSW cover many specialized subjects; as a result, extensive terminological research is required. This is especially true for new areas in which the vocabulary is still evolving. Staff translators use the resources of the Council's Library, query the main terminological banks (BTQ, TERMIUM), and consult specialists in relevant fields. The Translation Unit continues to add to its terminological file. The Unit also provides CACSW staff with linguistic advice and writing assistance.

Public Affairs Section

The Public Affairs Section coordinates the launch of Council publications by preparing news releases, executive summaries, briefing notes, and other material for use by CACSW members and the media. The Section is also responsible for day-to-day requests from the media and the public, and coordinates the President's interviews, tours, and speaking engagements. The Section monitors issues of concern to the Council in the press and through the legislative process; daily, weekly, and monthly summaries are prepared.

The Section advertises CACSW publications in selected newspapers, journals, and directories and brings Council recommendations to the attention of policy-makers both within and outside of government.

News Releases

- CACSW presents brief on child poverty – April 9, 1990
- CACSW calls for reinstatement of core funding to women's organizations – April 23, 1990
- New Reproductive Technologies not the sole cure for infertility – May 7, 1990
- Landmark study reveals growing hardship for working poor women – June 5, 1990
- Open letter to Prime Minister on constitutional crisis – June 7, 1990
- CACSW presents brief on electoral reform – June 8, 1990
- CACSW Annual Report tabled – October 31, 1990
- CACSW releases *Primed for Power: Women in Canadian Politics* – November 5, 1990
- The CACSW speaks out on violence against women – December 5, 1990
- CACSW releases three-year research plan – December 11, 1990
- CACSW urges federal government to reconsider role in Persian Gulf – January 17, 1991
- CACSW urges federal government to trust women's choices regarding abortion – January 28, 1991
- CACSW presents brief on male violence against women, to House of Commons Subcommittee on the Status of Women – February 12, 1991
- CACSW releases new findings on women business owners in Canada – February 28, 1991
- CACSW President gives public address on Women and Poverty – March 8, 1991

Distribution Centre

The CACSW's publications and other resource materials are distributed free of charge through the Distribution Centre to: women's groups; provincial and territorial advisory councils; federal, provincial, and territorial government programs; the media; the general public; politicians; and university, college, and regional libraries. As well, target audiences for specific publications receive materials relevant to them. The Distribution Centre, which is open to the public, also provides material to individuals in response to requests received in person or by telephone.

This year, more than 117,000 copies of books, background papers, brochures, booklets, fact sheets, and other materials were distributed from the Distribution Centre to meet the demand for Council publications.

Administration Department

The Administration Department is responsible for general administrative functions such as finance and personnel, records management, office space allocation, and dealings with certain government departments such as Treasury Board, the Auditor General, the Comptroller General, and the Department of Supply and Services. The CACSW's financial resources are provided through yearly allotments from Treasury Board and the funds are allocated internally for effective implementation of the Council's mandate.

FINANCIAL STATEMENT

Fiscal Year ending March 31	1990-1991	1989-1990
Income		
Budget appropriation	$3,554,310	$3,388,000
Expenditures		
Salaries and social benefits	2,007,750	1,915,118
Information to the public	320,870	375,487
Professional and special services	480,631	431,976
Conferences and meetings	213,152	238,067
Regional activities	151,750	163,048
Administrative costs	192,575	172,192
Capital expenses	108,647	88,444
Total expenditures	$3,475,375	$3,384,332
Government freeze imposed on all departments and agencies	$50,500	
Unexpected balance of appropriation	$28,435	$3,668

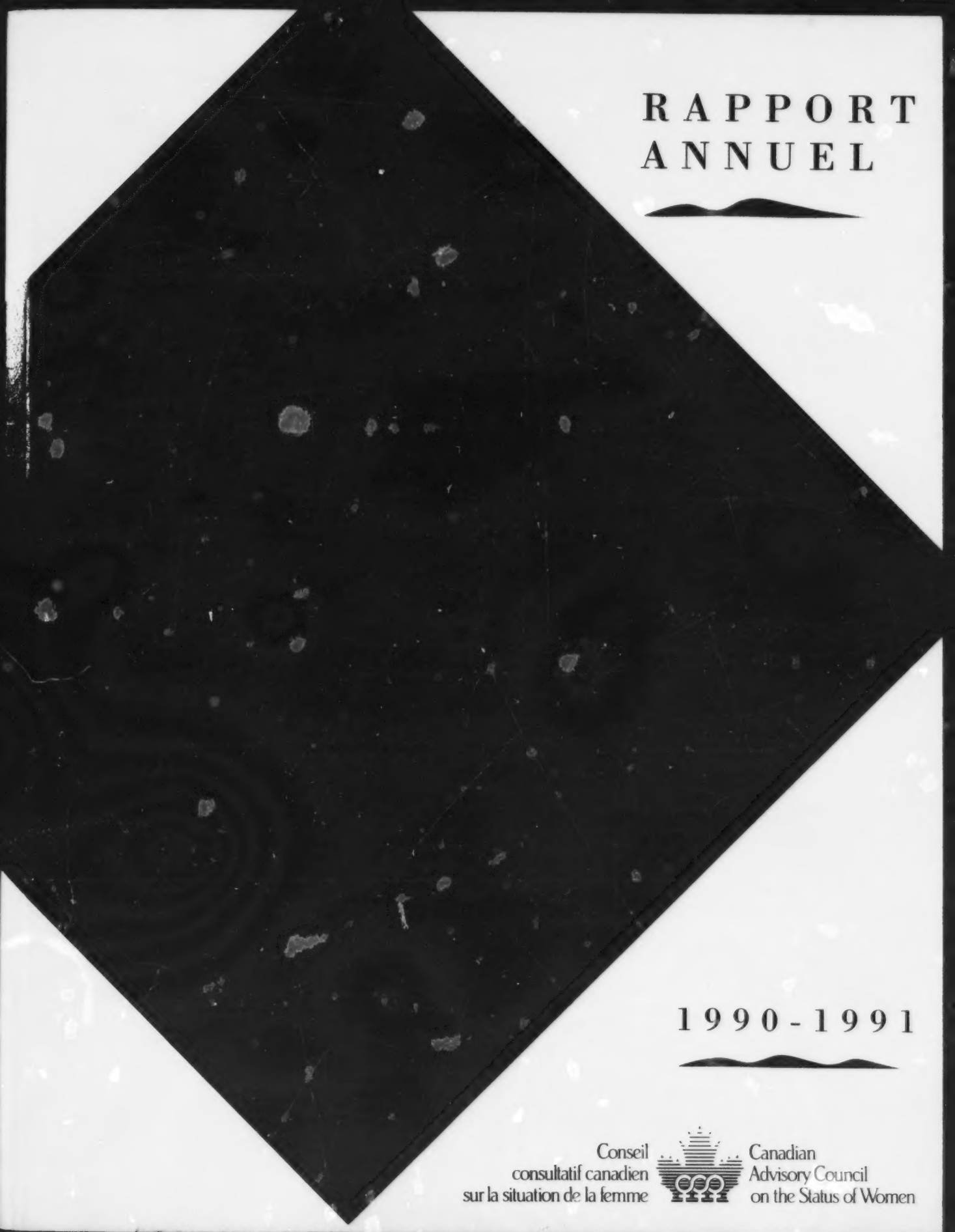

RAPPORT ANNUEL

1990-1991

Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme

Canadian Advisory Council on the Status of Women

CONSEIL CONSULTATIF CANADIEN SUR LA SITUATION DE LA FEMME

Bureau national

110, rue O'Connor, 9e étage
C.P. 1541, succursale B
Ottawa (Ontario)
K1P 5R5
Téléphone : (613) 992-4975
Télécopieur : (613) 992-1715

Bureau de l'Est

2021, avenue Union
Pièce 875
Montréal (Québec)
H3A 2S9
Téléphone : (514) 283-3123
Télécopieur : (514) 283-3048

Bureau de l'Ouest

220, 4e avenue S.-E., pièce 270
C.P. 1390, succursale M
Calgary (Alberta)
T2P 2L6
Téléphone : (403) 292-6668
Télécopieur : (403) 292-6673

ISBN 0-662-59977-2
No de cat. MAS LW1-1991

Conception graphique : The Gordon Creative Group
Imprimé par : T & H Printers Limited

Imprimé sur papier recyclé.

Automne 1991

L'honorable Mary Collins, C.P., députée
Ministre responsable de la Condition féminine
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Madame la Ministre,

Nous avons le plaisir de soumettre le dix-huitième rapport annuel du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, dans lequel vous trouverez l'exposé des activités menées à bien ainsi que l'état financier pour l'exercice 1990-1991.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

La présidente,

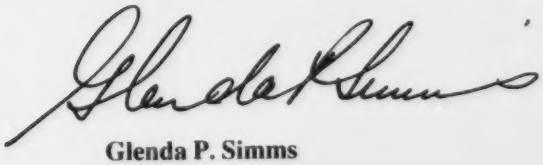

Glenda P. Simms

TABLE DES MATIÈRES

2 ..... **Message de la présidente**

4 ..... **Fondements et structure du Conseil**

6 ..... **Membres du Conseil et rapports**
6 ..... La présidente
13 ..... La vice-présidente de l'Ouest
16 ..... La vice-présidente de l'Est
19 ..... Les membres

24 ..... **Recommandations**

40 ..... **Publications**

46 ..... **Réunions et rencontres**
46 ..... Assemblées du Conseil
48 ..... Colloque régional sur les femmes et la pauvreté
51 ..... Réunion des présidentes des conseils consultatifs

52 ..... **Services internes**
52 ..... Bureau de la présidente
52 ..... • L'agente de liaison

52 ..... Service de la recherche
53 ..... • La Bibliothèque

54 ..... Service des communications
54 ..... • La Section des publications
55 ..... • Le Centre de traduction
56 ..... • La Section des relations publiques
57 ..... • Le Centre de distribution

57 ..... Services administratifs

58 ..... **État financier**

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

Le présent rapport annuel m'amène à réfléchir sur ma première année complète à la présidence du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme (CCCSF). Dans le rapport de 1989-1990, j'ai parlé du virage que je voulais faire prendre au Conseil pour assurer la pertinence de son travail dans notre société en pleine évolution. Notre pays devient de plus en plus multiculturel et multiracial, et de nombreux dossiers influent directement sur la vie des femmes du Canada.

La violence faite aux femmes et la féminisation de la pauvreté, voilà deux des questions qui reviennent le plus souvent dans notre recherche et nos séances de consultation avec les groupes de femmes. De plus en plus de femmes au Canada disent en effet s'inquiéter de l'ampleur de la violence faite aux femmes et de la pauvreté qui les afflige.

En dépit de la gravité de ces questions, il est toutefois encourageant de constater que, partout au Canada, les femmes se prennent en main grâce à la réorganisation, au dialogue et à l'ingéniosité dans la façon de résoudre les difficultés.

Le changement était à l'ordre du jour cette année au CCCSF car nous voulions mieux refléter, dans notre recherche et notre activité, les diverses perspectives des femmes du Canada. Le gouvernement fédéral a bien réagi à l'optique d'universalité que je veux donner au CCCSF et est disposé à recevoir nos conseils sous divers éclairages. Le travail du Conseil a ainsi grandement profité de la nomination, dans la dernière année, de femmes représentant les groupes autochtones et les minorités raciales.

Ma première année s'est déroulée sous le signe du dynamisme, du changement, de l'adaptation, du remaniement, du partage des idées et de l'atteinte de nouveaux objectifs. Mais il s'est surtout agi d'une année d'espoir et d'optimisme, inspirés par le dialogue fructueux qui se déroule entre les femmes du Canada.

J'ai rencontré au cours de mes déplacements des femmes aux situations fort variées – élèves du secondaire et étudiantes, femmes vivant le veuvage, la retraite et diverses situations rattachées au vieillissement, bénévoles dans les refuges pour femmes battues, femmes d'affaires, femmes autochtones, néo-Canadiennes et membres de minorités raciales, femmes handicapées, et j'en passe. Je conclus de mes entretiens avec les femmes du Canada que de plus en plus, elles prennent conscience de la nécessité de poursuivre la lutte pour conserver les acquis, pour fixer de nouveaux objectifs et pour analyser d'un œil critique les réalités de leur vie. Notre société est en

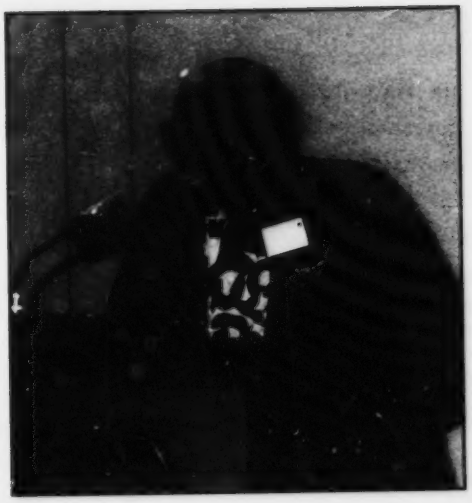

pleine évolution, tant politiquement que socialement et économiquement, ce qui nous amène à devoir repenser nos valeurs et donner un nouveau cadre au féminisme.

À mon avis, le féminisme doit être universel, et le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme a un grand rôle à jouer, tant à l'interne qu'à l'externe, pour accroître le rayonnement du mouvement. Afin de remplir son mandat de conseiller le gouvernement fédéral et de renseigner le public sur les questions d'importance pour les femmes du Canada, le CCCSF doit faire preuve de souplesse et de créativité. Nous prisons les rapports que nous entretenons avec les femmes et ne saurions nous passer de leur collaboration. Nous profiterons toutes et tous de l'élargissement du féminisme et de l'intégration de nouveaux groupes, dans le but de réunir autour d'une même cause toutes les femmes du Canada qui aspirent à l'égalité.

Glenda P. Simms

FONDEMENTS ET STRUCTURE DU CONSEIL

Historique

Dans son rapport déposé le 7 décembre 1970, la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada a recommandé la création d'un Conseil fédéral sur la situation de la femme (recommandation 166).

En 1973 était créé le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, organisme autonome financé par l'État. L'arrêté en conseil C.P. 1976-781 précise que le CCCSF est :

« (i) un mandataire de Sa Majesté du Chef du Canada; et

(ii) une Commission aux fins du paragraphe 32(3) de la Loi sur la pension de la Fonction publique. »

Mandat

Le mandat du CCCSF est double :

« (a) saisir le gouvernement et le public des questions qui intéressent et préoccupent les femmes; et

(b) conseiller le ministre sur les sujets relatifs à la condition féminine, sujets que le ministre peut soumettre au Conseil pour étude ou que le Conseil peut juger appropriés. »

Composition

Le Conseil est composé d'un maximum de 30 membres nommées par décret du Cabinet fédéral. Les 27 membres à temps partiel, nommées pour trois ans, reflètent la diversité régionale, culturelle, professionnelle et ethnique du Canada, de même que ses deux langues officielles. Siègent également au Conseil trois membres à plein temps : la présidente (nommée pour cinq ans) et les deux vice-présidentes (nommées pour trois ans), dont l'une représente l'Est du Canada et l'autre, l'Ouest et le Nord. Le Comité exécutif est formé de la présidente, des deux vice-présidentes et de deux autres membres (une francophone, une anglophone) élues par le Conseil pour un an.

Rôle

Le rôle du Conseil est de représenter le plus fidèlement possible les intérêts, les valeurs et les aspirations de toutes les femmes du Canada. Les membres du Conseil assurent la liaison avec les femmes de leur province ou territoire, voient au bon déroulement du programme de recherche, formulent et adoptent des recommandations qui portent sur un éventail de sujets visant l'amélioration de la situation des femmes. Sans lien de dépendance avec le gouvernement, le Conseil fait rapport au Parlement par l'intermédiaire de la ou du ministre responsable de la Condition féminine, ce qui lui permet de se faire entendre au Parlement tout en conservant le droit de publier sans le consentement ministériel.

MEMBRES DU CONSEIL ET RAPPORTS

La présidente

Glenda Simms, nommée présidente du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme (CCCSF) en décembre 1989 pour un mandat de cinq ans, est reconnue comme une fervente défenseure des droits des femmes et des groupes minoritaires. C'est conformément à sa vision originale d'un féminisme universel que se poursuit la recherche au CCCSF et que s'y prennent les décisions relatives aux lignes de conduite et à la dotation.

Glenda P. Simms Enseignante dans sa Jamaïque natale, madame Simms a émigré au Canada en 1966. Elle a d'abord enseigné dans le Nord de l'Alberta, chez les Métis et les Cris, et son attachement aux peuples autochtones du Canada n'a pas tari tout au long de sa carrière. En 1974, sans rompre ses liens avec les communautés du Nord, madame Simms est allée parfaire ses études à Edmonton, où elle a obtenu un baccalauréat (1974) et une maîtrise (1976) en éducation, ainsi qu'un doctorat en psychopédagogie (1985) de l'Université de l'Alberta. De 1977 à 1980, elle a enseigné la pédagogie autochtone à la faculté d'éducation de l'Université Lethbridge, pour ensuite diriger, de 1980 à 1985, le département de pédagogie autochtone au Saskatchewan Indian Federated College; de 1985 à 1987, elle a été superviseure de l'enseignement interculturel et des relations raciales et ethniques auprès du conseil des écoles publiques de Regina. Madame Simms est actuellement en congé de la Faculté d'éducation du Collège universitaire Nipissing de North Bay, en Ontario, où elle a dirigé le programme de pédagogie autochtone de 1987 à 1989.

Les dossiers touchant les femmes, les minorités raciales, les peuples autochtones et les questions communautaires sont depuis longtemps ses chevaux de bataille. Elle a été membre fondatrice de l'Organisation nationale des femmes immigrantes et des femmes appartenant à une minorité visible du Canada et présidente du Congrès des femmes noires du Canada. Elle a fait partie de la délégation canadienne des organismes non gouvernementaux au Forum 85 à Nairobi, au Kenya, qui a marqué la fin de la Décennie des Nations Unies pour la femme. Elle a eu l'occasion, au cours de sa carrière, de conseiller les gouvernements fédéral et provinciaux sur des questions comme l'égalité en matière d'emploi, la sensibilisation au développement, la pédagogie autochtone et la condition féminine. Elle est aussi membre du comité de lecture de la *Revue des études indigènes*.

Madame Simms a été maintes fois honorée au cours de sa carrière. En 1988, elle était parmi les premières personnes du Canada à recevoir le Certificat du mérite civique. Elle a également reçu, en 1990, le prix national décerné par le Conseil canadien pour l'éducation multiculturelle et interculturelle et, en 1991, elle a été l'une des deux premières personnes honorées par la North Bay Human Rights Hall of Fame pour sa contribution à l'harmonie interraciale au Canada.

Madame Simms a abondamment écrit sur divers sujets touchant le féminisme, l'éducation et les questions socio-politiques, et travaille actuellement à la rédaction d'un livre sur le racisme et le sexisme dans la société canadienne. Sous sa direction, le CCCSF continuera de donner aux femmes les moyens de s'affirmer, principalement à celles qui n'ont jamais réussi à se faire entendre.

Rapport de la présidente

Afin de concrétiser sa vision d'un féminisme universel, madame Simms a veillé, dès sa nomination, à ouvrir le Conseil aux préoccupations de toutes les femmes du Canada, sans oublier celles qui font partie des groupes minoritaires. Estimant essentielle la collaboration étroite avec le gouvernement fédéral, madame Simms a de plus établi des rapports avec tous les ministères fédéraux dont les programmes touchent les femmes. Le Conseil est ainsi mieux en mesure de se faire l'intermédiaire entre les dossiers communautaires et l'élaboration des programmes et des mesures du gouvernement. Par ailleurs, dans le but d'élargir sa communication avec les femmes du Canada et avec le gouvernement, le Conseil a créé le poste d'agente de liaison à son bureau national.

Madame Simms s'est réjouie de la nomination au Conseil de représentantes des peuples autochtones et des minorités raciales. Les membres étant nommées pour travailler de près avec leurs communautés respectives, elles jouent un rôle primordial dans le rayonnement du Conseil.

Le bureau national est désormais plus représentatif de la société canadienne, multiculturelle et multiraciale. Madame Simms a veillé à ce que les postes vacants soient annoncés non seulement dans les médias traditionnels mais aussi dans les médias destinés aux groupes minoritaires, et plusieurs postes cadres sont maintenant occupés par des représentantes de ces groupes.

Dans son rôle de conseillère auprès du gouvernement fédéral, madame Simms a renseigné la ministre responsable de la Condition féminine sur les dossiers d'actualité, notamment la violence faite aux femmes, la situation des travailleuses économiquement faibles et le besoin toujours non satisfait de garderies. Elle a au besoin rencontré d'autres ministres et fonctionnaires et elle a conseillé le

gouvernement par la présentation de mémoires aux comités parlementaires et à la Commission royale d'enquête sur les nouvelles techniques de reproduction.

Afin de permettre au Conseil de joindre un plus grand nombre de femmes au Canada, madame Simms a établi des partenariats financiers avec certains ministères fédéraux pour des activités précises. Par exemple, le Programme de promotion de la femme du Secrétariat d'État a permis la participation d'une vingtaine de déléguées supplémentaires, des régions du Québec et des provinces de l'Est, au colloque d'une journée que le Conseil a tenu à Montréal en mars 1990 sur la pauvreté des femmes.

Au cours de ses voyages dans tout le pays, madame Simms a personnellement rencontré de nombreuses femmes et prêté l'oreille à leurs préoccupations. Elle s'est rendue dans des refuges, des maisons de transition et des soupes populaires, et elle a participé à des conférences où étaient débattues des questions qui intéressent les femmes. Au cours de l'année, elle a prononcé 55 allocutions devant des auditoires fort divers : groupes de femmes, ministères, maisons d'enseignement, organismes de pression et regroupements professionnels.

Madame Simms a accueilli au Conseil des délégations internationales, notamment les participantes à la conférence des ministres du Commonwealth responsables de la Condition féminine, qui s'est déroulée en octobre 1990.

En tant que porte-parole du Conseil, elle a fait connaître les positions et la recherche du Conseil. Elle a accordé des interviews à la télévision, à la radio et aux médias écrits partout au pays, et a présidé au lancement de trois publications du Conseil, soit *Vivre ou survivre? Les femmes, le travail et la pauvreté; Vers un nouveau pouvoir : les femmes en politique au Canada* et *Une cage de verre : les entrepreneures au Canada*.

Allocutions

Madame Simms a prononcé des allocutions sur une vaste gamme de questions féministes, dont le sexisme, l'équité en matière d'emploi, le racisme, l'égalité, le multiculturalisme, la sexualité et la reproduction, l'éducation, la violence, la politique et le pouvoir. Elle s'est adressée à divers auditoires, reliant les thèmes abordés à l'activité, à la recherche et aux publications du Conseil. Un nombre important des groupes majoritaires à qui elle s'est adressée ont précisément demandé qu'elle traite des questions touchant les minorités raciales.

- **A Vision for Women in the 1990's**, à la 85e réunion générale annuelle de la YWCA de Kitchener-Waterloo, Kitchener (Ontario) – avril;
- **Creating an Equitable Environment**, discours-programme à la conférence tenue par le réseau d'équité en matière d'emploi de London (Ontario) – avril;

- **Health Issues**, à l'Association des diététistes de l'Ontario, région de London (Ontario) – avril;
- **Double Jeopardy: Race and Gender Bias**, au Congrès des femmes noires du Canada, section de Kitchener-Waterloo, Kitchener – avril;
- **Women and Work**, au club des femmes de carrières libérales et commerciales d'Ottawa (Ontario) – avril;
- **Race and Gender – Towards Educational Equity**, dans le cadre de Women's Voices, Women's Visions Speakers Series, conseil d'éducation de Peel (Ontario) – avril;
- **Community Self-sufficiency**, discours-programme à la réunion générale de la Black Business and Professional Association, région de la capitale nationale, Ottawa – avril;
- **Double Jeopardy: Race and Gender Bias**, au Congrès des femmes noires du Canada, section de Brampton (Ontario) – avril;
- **Multiculturalism and the Women's Movement**, à la réunion annuelle du Conseil national des femmes du Canada, Hamilton (Ontario) – mai;
- **Sex/Race/Class Equity: In the Classroom, In the Curriculum**, discours-programme à la conférence tenue par le programme d'études des femmes, Collège Atkinson, Université York, Toronto (Ontario) – mai;
- **Barriers to Equality**, au conseil professionnel et multiculturel des femmes, Ottawa – mai;
- **CACSW: Role and Mandate**, au Comité permanent de la santé, du bien-être social, des affaires sociales, du troisième âge et de la condition féminine, Ottawa – mai;
- **Diversity and Inclusion,** à la conférence annuelle du Conseil national des associations Barbadiennes au Canada, Inc., Ottawa – mai;
- **Preparing for the 21st Century**, discours-programme à la conférence annuelle du National Council of Jamaicans and Supportive Organizations in Canada Inc., Ottawa – mai;
- **A Vision for the Future**, à la Women's Resource Society, Fort McMurray (Alberta) – mai;
- **Black Women in Canada: A Discussion**, discours-programme à la Maritime Black Leadership Retreat organisée par Pride of Race, Unity and Dignity through Education (PRUDE) et la Conway Betterment Association, Digby (Nouvelle-Écosse) – juin;
- **A Vision for Jamaican Women**, au programme de formation des Jamaïquaines et au bureau de la condition féminine de la Jamaïque, Kingston (Jamaïque) – juin;
- **Racism and Sexism in the 90's**, conférence Florence Bird de 1990, présentée par l'institut des études des femmes de l'Université Carleton, Ottawa – juillet;
- **Racial Minority Women in Canada**, discours-programme pour marquer le 28e anniversaire de la Jamaican Canadian Association, Toronto – août;
- **Racism and Sexism**, à la Vere Technical Alumni Association, section de Toronto – septembre;
- **A Vision for the Future, Women's Lives, Visions, Realities and Strategies**, séance plénière de la conférence tenue par l'Université de Victoria (Colombie-Britannique) – septembre;
- **CACSW: Role and Mandate**, réception offerte par le CCCSF à l'intention des ministres du Commonwealth responsables de la Condition féminine, Ottawa – octobre;
- **Reproductive Rights**, à la journée nationale d'action pro-choix en matière d'avortement, Ottawa – octobre;

- **Preventing Crimes Against Women**, à la conférence internationale sur la prévention du crime, Ottawa – octobre;
- **Women in the Labour Force**, à WAGERS (Women Actively Gaining Employment Re-entry Skills), Ottawa – octobre;
- **Equity Issues in the Workplace**, aux bureaux du Procureur général et du Solliciteur général de la Colombie-Britannique, Vancouver (Colombie-Britannique) – novembre;
- **The Vital Role of Women's Centres**, au dîner marquant le 15e anniversaire du centre des femmes de la région de Port Coquitlam (Colombie-Britannique) – novembre;
- **A Look Back, A Look Forward**, au colloque Where B.C. Women Stand 1990, tenu par le groupe de 1990 pour marquer le 20e anniversaire de la création de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme, Vancouver – novembre;
- **Issues Facing Immigrant and Racial Minority Women**, à la deuxième réunion générale biennale de l'Organisation nationale des femmes immigrantes et des femmes appartenant à une minorité visible du Canada, Ottawa – novembre;
- **Women and Poverty**, à Coalition 90 : Conférence sur les femmes et la pauvreté, tenue par des groupes de femmes du Nouveau-Brunswick, Bathurst (Nouveau-Brunswick) – novembre;
- **Taking Ownership**, au Quatrième Congrès national sur l'éducation multiculturelle et interculturelle, tenu par le Conseil canadien pour l'éducation multiculturelle et interculturelle, Ottawa – novembre;
- **A Vision for the Future**, au club Rotary d'Ottawa – novembre;
- **Barriers to Racial and Ethnic Minority Women in the Public Service**, à la Conférence annuelle sur la gestion des ressources humaines (personnel civil) du ministère de la Défense nationale, Gananoque (Ontario) – novembre;
- **Making Women's Voices Heard in the '90s – Refocusing Our Goals and Empowering Minority Women,** à la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario, North York (Ontario) – janvier;
- **Black Male/Female Relationships: a Discussion**, à l'Umoja, Ottawa – janvier;
- **Promoting Equity at Western: Building a Better Work Force**, au corps professoral et au personnel de l'Université de Western Ontario, London – janvier;
- **Women and Literacy**, au réseau des femmes en éducation, Ottawa – février;
- **Gifted Education: Teaching Gifted Girls**, à Facettes de la douance, une conférence nationale sur la douance, Ottawa – février;
- **The Struggle for Racial and Gender Equity**, à la conférence A Celebration of Black Women, présentée par le réseau des étudiantes et étudiants noirs de l'Université McGill, Montréal (Québec) – février;
- **Education and Race Relations**, à la conférence Black Awareness Race Relations, présentée par l'Afro-Caribbean Cultural Association of Saskatchewan Inc., Saskatoon (Saskatchewan) – février;
- **Women in the 1990s**, à la séance publique de Tools for Peace, Regina (Saskatchewan) – février;
- **The Struggle for Racial and Gender Equity**, à l'Association des Étudiants Caribéens de l'Université d'Ottawa – février;
- **Equity in Education**, au conseil des écoles séparées catholiques du district de Nipissing, North Bay (Ontario) – mars;

- **A Vision for the Future**, au Conseil des écoles séparées catholiques d'Ottawa – mars;
- **Systemic Discrimination**, participation à une tribune au ministère des Affaires indiennes et du Nord, Hull (Québec) – mars;
- **International Women's Day: A Call for Change**, au Collège Algonquin, Ottawa – mars;
- **International Women's Day: Beneath the Veneer**, au Programme de promotion de la femme, Secrétariat d'État, Hull – mars;
- **Violence Against Women: A Development and Human Rights Issue**, participation à une tribune à l'Agence canadienne de développement international et MATCH International, Ottawa – mars;
- **Who's Holding the Purse-Strings?**, au Colloque régional sur la pauvreté tenu par le CCCSF, Montréal (Québec) – mars;
- **A Vision for the Future**, à la séance publique tenue par la West Island Black Community Association et la YMCA de West Island, Pointe-Claire (Québec) – mars;
- **Asian Women in Canada: Issues in the Debate**, à la conférence nationale des femmes de l'Association Canoriente Chrétienne, Pierrefonds (Québec) – mars;
- **Immigrant Women: Issues in the Debate**, à la Société internationale pour le développement, section d'Ottawa – mars;
- **Women in Canada in the 1990's**, au cercle canadien des femmes d'Ottawa – mars;
- **International Day for the Elimination of Racial Discrimination**, à Emploi et Immigration Canada, Hull – mars;
- **Women, Poverty and the Legal System**, à l'association de la femme et du droit d'Ottawa – mars.

Mémoires

Madame Simms a présenté trois mémoires du Conseil :

- *La pauvreté des femmes, la pauvreté des enfants*. Mémoire présenté par le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme au Comité du Sénat des affaires sociales, sciences et technologies, Ottawa – avril;
- *Mémoire à la Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis*, Ottawa – juin;
- *La violence faite aux femmes par les hommes : la brutalité de l'inégalité*. Mémoire présenté au Sous-comité de la Chambre des communes chargé de la condition féminine, Ottawa – février.

Conférences

Madame Simms a assisté à quatre conférences :

- Conférence des ministres du Commonwealth responsables de la Condition féminine, Ottawa – octobre;

- Le milieu rural et les petites villes du Canada : Réalités économiques et sociales, Statistique Canada, Division de l'agriculture, Ottawa – octobre;
- Conférence nationale des droits humains et la solidarité canadienne, Ottawa – décembre;
- Colloque régional du CCCSF sur les femmes et la pauvreté, Montréal – mars.

La vice-présidente de l'Ouest

Sylvia Farrant

Sylvia Farrant a été nommée, pour un mandat de trois ans, vice-présidente du CCCSF pour la région de l'Ouest en juin 1989, après une carrière bien remplie dans les domaines des ressources humaines et des droits des femmes.

Madame Farrant s'est spécialisée dans les relations industrielles à l'Université de la Saskatchewan, où elle a reçu en 1975 un baccalauréat en commerce.

Sa carrière a débuté à Edmonton, en Alberta, au service d'une grande société pétrolière, où elle a été la première femme manœuvre dans les usines à gaz du Nord. Par la suite, elle a été chargée d'élaborer des lignes de conduite et de négocier des ententes collectives. Ses préoccupations féministes l'ont amenée à concevoir des principes et des programmes pour les femmes et les hommes de l'industrie pétrolière qui souhaitaient mieux concilier leurs obligations familiales et professionnelles.

Ardente partisane de l'action politique des femmes, madame Farrant a conseillé des candidat-e-s aux élections provinciales et fédérales sur les dossiers touchant les femmes. Elle a donné nombre de conférences à des associations communautaires, paroissiales ou scolaires, ainsi qu'à des groupes de femmes, sur les techniques de recherche d'emploi, la gestion du temps et l'affirmation de soi. Elle a aussi animé et dirigé, comme bénévole, des programmes de culture physique à la YMCA et dans d'autres organisations de jeunes.

Madame Farrant a mis sa voix au service de diverses causes sociales, comme l'élimination du harcèlement sexuel, les garderies et l'équité dans l'emploi, et elle est à l'origine des modifications apportées à la loi de l'Alberta sur les normes d'emploi en vue d'améliorer les prestations de maternité. Elle a participé à plusieurs associations communautaires et groupes de femmes et a colloboré à la présentation de mémoires, notamment au Groupe de travail parlementaire sur la garde d'enfants et à la Commission sur l'égalité en matière d'emploi. Les médias locaux et nationaux ont souvent fait appel à ses connaissances sur des questions touchant les femmes au travail.

Dans sa carrière comme dans sa vie personnelle d'épouse et de mère de deux jeunes enfants, madame Farrant s'est toujours employée à faire avancer les droits de la personne et à concrétiser l'égalité entre hommes et femmes.

Rapport de la vice-présidente de l'Ouest

Consultations

Le bureau de l'Ouest a élaboré un plan visant à susciter le plus grand nombre possible de rencontres afin de faire connaître le travail du Conseil et discuter de questions intéressant les femmes et leurs familles. C'est ainsi que la vice-présidente a tenu des réunions à Medicine Hat, Valleyview et Calgary, en Alberta; à Saskatoon et Regina, en Saskatchewan; à Fort Smith et Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest; à Penticton, en Colombie-Britannique, et à Winnipeg, au Manitoba.

Des rencontres individuelles ont également eu lieu en marge des tournées de madame Farrant, notamment des réunions de consultation avec :

- des représentantes d'organisations d'immigrantes et de femmes appartenant à des groupes minoritaires, en divers endroits des régions de l'Ouest et du Nord;
- les directrices des centres pour femmes de la région en vue d'établir des points d'information et d'organiser la mise en commun des ressources documentaires;
- des journalistes s'intéressant à la situation des femmes, dans l'Ouest et le Nord;
- des représantantes des conseils provinciaux et territoriaux de la situation des femmes;
- des élu-e-s des gouvernments fédéral, provinciaux et territoriaux.

Allocutions

Madame Farrant a pris la parole devant maints auditoires :

- **Women's Political Voice**, à l'assemblée générale annuelle des centres pour femmes de la Colombie-Britannique et du Yukon, Penticton (Colombie-Britannique) – avril;
- **Canadian Charter Equality Rights for Women: One Step Forward or Two Steps Back?**, à la conférence des Winning Women, Regina – avril; à une réunion publique tenue conjointement avec l'association de la femme et du droit de Calgary – mai; à l'assemblée générale annuelle de la société Elizabeth Fry de Calgary – mai; à l'assemblée annuelle de l'association des maisons de transition de la Saskatchewan, Rayner Centre (Saskatchewan) – mai; au congrès national de la Fédération canadienne des clubs de femmes de carrières libérales et commerciales, Penticton – juillet; à l'association des étudiantes et étudiants en sciences politiques de l'Université de Calgary – février;
- **Women, Paid/Unpaid Work, and Stress**, à l'assemblée générale annuelle du club des femmes de carrières libérales et commerciales de la Saskatchewan, Regina – mai; au centre juif de Calgary – mai; à un groupe de paroissiennes de l'église

catholique St. Luke's, Calgary – mai; à un groupe de parents d'enfants d'âge préscolaire, Calgary – janvier;

- **Employment Equity**, au congrès national de la Fédération canadienne des clubs de femmes de carrières libérales et commerciales, Penticton – juillet; à la conférence de la région de l'Ouest des associations de professeurs, tenue à l'Université de la Saskatchewan, Saskatoon – septembre; à l'institut technique du sud de l'Alberta, Calgary – mars;

- **Every Voice Counts**, au club des femmes de carrières libérales et commerciales de Medicine Hat (Alberta) – octobre; au congrès des femmes hispanophones, Calgary – novembre; à une réunion publique tenue conjointement avec la YWCA, Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) – février;

- **Women Preparing for the 90s**, à un groupe de femmes de la United Church, Calgary – janvier; à une réunion publique, Fort Smith (Territoires du Nord-Ouest) – février; au cercle des femmes universitaires, Winnipeg (Manitoba) – février; à Service correctionnel Canada et à Revenu Canada, Saskatoon – mars;

- **Workplace Equity: Some Issues in the Debate**, à l'Institut canadien de gestion, section de Calgary – février;

- **Women, Paid/Unpaid Work, and Stress: Balancing the Multi-role of Mother, Wife, and Business Woman,** au congrès pour le développement économique de Valleyview (Alberta) – mars.

Exposés, réunions et autres activités

Madame Farrant a organisé, conjointement avec un groupe de femmes de Calgary, un déjeuner-rencontre avec le très honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures; elle a participé à une série de rencontres avec des femmes de l'Ouest et du Nord préoccupées des répercussions des débats du lac Meech; elle a assisté à la première rencontre des conseils consultatifs de l'Ouest et du Nord à Banff; elle a exposé les vues du Conseil aux manifestations pro-choix de Calgary; elle a organisé un déjeuner en l'honneur de l'honorable Kim Campbell, ministre de la Justice et Procureure générale, ainsi qu'un échange d'information entre des groupes de femmes de Calgary, madame Campbell et l'honorable Harvie Andre, leader de la Chambre; elle a donné une communication sur l'action positive à la conférence internationale EMAKUNDE, à Vitoria-Gasteiz, Espagne; elle a co-organisé un déjeuner à Calgary et un petit déjeuner à Edmonton en l'honneur de la ministre responsable de la Condition féminine, l'honorable Mary Collins.

Madame Farrant et le personnel du bureau de l'Ouest ont participé au lancement de *Vivre ou survivre? Les femmes, le travail et la pauvreté*, ont fait paraître des articles sur le Conseil et certaines questions féministes dans diverses revues, dont *Focus on Women* et *Canadian Manager*, ont fourni de la documentation à des journalistes de divers coins du pays et ont accordé de nombreuses entrevues aux médias.

La vice-présidente de l'Est

Ginette Busque

Ginette Busque, active depuis de nombreuses années dans le mouvement des femmes, a été nommée vice-présidente de l'Est du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme (CCCSF) en juin 1989, pour un mandat de trois ans.

Diplômée en droit de l'Université Laval et fervente défenseure des droits des femmes, madame Busque a soutenu la cause de plusieurs groupes de femmes, notamment la YWCA de Montréal et la Fédération des femmes du Québec (FFQ). Elle a été membre du conseil d'administration de la YWCA de 1978 à 1984, dont elle a présidé le comité d'action féministe pendant deux ans, et elle a assumé la présidence de la Fédération des femmes du Québec de 1985 à 1989.

À la FFQ, madame Busque a étudié une vaste gamme de dossiers intéressant les femmes, dont la réforme des régimes de rentes, le droit de la famille, la pornographie, certains dossiers constitutionnels, le plein emploi et l'avortement. Elle a été co-responsable de la conception, de la recherche et de la rédaction de deux cahiers d'information intitulés *La pornographie décodée*, publiés en 1988, et elle a collaboré à la conception et à la rédaction du cahier *Le pouvoir municipal, un outil à notre portée*.

Dans le cadre de son travail auprès des groupes de femmes, madame Busque a rédigé plusieurs mémoires qu'elle a présentés devant des comités et commissions parlementaires.

Parallèlement à son travail bénévole auprès des groupes de femmes, madame Busque a occupé différents emplois. Elle a été coordonnatrice provinciale de Nouveau-Départ, un organisme qui offre un programme de réorientation aux femmes de 35 à 55 ans dont l'occupation principale a été le travail au foyer et l'éducation des enfants. Elle a aussi été, de 1982 à 1985, consultante auprès de la vice-présidente du CCCSF pour la région de l'Est. Enfin, de janvier 1988 à juin 1989, elle a été la chercheuse principale d'un projet de reconnaissance des compétences génériques acquises par les femmes dans le cadre du travail au foyer et du travail bénévole, dirigé par l'Institut canadien d'éducation des adultes, Relais-Femmes et le Centre d'orientation et de formation pour femmes en recherche d'emploi.

Rapport de la vice-présidente de l'Est

Au cours de l'exercice, madame Busque a cherché à approfondir sa connaissance de la région de l'Est tout en entretenant les liens qu'elle avait développés pendant la première année de son mandat.

Tournées, réunions et autres activités

Madame Busque a effectué des tournées et répondu à des invitations dans les régions suivantes :

- Nouveau-Brunswick : à Frédéricton, elle a rencontré les représentantes du Native Women's Council et de la Early Childhood Coalition Petite Enfance; à Caraquet, elle a prononcé l'allocution d'ouverture du Salon de la femme francophone; à Moncton, elle a participé à la réunion des conseils fédéral, provinciaux et territoriaux de la situation des femmes au nom de la présidente, Glenda Simms;

- Manitoba : à Saint-Boniface, elle a participé à une rencontre organisée par Réseau, le regroupement des Franco-Manitobaines. Elle y a prononcé une conférence et a agi comme personne-ressource dans deux ateliers;

- Terre-Neuve : à St. John's, elle a participé à une réunion provinciale des groupes de femmes et a amorcé des contacts avec les francophones du Labrador et de Cap Saint-Georges;

- Île-du-Prince-Édouard : à Charlottetown, elle a participé au 14e colloque annuel de l'Institut canadien de recherche sur les femmes (ICREF) dont le thème était « les femmes atteintes de handicaps ». Elle s'est aussi rendue dans la région de Summerside pour y rencontrer les femmes francophones;

- Nouvelle-Écosse : à Halifax, elle a rencontré le Black Women's Network et les représentantes provinciales de certains groupes nationaux. Elle s'est également entretenue avec la présidente du Conseil de la situation des femmes de la Nouvelle-Écosse et a rencontré, à Yarmouth, les groupes suivants : l'Association des Acadiennes de Nouvelle-Écosse, la Childbirth Education Association, le Women's Health Education Network et le Business and Professional Women's Club de Yarmouth;

- Québec : à Sherbrooke, elle a organisé une séance de travail avec une vingtaine de représentantes de groupes de femmes de la région pour faire connaître le CCCSF et discuter de la situation des femmes à l'échelle régionale; à Montréal, elle a participé aux activités suivantes : colloque sur l'accès à l'égalité en emploi et les minorités raciales organisé par les Services à la Famille chinoise du Grand Montréal; « Les 50 heures du féminisme », forum organisé par « Femmes en tête » pour célébrer le 50e anniversaire du droit de vote des femmes au Québec; colloque « Politiques économiques et politiques sociales, 18 mois après le libre-échange », organisé par le Conseil canadien de développement social; journée d'étude sur la stratégie d'intervention auprès des femmes immigrantes organisée par le Centre des femmes de Montréal; colloque sur les femmes immigrantes organisé par le Collectif des femmes immigrantes; colloque sur la multidimensionnalité du pouvoir sous l'égide de FRAPPE (femmes regroupées pour l'accès au pouvoir politique et économique); célébration du 75e anniversaire des Cercles de fermières du Québec; colloque sur l'équité en emploi organisé par les commissions québécoise et canadienne des droits de la personne.

- Région de la capitale nationale : à Ottawa, elle a participé à l'assemblée générale de la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises, à l'assemblée générale d'Action-éducation femmes, à la présentation du mémoire du CCCSF sur la réforme électorale lors des audiences de la Commission sur la réforme électorale et le financement des partis, à la présentation de la position du CCCSF sur le projet de loi C-43 devant le Comité des affaires juridiques du Sénat.

Allocutions

Au cours de ses tournées dans la région de l'Est, madame Busque a eu l'occasion de prononcer des allocutions sur des sujets variés et de faire des exposés sur les recherches du Conseil. Elle a traité entre autres de la pauvreté des femmes, de la formation, de l'éducation de base, de l'avenir du mouvement féministe, des programmes sociaux, de questions reliées au travail et de la pornographie. Elle a été conférencière principale de la Ninth Annual Canada Conference organisée par le Plymouth State College du New Hampshire, dont le thème cette année était le féminisme.

Autres activités

Le bureau de l'Est a organisé de nombreuses activités, dont les suivantes :

- une campagne auprès des étudiantes et étudiants des universités de la région de Montréal pour faire connaître ses dossiers et son centre de documentation;
- une rencontre avec les représentantes des groupes de femmes noires et des membres du CCCSF, dont la présidente madame Simms, pour mieux connaître les problèmes vécus par ces femmes à Montréal;
- deux lettres circulaires adressées aux groupes de femmes de la région de l'Est, dont l'une invitait les groupes à profiter du mois de février pour sensibiliser leurs membres à la contribution des Noir-e-s à la société canadienne;
- un colloque d'une journée sur la pauvreté des femmes, ainsi qu'une conférence publique de la présidente Glenda Simms. Deux cent cinquante personnes, incluant les membres du Conseil et le personnel, 160 représentantes de groupes engagés dans la lutte contre la pauvreté ainsi que des représentantes des milieux universitaires et gouvernementaux ont participé à ce colloque.

À la fin de la présente année, il semble bien que le dossier de la pauvreté soit en tête de liste des préoccupations des femmes dans la région de l'Est, bien que les questions touchant la violence, l'emploi, les programmes sociaux et les services de garde continuent d'être jugées très importantes. Nous souhaitons, au cours de la prochaine année, explorer certaines pistes mises de l'avant pendant le colloque régional de mars 1991 sur la pauvreté des femmes.

Les membres

Les membres du CCCSF ont consacré bénévolement une part considérable de leur temps à faire avancer le travail du Conseil. Elles ont assisté à maintes réunions et conférences, déterminé les sujets d'étude prioritaires et évalué des manuscrits. Au cours des assemblées trimestrielles du Conseil, les membres ont établi les cadres de recherche des différents projets, elles ont suivi de près le programme de recherche décrit dans le plan d'action triennal et ont adressé au gouvernement des recommandations officielles. Les membres ont rencontré les femmes de leurs régions respectives et ont entretenu des rapports avec les groupes de femmes, de manière à étendre la présence régionale du Conseil, à se renseigner sur les dossiers de l'heure et à attirer l'attention du Conseil sur les préoccupations propres aux femmes qu'elles représentent. Elles ont également pris la parole devant des groupes de femmes et autres associations, traitant d'une foule de dossiers, principalement dans une optique locale. En outre, les membres ont distribué les publications du Conseil à des organismes, des établissements et des gens de leur région.

*** Jacqueline Bissonnette-Dulude,**

de Montréal, est diplômée de la faculté de droit de l'Université de Montréal et est présidente-directrice générale de la compagnie West-End Inc. Elle a été responsable pendant plusieurs années de la campagne de souscription de la Société canadienne du cancer pour la région de Vaudreuil.

Eileen Best

est rédactrice pigiste, présidente du théâtre de l'Île-du-Prince-Édouard, et s'occupe d'activités communautaires et artistiques. Elle a été administratrice d'un collège et vice-présidente du conseil de la situation des femmes de l'Île-du-Prince-Édouard. Elle est conseillère auprès du conseil communautaire de Cardigan.

Alice Brown

est collaboratrice dans la ferme familiale Brownhill Farms Ltd, ainsi que membre de la direction de l'association coopérative de Calgary et membre du conseil de la Federated Co-operatives Ltd. Elle siège à trois organisations d'agricultrices, ainsi qu'à l'agri-bureau de la chambre de commerce de Calgary. Elle a présidé le premier colloque des agricultrices de l'Alberta et a siégé au comité d'examen de la société d'expansion agricole de l'Alberta.

*** Lynda Costello,**

gestionnaire du service de la rémunération et des avantages sociaux chez Suncor Inc. Oil Sands Group, à Fort McMurray en Alberta, a été présidente du cercle des femmes d'affaires et de carrière de sa région. Elle a fait partie du conseil fondateur du Keyano College et a assumé la responsabilité des inscriptions, de l'approvisionnement et de l'hébergement aux Jeux d'été de l'Alberta en 1985.

Patricia Jane Duncan

habite le Yukon depuis de nombreuses années et est directrice de la chambre de commerce de Whitehorse. Elle est commissaire provinciale des Guides du Canada (conseil du Yukon) et membre fondatrice du réseau des femmes d'affaires. Elle a siégé au conseil de la situation des femmes du Yukon.

*** Emma Duncan-Kerr,**

directrice des relations publiques à la Société canadienne de métaux Reynolds Limitée, est présidente de la Chambre de commerce de Baie-Comeau et membre fondatrice du Regroupement des femmes de la Côte-Nord et du Centre Émersion. Elle est également membre de l'Association des femmes de carrière de Baie-Comeau, d'Impact : regroupement des femmes en emplois non traditionnels, de la Maison des femmes de la Côte-Nord et du Centre des femmes de Baie-Comeau.

Mercédès Durosel

infirmière psychiatrique à l'Hôpital Saint-Luc de Montréal et résidente de Rivière-des-Prairies, est conseillère au Centre des femmes haïtiennes de Rivière-des-Prairies. Elle est membre de l'Association Haïtiano-Canado-Québécoise de Promotion culturelle et artistique et du Comité québécois pour la défense des travailleurs haïtiens en République dominicaine.

Penny Fancy

allie le travail au foyer, la cogestion d'une entreprise familiale de courtage immobilier à Saskatoon et la rédaction à la pige. Elle est originaire du Pakistan et détient un B.Sc. en économie domestique ainsi qu'une maîtrise en littérature anglaise. Elle a été membre de la direction du conseil multiculturel de Saskatoon et a animé des émissions à la radio communautaire. Elle milite dans divers organismes locaux.

*** Barbara Fisher,**

femme d'affaires de Kincardine, en Ontario, dirige une firme locale d'investissement pour la petite entreprise. Elle préside le sous-comité de la formation du Grey Bruce Industrial Training Committee, est membre de la direction de la chambre de commerce et membre d'office du conseil d'administration de la société locale d'expansion économique. Elle a été pendant neuf ans préfète et conseillère municipale.

Kenneth Fisher,

d'Ottawa, est un associé de Neighbours Consulting, firme qui offre des programmes pour hommes en milieu de travail. Il est membre de nombreux groupes qui luttent contre le sexisme, l'homophobie et le racisme, dont le Glebe New Men's Group, le Men's Forum d'Ottawa-Hull et le Men's Network for Change.

Dyanne B. Gibson

est présidente de Dyanne Gibson and Associates, Educational Consultants, et auteure de la série The Student's Guide to Ontario Universities. Professeure à temps partiel en sciences humaines à l'Université York, elle a été présidente de la jeune ligue de Toronto et membre de la direction de l'Association canadienne pour la santé mentale.

Thorine E. Goodall

est chef de bureau chez un architecte de Prince George en Colombie-Britannique. Elle est coordonnatrice fondatrice du Centre de ressources pour femmes de Prince George et bénévole auprès du Comité consultatif de planification de la YM-YWCA. Elle s'est intéressée à la communauté artistique locale et a été bénévole à la Fondation des maladies du cœur de la Colombie-Britannique et du Yukon, ainsi qu'à la Société canadienne du cancer.

Lyse Hubert-Bennett

est directrice des achats chez J.A. Hubert Ltée. Membre active du Catholic Women's League of Canada, elle est aussi vice-présidente de la Chambre de commerce de Saint-Laurent, de FRAPPE, d'Échange entre Femmes de Ville Saint-Laurent, elle siège au conseil d'administration du Parrainage civique du nord-ouest de l'Île, et elle est membre du Career Women's Network de Montréal.

Lynne Kennedy

est vice-présidente de Quartet Educational Solutions. Elle est présidente du comité consultatif du patrimoine de la municipalité de Vancouver et siège au conseil du FAEJ de la Côte-Ouest. Elle a participé aux Organisations nationales volontaires, a présidé les Winning Women: Committee for Political Skills de Vancouver et a présidé la Fédération des jeunes ligues du Canada.

Lorraine Leduc,

de Baie-Comeau, est conseillère auprès de la coordonnatrice régionale de l'Office des personnes handicapées du Québec (Côte-Nord/Nouveau-Québec) et membre fondatrice du Regroupement des femmes de la Côte-Nord. Elle a mené le projet « Pignons sur rue » et présidé un organisme provincial d'humanisation des naissances. Conférencière et spécialiste en intervention communautaire, c'est par l'éducation qu'elle fait avancer l'égalité des femmes.

Norma Logan

enseignante à l'élémentaire, est conseillère en enfance en difficulté et monitrice pour l'Alphabétisation Laubach du Canada. Elle est membre fondatrice de READ Saint-John (Nouveau-Brunswick) et membre de la Fédération canadienne des femmes diplômées des universités. Elle fut coordonnatrice des ressources humaines aux Jeux du Canada en 1985.

Thérèse Martin,

d'Edmundston au Nouveau-Brunswick, anime et coordonne le programme de réintégration des femmes du collège communautaire. Elle a été membre du premier conseil consultatif des femmes au Nouveau-Brunswick, membre de la Commission des droits de la personne de sa province et fondatrice d'un cercle des Dames d'Acadie, dont elle est devenue ensuite présidente provinciale. Elle s'occupe activement de la formation et de l'avancement des femmes.

*** JoAn Lynch Maurer,**

conseillère en ressources humaines à la firme John Fleury and Associates de Vancouver, se spécialise dans l'orientation des personnes au carrefour de leur carrière. Elle a été présidente de la YWCA de Vancouver et déléguée, en 1985, au Forum international clôturant la Décennie des Nations Unies pour la femme, à Nairobi.

Sharon Nattrass,

de Regina en Saskatchewan, a fait beaucoup de bénévolat et de service communautaire et a occupé des postes de haute direction dans plusieurs associations universitaires, médicales et sportives. Elle est membre du conseil d'administration de l'Université de Regina.

Micheline Pépin,

de Hull, a une formation d'infirmière psychiatrique. Elle a une longue expérience professionnelle de la réadaptation des personnes alcooliques et toxicomanes, ainsi que de la formation et de l'intégration des personnes handicapées au marché du travail.

*** N. Jane Pepino,**

directrice associée à l'étude Aird and Berlis de Toronto, est présidente du Metro Toronto Action Committee on Public Violence Against Women and Children (METRAC) et ancienne membre de la Commission de police du Grand Toronto. Elle est bien connue comme fervente défenseure des droits des femmes.

Marie Daurice Perron,

de Hodgson au Manitoba, est agente de placement à la Norway House Indian Band. Depuis 1972, elle élabore et met sur pied des programmes et des services pour les Autochtones. Elle a été directrice générale de l'Aboriginal Women of Manitoba Inc. et membre du conseil d'administration du Gull Harbour Resort (Hecle Island). Elle a été directrice provinciale de la Manitoba Métis Women's Alliance.

*** Cécile Rémillard-Beaudry,**

enseignante au Manitoba, est membre du conseil d'administration de Réseau (organisme politique des femmes franco-manitobaines) et de Pluri-elles, et siège au comité du diocèse de Saint-Boniface chargé d'étudier le rôle des femmes dans l'Église.

Agnes Richard

enseigne l'anglais au secondaire et est l'auteure de Threads of Gold, qui trace les 50 ans d'histoire du travail des femmes dans les petits villages de pêche de Terre-Neuve. Fortement engagée auprès de sa communauté et des groupes de femmes, elle siège au conseil provincial de la Fondation des maladies du cœur et a présidé le conseil des bibliothèques, ainsi que les Instituts féminins de Terre-Neuve. Elle a été candidate à l'élection provinciale de 1989.

*** Margaret (Peggy) Ritcey,**

autrefois infirmière à Riverport en Nouvelle-Écosse, s'occupe activement de projets communautaires destinés aux femmes, du mouvement des Guides du Canada et d'associations paroissiales. Elle offre également des soins palliatifs aux personnes âgées de l'hôpital Fishermen's Memorial. Elle a déjà été membre du CCCSF pour un mandat de trois ans, de 1979 à 1981.

Joyce Robart,

travailleuse sociale et femme d'affaires, est vice-présidente de l'Organisation nationale des femmes immigrantes et des femmes appartenant à une minorité visible du Canada. Elle est membre du conseil de plusieurs organismes, dont le Black United Front de la Nouvelle-Écosse et le Congrès des femmes noires (section de Halifax-Dartmouth), et siège à la commission d'aide juridique de la Nouvelle-Écosse.

Johanne Robertson,

de Mashteuiatsh au Québec, est présidente-directrice générale de l'ICEM, organisme autochtone qui œuvre surtout dans les domaines éducatif et culturel. Elle siège au conseil d'administration de l'Université du Québec à Chicoutimi, d'une fondation artistique et d'une compagnie d'aviation. Elle est présidente de la Société canadienne des directeurs d'association (SCDA), section de Québec.

* *Fin de mandat ou démission en cours d'année.*

RECOMMANDATIONS

À chaque assemblée du Conseil, les membres des trois comités d'étude – situation juridique, développement social et développement économique – se réunissent pour définir les priorités, suivre la recherche et formuler des recommandations qui sous-tendent la position du Conseil. En outre, les membres invitent à leurs réunions des chercheuses et chercheurs, ainsi que des représentantes de diverses organisations, afin de profiter de leur expérience de certains dossiers. L'étude approfondie d'un sujet est en effet essentielle à la formulation des recommandations qui seront ensuite transmises aux stratèges du gouvernement fédéral et à d'autres groupes influents. Les recommandations qui suivent ont été adoptées pendant l'exercise 1990-1991.

Les femmes purgeant une peine fédérale

Juin 1990

I.

Attendu que

- depuis toujours, la Prison des femmes de Kingston est considérée comme un établissement tout à fait inadéquat, conçu et administré selon des principes de sécurité maximale non appropriés et dommageables aux femmes purgeant une peine fédérale;
- l'existence d'un seul établissement central destiné aux femmes purgeant une peine fédérale occasionne une séparation géographique et culturelle qui les isole de leurs enfants, de leur famille et de leur milieu;

le CCCSF recommande

1 que la Prison des femmes de Kingston soit fermée et remplacée par des installations fédérales de moindre envergure, dispersées dans des régions dotées de toute une gamme de services professionnels ainsi que de services de santé et d'éducation;

2 que les installations destinées aux femmes purgeant une peine fédérale disposent de suffisamment de lumière naturelle, d'air pur, de couleur, d'espace intérieur, extérieur et privé, et de mesures de sécurité discrètes et adaptées aux besoins particuliers des détenues.

II.

Attendu que

- l'autonomie de pensée, l'expression créatrice et les aptitudes reconnues sont des facteurs essentiels à l'obtention de l'autonomie personnelle et pécuniaire;
- les programmes d'éducation et de formation professionnels sont des moyens par excellence de faire valoir ces aptitudes;

- les femmes purgeant une peine fédérale ont indiqué leur besoin d'une grande variété de programmes d'éducation et de formation;

le CCCSF recommande

1 que les femmes purgeant une peine fédérale aient accès à toute une gamme de programmes d'éducation et de formation, incluant des cours de dynamique de la vie (par exemple, le rôle de parent, la gestion financière, l'affirmation de soi), des programmes d'alphabétisation, des études secondaires et postsecondaires, des cours de créativité artistique et d'apprentissage d'un métier;

2 que, dans la mesure du possible, les femmes purgeant une peine fédérale participent à ces programmes au sein de leur collectivité et qu'on leur fournisse les ressources nécessaires (par exemple, un espace privé propice à l'étude, le matériel et les outils de travail, la consultation de groupe) pour qu'elles puissent satisfaire aux exigences de ces programmes;

3 que les femmes purgeant une peine fédérale qui participent à des programmes d'apprentissage professionnel soient assujetties aux normes d'emploi provinciales ou fédérales habituelles et qu'elles bénéficient des avantages sociaux de même que du taux courant de salaire des apprentis.

III.

Attendu que

- les femmes purgeant une peine fédérale ont un besoin pressant et impératif de soins de santé en raison de problèmes provoqués par les agressions sexuelles, la violence conjugale, la toxicomanie et la détresse;
- les femmes purgeant une peine fédérale ont un besoin continu de toute la gamme des soins de santé mentale, physique et dentaire;
- les femmes purgeant une peine fédérale sont constamment frustrées dans leurs besoins en matière d'alimentation et d'activité physique, et ce, en partie à cause d'un manque de personnel;

le CCCSF recommande

1 que le gouvernement fédéral mette immédiatement à la disposition des détenues un nombre suffisant de programmes privés ou collectifs axés sur les femmes et sensibles à la diversité culturelle, pour celles qui manifestent le besoin de surmonter des problèmes particuliers découlant de l'inceste, de la violence conjugale ou de la toxicomanie, ou qui recherchent l'autonomie fonctionnelle ou la réduction du stress;

2 que l'on mette immédiatement un terme aux sanctions, notamment la ségrégation, imposées dans les cas de comportement autodestructeur ou de mutilation volontaire;

3 que les femmes purgeant une peine fédérale aient accès à toute la gamme des soins de santé, administrés par des professionnels de la santé communautaire selon les critères usuels d'intimité, de professionnalisme et de confidentialité;

4 que les femmes purgeant une peine fédérale puissent choisir un régime alimentaire nutritif et varié;

5 qu'on mette à la disposition des femmes purgeant une peine fédérale un personnel suffisant afin qu'elles aient régulièrement l'occasion de faire en toute sécurité de l'exercice physique à l'intérieur et à l'extérieur.

IV.

Attendu que la situation des femmes autochtones est particulière avant, pendant et après leur incarcération;

le CCCSF recommande

1 l'élaboration d'une formule parallèle pour les femmes autochtones, tenant compte de leur culture particulière et de leurs propres services de soutien;

2 que les femmes autochtones soient autorisées à choisir parmi divers services régionaux, notamment un centre de ressourcement autochtone.

Les femmes dans la fonction publique

Septembre 1990

I.

Attendu que

- 80 % des employées de la fonction publique fédérale sont concentrées dans quatre des 72 catégories d'emploi;
- ces employées ne pourront accéder à d'autres catégories si l'employeur, c'est-à-dire le gouvernement fédéral, ne prend pas sans délai des mesures concrètes pour assurer leur avancement;
- les femmes dans la fonction publique fédérale ne constituent pas une main-d'œuvre homogène destinée d'office aux tâches de soutien, mais doivent être instruites et formées pour toutes les catégories d'emploi, y compris celle de la direction;
- la socioculture et l'histoire de la fonction publique fédérale ont empêché les femmes d'émerger des quelques catégories d'emploi qui leur sont réservées;

le CCCSF recommande

1 que le gouvernement fédéral encourage activement les femmes, et en particulier les membres des minorités raciales et ethniques, les Autochtones et les femmes handicapées, à postuler dans toutes les catégories d'emploi, et ce, en révisant sa publicité, ses formulaires de demande d'emploi ainsi que ses méthodes de sélection;

2 que l'employeur, à savoir le gouvernement fédéral, favorise la mise sur pied de programmes efficaces visant à diversifier les compétences du personnel féminin;

3 que, à tous les niveaux d'emploi, le gouvernement fédéral donne aux femmes une formation et une préparation leur permettant d'espérer et d'obtenir des postes de direction.

II.

Attendu que

- chaque ministère connaît mieux que quiconque sa culture et ses objectifs;
- la théorie de la gestion veut que plus il y a de cadres acquis à la poursuite d'un objectif, plus il y a de chances que cet objectif soit réalisé;
- le pourcentage des femmes cadres supérieures ne s'accroît pas sensiblement;

le CCCSF recommande

1 que dans chaque ministère, des objectifs soient fixés pour la promotion des femmes à la haute direction, proportionnellement à leur disponibilité dans la catégorie d'emploi visée, et ce, d'ici l'an 2000, soit dans les dix ans suivant la création du groupe de travail Fonction publique 2000;

2 que Condition féminine Canada ait la responsabilité de veiller à ce que tout soit mis en œuvre pendant cette période de dix ans pour promouvoir les femmes à des postes de direction;

3 que Condition féminine Canada dépose tous les ans un rapport public sur le respect des objectifs fixés.

III.

Attendu que

- nombre d'employé-e-s de la fonction publique ont de jeunes enfants dont il faut satisfaire les besoins;
- les femmes dans la fonction publique fédérale, comme toutes les travailleuses, sont souvent partagées entre leurs responsabilités professionnelles et les besoins de leurs enfants;
- le gouvernement fédéral devrait être un employeur exemplaire qui donne le ton au secteur privé;

le CCCSF recommande que les services de garde soient répandus dans toute la fonction publique.

IV.

Attendu que

- les critères et le processus de nomination, de promotion et de classification sont des éléments clefs de tout programme destiné à accroître la représentation des femmes en milieu de travail;
- la Loi sur les relations de travail dans la fonction publique et la Loi sur l'emploi dans la fonction publique excluent la négociation collective sur de nombreuses questions, dont les normes, les formalités et le processus de nomination, de promotion et de classification, contrairement au Code canadien du travail, qui ne restreint pas ainsi l'objet de la négociation collective;

le CCCSF recommande que le gouvernement fédéral révoque toute entrave législative à l'objet de la négociation collective dans la fonction publique fédérale, afin de permettre la négociation sur des questions cruciales pour l'avancement des femmes, dont les normes, les formalités et le processus encadrant la nomination, la promotion et la classification, en conformité avec l'objet de la négociation collective déterminé par le Code canadien du travail.

Les travailleuses domestiques étrangères

Décembre 1990

Attendu que

- le soin des enfants, ainsi que des personnes âgées, handicapées, et temporairement malades impose aux femmes une tâche de plus en plus lourde, d'autant plus que leur participation au marché du travail augmente également, bien souvent pour des raisons pécuniaires;
- le besoin de travailleuses domestiques rémunérées s'accroît au Canada à mesure que l'on retourne à la pratique des soins de santé au foyer plutôt que dans des établissements publics;
- le programme concernant les employés de maison étrangers, qui régit l'emploi des travailleuses domestiques étrangères, a été conçu pour alléger les responsabilités des familles canadiennes au regard des soins de santé et des tâches domestiques;
- certaines règles et restrictions du programme concernant les employés de maison étrangers ont un effet discriminatoire à l'endroit d'un groupe de femmes appartenant pour la plupart à des minorités raciales et exerçant un travail traditionnellement non rémunéré et sous-estimé;

le CCCSF recommande

1 qu'Emploi et Immigration Canada (EIC), lorsqu'il exerce sa capacité de réglementation sur le taux d'immigration au Canada et plus précisément lorsqu'il fait l'estimation de la demande professionnelle en vue de catégoriser par ordre d'importance les requérantes désirant immigrer comme travailleuses indépendantes, reconnaisse que le travail domestique est un travail courant en grande demande;

2 que les travailleuses domestiques étrangères admises au Canada reçoivent le statut de travailleuse indépendante plutôt que celui de travailleuse temporaire, de manière qu'elles soient admissibles aux mêmes droits et aux mêmes services que d'autres travailleuses indépendantes immigrantes, y compris le statut de résidente permanente à leur arrivée au pays et, selon les cas, des cours de langue, de recyclage et autres;

3 que la-le ministre de l'Emploi et de l'Immigration incite les gouvernements provinciaux qui ne l'ont pas encore fait à modifier leur réglementation sur les normes de travail de manière que les travailleuses domestiques étrangères ne soient pas exclues de la protection de la loi et que les heures de travail et les tâches soient clairement établies, conformément à la réglementation sur les normes du travail applicables à d'autres catégories d'emploi comparables;

4 que la-le ministre insiste pour que la réglementation provinciale sur les normes du travail reconnaisse le foyer de l'employeur comme lieu de travail normal, où s'appliquent sans exception les normes sur la santé, la sécurité et l'emploi;

5 que la-le ministre abolisse les mesures du programme concernant les employés de maison étrangers selon lesquelles ces personnes sont tenues d'habiter dans la maison de l'employeur, afin que soit rétabli pour l'employée le droit de choisir son lieu de résidence;

6 que la-le ministre s'engage à modifier les dispositions du programme concernant les employés de maison étrangers de manière que l'employée qui consent à habiter dans la maison de l'employeur bénéficie de la protection d'une nouvelle réglementation sur les normes relatives à la «chambre et pension» (dont l'obligation pour l'employeur de pourvoir d'une serrure la porte de la chambre de l'employée);

7 que la-le ministre retire du programme concernant les employés de maison étrangers toutes les restrictions empêchant l'employée de changer d'employeur et d'occuper d'autres emplois qui ne comportent pas nécessairement de tâches domestiques rémunérées, l'une de ces restrictions étant l'obligation pour l'employée d'obtenir une lettre de l'employeur comme condition de délivrance d'un nouveau permis de travail;

8 que la-le ministre accorde le financement nécessaire aux organismes communautaires sans but lucratif dont le mandat est d'informer les travailleuses domestiques étrangères de leurs droits et d'intervenir en leur nom.

La pauvreté

Décembre 1990

I. Le salaire minimum

Attendu que

- depuis 1975, le gouvernement fédéral et ceux des provinces et des territoires ont permis l'érosion de la valeur réelle du salaire minimum de 20 à 30 % en négligeant de le hausser à un niveau comparable aux hausses salariales moyennes en vigueur dans l'industrie;
- cette mesure a contribué et contribue encore à freiner la croissance des salaires au Canada et probablement aussi à polariser les salaires;
- aucun débat public n'a eu lieu concernant l'opportunité d'une politique sur la répression des salaires;
- de nombreuses femmes sont pauvres parce qu'elles ont des emplois rémunérés au salaire minimum;
- il est très important d'améliorer le revenu d'emploi, qui est le principal mécanisme servant à soulager la pauvreté au Canada;
- les avantages liés à l'emploi (pensions, prestations-maladie, etc.) sont de plus en plus importants;
- des lois qui haussent le plancher des salaires favoriseraient une amélioration de la productivité, qui est une base plus saine de compétitivité internationale que les réductions salariales;

le CCCSF recommande

1 que le gouvernement fédéral rétablisse et incite les gouvernements des provinces et des territoires à rétablir le salaire minimum à sa valeur antérieure de 50 % du salaire moyen dans l'industrie et que, par la suite, les augmentations du salaire minimum respectent toujours cette proportion;

2 que le gouvernement fédéral songe sérieusement, dans le contexte d'une stratégie nationale d'amélioration des salaires dans l'économie canadienne, à augmenter le salaire minimum bien au-delà de 50 % du salaire moyen dans l'industrie;

3 que le gouvernement fédéral envisage la mise en vigueur d'une politique de rémunération minimale avec des salaires et des avantages sociaux établis en fonction de ce niveau moyen.

II. L'équité salariale et l'équité en matière d'emploi

Attendu que

- la pauvreté des femmes est liée en majeure partie aux faibles salaires;
- les femmes gagnent en moyenne environ 60 % de ce que gagnent les hommes et que, dans l'ensemble, cette situation ne peut être attribuée à des différences de formation et d'expérience entre hommes et femmes;
- les femmes sont confinées dans des emplois et des industries à faibles salaires;
- les femmes sont doublement désavantagées lorsqu'elles appartiennent à des groupes comme les Autochtones, les minorités raciales ou ethniques, ou les personnes handicapées;

le CCCSF réitère ses recommandations de juin et de décembre 1985 et recommande en outre

1 que les initiatives d'équité salariale, au Canada, s'étendent non seulement au secteur public mais à tout le secteur privé, et touchent tous les emplois occupés par des femmes faiblement rémunérées, ce qui exigerait l'élaboration de systèmes de comparaisons d'emplois faiblement rémunérés et dominés par des femmes, même dans les secteurs où il n'existe aucun groupe de comparaison dominé par des hommes, par exemple dans les garderies;

2 que le gouvernement fédéral, au moyen de modifications à la Loi sur l'équité en matière d'emploi, multiplie les initiatives d'équité en matière d'emploi dans les secteurs privé et public qui tiendraient compte des besoins des femmes à faibles revenus;

3 que le gouvernement fédéral hausse ses objectifs d'emploi pour les femmes dans tous les secteurs, de façon à les faire correspondre davantage à la proportion globale de femmes dans la population active.

III. Le travail à temps partiel

Attendu que

- les femmes occupent de façon disproportionnée des emplois à temps partiel;
- les femmes préféreraient avoir un emploi à temps plein, mais sont souvent contraintes d'accepter un emploi à temps partiel en raison de leurs responsabilités maternelles et domestiques et des perceptions qu'ont les employeurs des tendances de l'emploi des femmes;
- les salaires, les avantages et les formes de protection liés aux emplois à temps partiel sont en général substantiellement inférieurs à ceux qui sont liés aux emplois à temps plein;
- la pauvreté menace beaucoup plus les femmes qui travaillent à temps partiel que celles qui travaillent à plein temps;

le CCCSF recommande que le gouvernement fédéral modifie sa législation sur les normes d'emploi pour faire en sorte que les travailleuses et les travailleurs à temps partiel soient protégés de la même façon que les travailleuses et les travailleurs à temps plein, notamment que les premiers aient droit au même salaire et aux mêmes avantages (de façon proportionnelle) que les seconds dans des emplois équivalents.

IV. La garde des enfants

Attendu que

- la garde des enfants constitue une contrainte importante quant à l'activité des femmes sur le marché du travail et à leur capacité d'obtenir un emploi rémunérateur à plein temps;
- les services de garde abordables et de qualité constituent un soutien essentiel pour tous les parents sur le marché du travail;
- le Groupe d'étude de 1986 sur la garde des enfants a indiqué que le nombre de places en garderies agréées est substantiellement inférieur aux besoins; que le rapport de 1988 du Conseil national du Bien-être a constaté qu'il existe seulement 243 545 places dans les garderies agréées du Canada pour répondre aux besoins de 1,9 million d'enfants de moins de 13 ans dont les parents travaillent en dehors du foyer; et que le CCCSF proteste depuis de nombreuses années contre l'absence d'un programme national visant à accroître le nombre de places et d'installations agréées pour la garde des enfants;
- la plupart des enfants gardés, au Canada, le sont dans des installations non agréées ou non réglementaires qui sont souvent loin d'être adéquates;
- le coût élevé des services de garde, lorsqu'ils existent, constitue un obstacle important pour les femmes (particulièrement les assistées sociales seules) qui veulent entrer ou demeurer sur le marché du travail;
- le gouvernement fédéral promet un programme national de services de garde d'enfants depuis de nombreuses années et revient constamment sur sa promesse;
- la seule partie de la Stratégie nationale en matière de services de garde d'enfants qui soit entrée en vigueur – le doublement des déductions pour la garde d'enfants – est extrêmement injuste parce qu'elle favorise les familles à revenu élevé et défavorise les familles à faible revenu, et va tout à fait à l'encontre de la philosophie fédérale de réforme fiscale;

le CCCSF réitère ses recommandations de mars 1984 et de juin 1986 et recommande en outre

1 que le gouvernement fédéral reprenne immédiatement les négociations avec les gouvernements des provinces et des territoires dans le but d'établir un réseau de garderies universellement accessibles, de bonne qualité et sans but lucratif partout au Canada pour répondre aux besoins des enfants, de leurs parents et de l'économie;

2 que le gouvernement fédéral augmente le montant d'argent qu'il met à la disposition des garderies sous forme de subventions en capital pour favoriser l'accroissement du nombre de places en garderie;

3 que le gouvernement fédéral n'impose pas de plafond fixe au montant d'argent qu'il est disposé à partager avec les provinces et territoires à titre de frais d'exploitation des services de garde d'enfants;

4 que le gouvernement fédéral remplace la déduction pour la garde des enfants par un crédit d'impôt pour la garde des enfants.

V. Le soutien aux parents

Attendu que

- les femmes ont en très grande partie la responsabilité des enfants et des tâches ménagères en général, ce qui est l'une des principales raisons pour lesquelles elles sont moins en mesure de gagner un revenu adéquat sur le marché du travail;
- toute amélioration importante de la situation des femmes ne sera possible que lorsqu'il y aura un changement dans les rapports entre hommes et femmes en ce qui concerne les tâches parentales et ménagères;
- le Canada possède un piètre régime de soutien pour les parents qui tentent d'assurer le difficile équilibre entre leurs responsabilités familiales et professionnelles;

le CCCSF réitère ses recommandations de septembre 1976 et de mars 1988 concernant les prestations de maternité/parentales, ainsi que de mars et décembre 1983 et de mars et juin 1984 concernant le congé parental, et recommande en outre

1 que le gouvernement fédéral étende les dispositions de prestations parentales dans la Loi sur l'assurance-chômage de 10 à 26 semaines en sus des prestations de maternité de base versées aux femmes avant et après la naissance de l'enfant;

2 que les restrictions sur la disponibilité de prestations de maternité et de prestations parentales dans la Loi sur l'assurance-chômage soient éliminées parce qu'elles font échec au soutien efficace des parents, ce qui comprend

(a) le délai de carence de deux semaines pour les prestations de maternité et les prestations parentales;

(b) la disposition voulant que les prestations de maternité et les prestations parentales soient refusées à une prestataire dont le syndicat est en grève (à moins qu'elle n'ait pris des arrangements avant la grève);

(c) la limite de trente semaines imposée à l'égard des prestations de maternité, des prestations parentales et des prestations de maladie qui s'appliquent effectivement seulement aux femmes enceintes;

(d) l'exigence particulière de vingt semaines d'emploi ouvrant droit aux prestations de maternité et aux prestations parentales;

3 que les lois fédérales sur les normes d'emploi soient modifiées afin d'assurer la sécurité d'emploi, jusqu'à concurrence d'un an, aux travailleuses et travailleurs qui choisissent de demeurer à la maison avec un jeune enfant ou un enfant ayant des besoins particuliers plutôt que de recourir à des services de garde.

VI. L'assurance-chômage

Attendu que

- la philosophie qui sous-tend les récentes modifications de l'assurance-chômage dans le Projet de loi C-21 est fondée sur l'idée que l'assurance-chômage nuit à la flexibilité du marché du travail et exerce des pressions à la hausse sur les salaires;
- la tendance vers une économie de salaires élevés est bonne pour l'économie canadienne (pourvu que l'intérêt public en oriente l'évolution grâce à des politiques industrielles et commerciales positives) et qu'elle est le seul véritable fondement de l'élimination de la pauvreté liée à l'emploi chez les femmes;
- l'assurance-chômage, en tant que programme d'assurance sociale prévoyant une admissibilité fondée sur les contributions individuelles et sur l'emploi antérieur, est une source importante de sécurité du revenu indépendant (et de prévention de la pauvreté) pour

les femmes qui ont un emploi précaire, surtout à un moment où se produit une restructuration massive de l'économie canadienne;

- les restrictions concernant l'admissibilité à l'assurance-chômage pour les travailleuses et travailleurs qui sont employés moins de 20 heures par semaine sont discriminatoires à l'égard des femmes, parce que celles-ci sont représentées de façon disproportionnée dans des emplois à temps partiel;

le CCCSF réitère ses recommandations d'octobre 1985 et recommande en outre que vu la récente augmentation du chômage et la nécessité d'un solide programme de sécurité du revenu dans le contexte d'une restructuration économique massive, le gouvernement fédéral révoque les récentes modifications apportées à l'assurance-chômage qui limitent l'admissibilité et réduisent le montant des prestations.

VII. Les prestations pour enfants

Attendu que

- les prestations pour enfants (allocations familiales, crédit d'impôt remboursable pour enfant, crédit d'impôt non remboursable pour enfant et crédit de la taxe fédérale de vente) constituent une partie importante du revenu total des femmes à faible revenu, ce qui les incite fortement à rechercher un emploi pour avoir un revenu supplémentaire;
- la présence et le nombre des enfants constituent un facteur important qui accroît le risque de pauvreté;
- la pauvreté chez les enfants constitue une grave préoccupation et est source d'embarras à l'échelle nationale;
- le Canada affiche un taux de pauvreté chez les enfants beaucoup plus élevé que la plupart des autres nations industrielles avancées;
- le gouvernement fédéral a adopté une politique de réduction progressive des prestations pour enfants en indexant partiellement les allocations familiales et les deux crédits d'impôt pour enfant;

le CCCSF recommande

1 que le gouvernement fédéral rétablisse la pleine indexation des prestations pour enfants;

2 que les prestations pour enfants fassent partie d'une politique importante pour réduire la pauvreté des enfants et que le gouvernement fédéral songe à augmenter considérablement les prestations versées aux familles à faible revenu en combinant les allocations familiales et le crédit d'impôt remboursable pour enfant.

VIII. La réforme de l'aide sociale

Attendu que

- l'aide sociale au Canada constitue un soutien du revenu calculé en fonction des ressources, qui dans la plupart des cas est bien en-deçà des taux équivalents de pauvreté et stigmatise grandement les bénéficiaires;
- les assistés sociaux dans la plupart des provinces et territoires sont très peu incités financièrement à chercher de l'emploi parce qu'ils perdraient l'aide sociale et les avantages qui y sont rattachés (p. ex. ils sont implicitement assujettis à des taux marginaux d'impôt très élevés sur le revenu gagné) et demeurent par conséquent coincés dans leur pauvreté;
- l'aide sociale est ancrée dans une tradition de dépendance économique des femmes qui ne correspond plus à la réalité, c'est-à-dire que les femmes recherchent et ont, pour la plupart, leur indépendance économique grâce à un emploi rémunéré;

- le Projet de loi C-69 et le plafond imposé aux paiements de transfert du Régime d'assistance publique du Canada versés à la Colombie-Britannique, à l'Alberta et à l'Ontario entraîneront des difficultés pour les femmes pauvres prestataires d'aide sociale et freineront les efforts de réforme des régimes d'aide sociale des provinces;

le CCCSF recommande

1 que le gouvernement fédéral incite les gouvernements des provinces et des territoires à augmenter le montant de leurs prestations d'aide sociale pour le faire correspondre de façon plus réaliste aux besoins;

2 que, pour les prestataires d'aide sociale, le gouvernement fédéral incite les gouvernements des provinces et des territoires à réduire les taux de remboursement fiscal fondés sur le revenu gagné au moins à un niveau ne dépassant pas le taux marginal d'impôt fédéral-provincial combiné le plus élevé;

3 que le gouvernement fédéral refuse d'approuver le Projet de loi C-69, surtout les dispositions qui imposent un plafond aux paiements de transfert du Régime d'assistance publique du Canada (RAPC) versés à l'Ontario, à l'Alberta et à la Colombie-Britannique et modifie les règlements du RAPC pour faire en sorte que les règlements fédéraux ne restreignent pas les réformes provinciales en matière d'aide sociale et d'amélioration des prestations.

La pauvreté

Mars 1991

I. Le plein emploi

Attendu que

- l'ouvrage du CCCSF intitulé *Les femmes, le travail et la pauvreté* conclut que les femmes sont beaucoup plus susceptibles d'être pauvres que les hommes et que la situation économique des femmes est en grande partie fonction de la situation de l'économie et du marché du travail;

- le chômage et la précarité de l'emploi sont des problèmes économiques qui font échec aux efforts pour soulager la pauvreté;

- les femmes sont souvent employées à temps partiel à cause de la rareté des emplois à temps plein;

- le chômage et la précarité de l'emploi sont, dans une grande mesure, le fait de l'orientation prise par le gouvernement, qui est déterminé à lutter avant tout contre l'inflation au moyen d'une politique monétaire et de taux d'intérêts élevés pour restreindre le crédit;

- l'inflation nuit à l'économie canadienne et continue de faire l'objet d'importantes décisions, mais qu'il existe néanmoins d'autres mesures possibles qui ne font pas obstacle à la croissance ni à l'emploi;

- d'autres nations assaillies par des problèmes semblables à ceux du Canada se sont engagées à viser le plein emploi et qu'elles y ont en grande partie réussi, de même qu'à réduire l'inflation en combinant diverses mesures sur l'économie et le marché du travail et en adoptant certaines méthodes axées sur une coopération plus grande en matière de décisions économiques d'application nationale;

- le Canada a grandement besoin de dégager un consensus entre les régions et les principaux agents socio-économiques concernant une stratégie nationale en vue d'un avenir équitable et prospère;

- il y a également nécessité de trouver des solutions autres que les structures décisionnaires patriarcales qui non seulement excluent en grande partie les femmes, mais qui contribuent également à élargir le fossé traditionnel entre le travail des hommes et celui des femmes, au foyer et dans le milieu du travail;

le CCCSF recommande

1 que le gouvernement fédéral s'engage à réaliser le plein emploi en se fixant un taux de chômage radicalement moins élevé, dans un contexte de prix stables;

2 que le gouvernement fédéral abandonne sa stratégie anti-inflationniste axée exclusivement sur une politique monétaire;

3 que le gouvernement fédéral aborde les décisions économiques sous l'angle d'un partenariat social (les femmes étant des partenaires sociales importantes) selon lequel il adopterait des mesures plus efficaces pour combattre l'inflation tout en luttant pour réaliser la croissance, la stabilité et l'équité en matière d'emploi.

II. La politique commerciale

Attendu que

- le Canada fait face à des changements radicaux, dans la structure de son économie, attribuables à des prix et tarifs à la baisse, à l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, au changement technologique et à une économie mondiale de plus en plus compétitive;

- les femmes sont employées de façon disproportionnée dans les industries sensibles à l'évolution du commerce qui subissent de plein fouet l'adaptation aux nouvelles réalités mondiales;

- le gouvernement fédéral, en présence de ces défis, a adopté une politique industrielle passive qui consiste avant tout en l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis;

- le Canada ne peut espérer être compétitif en s'appuyant sur une stratégie de faibles salaires, puisque les salaires dans les pays en développement sont tellement inférieurs à ceux du Canada, mais il peut espérer être compétitif s'il se fonde sur une productivité supérieure, sur l'innovation et la sophistication des produits et sur l'intelligence de son marketing;

- les produits et services à forte valeur ajoutée reposent sur la capacité de créer une volonté de formation avancée et sur l'application de la science et de la technologie au développement de nouveaux produits et procédés, et qu'ils sont le seul fondement d'une économie durable fondée sur des salaires élevés;

- les femmes sont dans l'ensemble exclues des emplois fondés sur la science et la technologie, ce qui est non seulement une injustice et un gaspillage d'importantes ressources humaines, mais aussi un obstacle à la croissance de la productivité;

le CCCSF recommande

1 que le gouvernement fédéral adopte et encourage les gouvernements des provinces et des territoires à adopter des stratégies commerciales et industrielles positives qui incitent les entreprises et la population active canadiennes à entreprendre la production de produits et de services à forte valeur ajoutée;

2 que le gouvernement fédéral élabore et encourage les gouvernements des provinces et des territoires à élaborer des programmes en vue de créer une grande capacité nationale et locale pour l'innovation en matière de sciences et de technologie et leur diffusion dans les entreprises et veille, par l'éducation, la formation et des mesures particulières, à ce que les femmes puissent prendre la place qui leur revient dans ces démarches;

3 que le gouvernement fédéral soutienne activement et encourage les gouvernements des provinces et des territoires à soutenir activement les efforts communautaires de développement économique visant à créer de l'emploi dans les collectivités où il n'existe pas une base suffisante d'emploi;

4 que le gouvernement fédéral élabore et encourage les gouvernements des provinces et des territoires à élaborer des mesures d'adaptation de la main-d'œuvre misant sur la formation, afin d'aider les travailleuses directement touchées par la restructuration industrielle à se recycler pour d'éventuels emplois.

III. Le rôle du secteur public

Attendu que

- le déficit du gouvernement fédéral a décliné sensiblement par rapport au produit intérieur brut depuis 1984;
- les restrictions financières ont des répercussions négatives et sèment le désaccord dans la population canadienne du fait qu'elles réduisent les programmes sociaux importants dont bon nombre avantagent directement les femmes économiquement faibles ;
- les dépenses gouvernementales eu égard à de nombreux services comme la santé, l'éducation et la fonction publique sont des sources importantes d'emplois relativement bien rémunérés où les femmes sont employées en grand nombre;
- le secteur public est plutôt considéré comme un bon employeur qui assure des emplois stables où entrent les notions d'équité en matière d'emploi, de bons avantages sociaux et des niveaux élevés de syndicalisation;
- le secteur public est un élément essentiel du contexte économique canadien et que l'emploi dans le secteur public est souvent la forme de production la plus nécessaire sur le plan social et la plus efficace économiquement;
- la déréglementation et la privatisation encouragent l'impartition et l'emploi à temps partiel, d'où la croissance des emplois faiblement rémunérés et la prolifération de la pauvreté liée au marché du travail;
- la loi actuelle sur les salaires équitables décrète que les gouvernements peuvent exiger le versement de salaires équitables seulement dans le cas des contrats attribués au secteur de la construction;

le CCCSF recommande

1 que la dette nationale n'empêche pas le gouvernement fédéral d'utiliser le secteur public comme moyen d'offrir des programmes de santé, d'éducation et autres programmes sociaux;

2 que le gouvernement fédéral ait recours à des mesures fiscales équitables pour réduire le déficit fédéral et non pas simplement pour réduire les dépenses;

3 que le gouvernement fédéral étende l'application de ses lois sur le salaire équitable à toutes les personnes et les entreprises qui lui fournissent des produits ou des services à contrat.

IV. La syndicalisation

Attendu que

- les syndicats contribuent en général à l'amélioration des salaires et des conditions de travail des travailleurs et travailleuses;
- les entreprises syndiquées offrent en général des avantages plus nombreux que les entreprises non syndiquées, et que les avantages dans les entreprises syndiquées sont généralement meilleurs pour les travailleurs et les travailleuses à salaire faible et moyen que ceux des entreprises non syndiquées;
- les syndicats procurent un nombre important de recours dans les contrats de travail entre employés et employeurs, tant par la procédure de règlement des griefs que par les systèmes de contrôle et de communication, et que cet aspect revêt une importance spéciale pour les travailleuses employées en nombre considérable dans des emplois caractérisés par l'absence de recours et un niveau élevé d'insécurité;
- les lois visant à améliorer la situation des femmes sur le marché du travail, comme l'équité salariale et l'équité en matière d'emploi, ont plus d'efficacité dans les entreprises syndiquées;
- le droit du travail au Canada fait obstacle à l'amélioration de l'emploi des femmes parce qu'il complique la syndicalisation dans les industries ayant des niveaux élevés d'emplois à temps partiel et occasionnels et de petits effectifs, et parce qu'il exige le consensus entre l'employeur et le syndicat concernant la définition d'une unité de négociation;
- l'impartition mine l'emploi syndiqué et encourage la prolifération des emplois faiblement rémunérés;

le CCCSF réitère ses recommandations d'avril 1980 et recommande en outre

1 que l'on songe à modifier les lois sur les relations du travail au Canada afin d'encourager l'organisation d'unités de négociation collective dotées de procédures officielles de règlement des différends et de moyens permanents de communication officielle entre la direction et le personnel, ce qui pourrait comprendre :

   (a) certaines formes d'organisation autre que l'accréditation pour chaque employeur et chaque lieu de travail;

   (b) l'examen des procédures actuelles pour simplifier les formalités de signature et raccourcir la durée des conventions;

   (c) l'exigence pour les conseils de relations du travail de permettre des unités de négociation définies par les syndicats;

2 que les gouvernements songent à imposer un système salarial complémentaire par décret, comme dans les industries du vêtement et de la construction au Québec et, de façon plus générale, dans plusieurs pays européens, selon lequel les salaires et autres conditions d'emploi comme l'équité en matière d'emploi et de rémunération négociés à l'égard de chaque industrie, secteur ou région sont consentis aux travailleuses et travailleurs non syndiqués.

V. La formation

Attendu que

- la formation professionnelle et liée à l'emploi est un outil important pour l'amélioration du potentiel salarial et l'avancement de la carrière des femmes et d'autres groupes désavantagés sur le marché du travail;

- la formation représente un levier important pour améliorer la situation économique compétitive du Canada, dans le contexte de l'accord de libre-échange avec les États-Unis, des réductions tarifaires du GATT et de l'évolution technologique lorsque les avantages se fondent plutôt sur un niveau comparatif de savoir-faire, d'innovation et de souplesse que sur un niveau comparatif des salaires;

- des preuves établissent incontestablement que les femmes sont sous-représentées dans les programmes de formation financés en vertu de divers éléments de la Planification de l'emploi (p. ex. les femmes représentent seulement 8 % des participants au Programme relatif aux pénuries de main-d'œuvre et occupent seulement 4 % des postes d'apprentissage au Canada) et que la majeure partie de la formation offerte aux femmes se donne encore dans des postes traditionnels peu spécialisés et peu rémunérés, d'où l'intensification de la ségrégation professionnelle et du régime de faibles salaires chez les femmes;

- le montant des allocations de formation et de l'aide spéciale versée, par exemple, pour la garde des enfants et l'achat de médicaments et autres varie considérablement d'une province ou d'un territoire à l'autre, d'où les véritables barrières financières à la participation des femmes aux programmes de formation dans les provinces où ces montants sont inférieurs;

- plusieurs études récentes ont constaté des lacunes du système de formation en général, qui demande à être restructuré en profondeur, surtout dans deux domaines : a) l'absence d'un mécanisme efficace national et local de planification qui permettrait aux employé-e-s et aux employeurs qui participent à des programmes de formation de prendre part aux décisions quant aux politiques de formation et aux priorités, et b) l'absence d'un mécanisme adéquat pour financer la formation;

le CCCSF réitère ses recommandations de décembre 1986 et recommande en outre

1 que le gouvernement fédéral revoie tous les programmes de Planification de l'emploi, de façon à assurer aux femmes une participation aux programmes de formation spécialisée (surtout dans des postes non traditionnels) et de perfectionnement qui soit proportionnelle à leur participation à la population active;

2 que le gouvernement fédéral rétablisse le niveau de ses dépenses de formation dans le cadre de la Planification de l'emploi à celui de 1985-1986 au moins, vu l'important manque de formation au Canada et le grand besoin d'une main-d'œuvre hautement spécialisée qu'entraînent l'évolution technologique et la compétitivité internationale;

3 que les gouvernements étudient diverses façons d'étendre la portée de la formation grâce à diverses modalités de financement spécialement désignées à cette fin;

4 que les programmes de formation prévoient des allocations adéquates et une aide spéciale pour la garde des enfants, la formation linguistique et autres besoins, de façon que les femmes ne soient pas, dans les faits, empêchées de participer aux programmes de formation;

5 que le gouvernement fédéral trouve des moyens de faire en sorte que toutes les provinces et territoires permettent aux femmes à faible revenu de se prévaloir d'une formation.

Le contrôle des armes à feu

Mars 1991

Attendu que

- entre 1977 et 1988, 28 % de toutes les femmes assassinées et 42 % des femmes assassinées par leur conjoint ont été abattues;
- les carabines et les fusils de chasse (armes à autorisation non restreinte) sont plus souvent employés pour abattre les femmes et les enfants au foyer que les armes de poing (armes à autorisation restreinte);
- une arme à feu semi-automatique de type paramilitaire, à autorisation non restreinte, a été employée pour abattre 14 femmes à l'École Polytechnique en 1989;
- la politique du Canada en matière d'armes à feu doit se donner comme objectif la protection des femmes, trop souvent cibles de violence dans notre société;

le CCCSF recommande

1 que le gouvernement fédéral adopte une loi et des règlements plus rigoureux en matière de contrôle des armes à feu, assortis des dispositions suivantes :

(a) un système de permis (semblable à celui des immatriculations de voiture) pour tous les propriétaires et utilisateurs d'armes à feu, qui exigerait la présentation d'une photographie, le nom de répondant-e-s, un contrôle de casier judiciaire et une attestation de réussite à un cours obligatoire permettant de vérifier les compétences et les connaissances en matière de sécurité et de réglementation, d'entreposage sécuritaire et d'usages impropres courants des armes à feu;

(b) l'interdiction de toutes les armes à feu automatiques et semi-automatiques de type paramilitaire, ainsi que des interdictions adéquates selon la catégorie, pour toutes les autres armes à feu;

(c) l'interdiction de tous les chargeurs d'armes de poing qui renferment plus de dix cartouches et de tous les chargeurs d'armes à feu semi-automatiques qui renferment plus de cinq cartouches;

(d) l'exigence d'un entreposage rigoureusement sécuritaire pour toutes les armes à feu;

(e) l'interdiction de possession pour toute personne trouvée coupable d'une infraction avec violence, qu'il s'agisse d'un acte criminel ou d'une infraction punissable sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire;

(f) des programmes périodiques administrés par les autorités locales, permettant aux détenteurs d'armes à feu de s'en débarrasser de façon sécuritaire, sans risque de représailles;

2 que le gouvernement fédéral lance une campagne nationale d'éducation publique afin d'expliquer le bien-fondé et les exigences de la politique du Canada en matière d'armes à feu et que, en particulier, il mette sur pied un programme visant à informer les actuels propriétaires d'armes à feu et à les inciter à se conformer à sa politique;

3 que le gouvernement fédéral adopte un système d'enregistrement national des armes à feu applicable, dans l'immédiat, à tous les nouveaux achats d'armes à feu et, après une période d'amnistie générale, à toutes les armes existantes;

4 que le gouvernement fédéral consulte les groupes autochtones pour s'assurer que la politique du Canada sur les armes à feu tienne compte de leurs droits ancestraux et issus de traités.

PUBLICATIONS

Livre

Vivre ou survivre? Les femmes, le travail et la pauvreté *(juin 1990)*

Dans ce livre de 291 pages, les auteurs, Leon Muszynski et Morley Gunderson, examinent la pauvreté liée au marché du travail, surtout en ce qu'elle touche les femmes. Est salariée économiquement faible toute personne qui occupe un emploi rémunéré mais vit sous le seuil de la pauvreté. Les auteurs visaient à préciser le rapport entre la pauvreté chez les femmes et leur situation sur le marché du travail et à proposer un ensemble de mesures destinées à améliorer le sort des gagne-petit.

À partir de données recueillies expressément pour leurs besoins, les auteurs ont accumulé les preuves de la féminisation de la pauvreté. En effet, entre 1971 et 1986, la pauvreté liée au marché du travail s'est accrue cinq fois plus vite chez les femmes que chez les hommes. Les petites salariées sont en général plus pauvres que les travailleurs démunis, car elles sont aux prises avec la ségrégation professionnelle et la discrimination, et leurs emplois sont moins bien rémunérés et moins stables que ceux des hommes. Pour illustrer leurs frustrations et les obstacles qu'elles rencontrent, les auteurs ont émaillé leur texte de citations de travailleuses interviewées dans tout le pays et d'exemples de leur vécu. La pauvreté des travailleuses est liée à leur double rôle de mères et de responsables du foyer, la corrélation étant surtout prononcée chez les mères seules. La charge qui incombe aux femmes et le coût des services comme les garderies limitent grandement leurs choix professionnels et le nombre d'heures qu'elles peuvent consacrer au travail rémunéré pour en tirer un revenu adéquat. Les femmes doublement défavorisées, comme les femmes autochtones, les membres d'une minorité raciale ou ethnique et les femmes handicapées, doivent surmonter des obstacles supplémentaires : la discrimination et la ségrégation professionnelle sont fondées aussi bien sur la race et le handicap que sur le sexe.

Selon l'étude, la pauvreté liée au marché du travail touche surtout les personnes de moins de 25 ans ou ayant un niveau de scolarité inférieur à la 9e année, les néo-Canadien-ne-s, les personnes seules, chefs d'une famille monoparentale ou membres d'une famille à salaire unique et, finalement, les personnes qui connaissent sporadiquement le chômage ou qui habitent les régions durement frappées par le chômage. La pauvreté des travailleuses prend également racine dans la discrimination systémique et la ségrégation professionnelle à l'égard des femmes, dans l'instabilité du marché, dans le chômage et dans la prolifération d'emplois à temps partiel et d'emplois faiblement rémunérés. Les auteurs passent en revue le régime d'assistance

sociale qui, dans bien des cas, maintient les femmes dans la pauvreté, ainsi que les inégalités inhérentes au marché du travail qui occasionnent la pauvreté chez les femmes âgées et handicapées.

Les auteurs concluent de leur recherche que la lutte contre la pauvreté liée au marché du travail est vaine sans une économie dynamique, des emplois à plein temps et le relèvement des salaires. Ils font toutefois une mise en garde : le travail rémunéré à plein temps pendant toute l'année est la meilleure façon d'échapper à la pauvreté, mais encore faut-il que l'offre d'emplois réponde à la demande et que les salaires soient suffisants.

Documents de référence

Vers un nouveau pouvoir : les femmes en politique au Canada

(novembre 1990)

Dans ce document de référence de 53 pages, Chantal Maillé trace l'histoire de la représentation des femmes dans les institutions politiques canadiennes, desquelles elles ont été si longtemps exclues. L'aperçu historique est suivi d'une analyse des données pour 1980-1990 sur la participation des femmes à la politique fédérale, provinciale/territoriale et municipale, aux conseils de bandes, à la politique ailleurs dans le monde, à la magistrature, au Sénat, aux commissions, organismes et conseils fédéraux, aux sociétés d'État et à la haute direction de la fonction publique fédérale, et enfin aux partis politiques. L'accès au pouvoir politique comporte, pour les femmes, des obstacles particuliers que l'auteure passe en revue : la socialisation, la charge totale des enfants et du foyer, la non-conformité avec le type socio-économique valorisé par les partis politiques, la faiblesse des réseaux à l'intérieur des partis, l'exclusion des femmes des réseaux parallèles du pouvoir. Malgré les initiatives prises par les groupes féministes et, dans une moindre mesure, par les partis politiques, les femmes demeurent grandement sous-représentées dans toute la politique officielle, surtout au Parlement. Selon l'auteure, si des mesures particulières ne sont pas prises, les femmes n'atteindront la parité à la Chambre des communes qu'en l'an 2035. L'étude présente une analyse des efforts faits pour accroître la représentation des femmes en politique et montre que les femmes ont des valeurs et des perspectives différentes concernant l'action politique, qu'il s'agisse des sphères officielles ou parallèles du pouvoir. L'auteure avance des propositions visant à faire augmenter le nombre des femmes élues ou nommées à des fonctions de pouvoir.

Une cage de verre : les entrepreneures au Canada *(février 1991)*

Dans ce document de référence de 101 pages, Monica Belcourt, Ronald J. Burke et Hélène Lee-Gosselin montrent qu'au Canada, trois fois plus de femmes que d'hommes mettent sur pied leur entreprise et que plus de 200 000 femmes travaillent à leur compte. À partir d'entrevues réalisées auprès de plus de 200 entrepreneures au

Canada et d'une comparaison des groupes (francophones/anglophones, membres d'une minorité raciale, femmes habitant les régions rurales/urbaines), les auteur-e-s établissent le profil de l'entrepreneure et décrivent les difficultés qu'elle rencontre. Aux obstacles traditionnels de l'entrepreneuriat s'ajoutent pour les femmes des barrières particulières, notamment la discrimination de la part de leur personnel, des fournisseurs, des établissements financiers et des organismes gouvernementaux. Les femmes sont faiblement rémunérées pour les longues heures qu'elles consacrent à leur entreprise, à leur foyer et à leur famille, et elles doivent souvent composer avec la surcharge et le conflit de rôles. Par manque de temps, de ressources, de savoir-faire et de contacts, les entrepreneures ne peuvent profiter des nombreuses occasions qui se présentent à elles, comme l'appui de leurs amies et de regroupements de femmes d'affaires, ainsi que le soutien et la formation en gestion et en finances. Les auteur-e-s décrivent l'isolement qui en découle comme une « cage de verre ». Mais l'entrepreneuriat ne présente pas que des difficultés : relations plus saines avec les enfants et le conjoint, sentiment de contribution à la collectivité, de compétence, de confiance et d'autonomie. Les auteur-e-s formulent de nombreuses propositions pour permettre aux entrepreneures de faire éclater leur cage de verre et de transformer ces avantages personnels de l'entrepreneuriat en bienfaits économiques et sociaux.

Mémoires

La pauvreté des femmes, la pauvreté des enfants *(avril 1990)*

Dans ce mémoire présenté au Comité du Sénat des affaires sociales, sciences et technologie, le Conseil situe la pauvreté des enfants dans le contexte de la pauvreté des femmes. Données à l'appui, il montre que le rapport entre la situation économique des femmes et celle de leurs enfants est surtout évident dans les familles les plus démunies, soit les familles monoparentales dirigées par une femme. Dix-sept pour cent des enfants du Canada sont pauvres et 62 % d'entre eux habitent avec leur mère seule, qui dans la plupart des cas travaille contre rémunération. Dans ce mémoire, le Conseil montre que la pauvreté des femmes et de leurs enfants est essentiellement occasionnée par les mesures du gouvernement, et que les moyens d'atténuer la pauvreté des enfants se trouvent en grande partie dans les solutions à la pauvreté de leurs mères. Une comparaison du pourcentage d'enfants de familles monoparentales vivant sous le seuil de la pauvreté dans dix pays industrialisés montre que le Canada, avec un taux de 51,2 %, présente la pire fiche, exception faite de deux pays seulement, les États-Unis et l'Australie. La conclusion comporte des propositions pour enrayer la pauvreté chez les enfants, propositions qui demeureront toutefois inopérantes sans une volonté politique.

Mémoire à la Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis *(juin 1990)*

Dans ce mémoire, le Conseil revendique une plus grande participation des femmes à la vie politique du Canada. Pour ce faire, il faut déterminer quelles sont les barrières systémiques à la participation des femmes au processus électoral, admettre que la *Charte canadienne des droits et libertés* garantit tant le droit de vote que le droit à l'égalité de fond pour les femmes et contester la culture du pouvoir et les structures institutionnelles au sein de la société canadienne. L'analyse de ces points est suivie d'une série de propositions concrètes visant à accroître la participation des femmes à la politique. Étant donné que les décisions touchant tous les aspects de la vie des femmes sont la prérogative du gouvernement, le Conseil conclut que les femmes doivent absolument s'engager en politique.

Déclaration sur le projet de loi C-43 (avortement) faite au Comité du Sénat des Affaires juridiques et constitutionnelles *(janvier 1991)*

Dans cette déclaration, le Conseil proteste énergiquement contre le projet de loi C-43 (rejeté plus tard par le Sénat), car il témoigne d'un profond mépris pour les femmes. Le Conseil soutient que la recriminalisation de l'avortement est inutile et que les femmes ont le droit de prendre les décisions touchant leur corps. Il a fait préparer deux avis juridiques, le premier montrant que le projet de loi C-43 est inconstitutionnel et empiète sur la liberté des femmes et celle de leurs médecins, le second révélant que la lettre expédiée par la ministre de la Justice aux médecins dénature l'impact réel du projet de loi et est même trompeuse à cet égard. Bref, en recriminalisant l'avortement, le gouvernement fraye la voie aux poursuites judiciaires contre les femmes et leurs médecins. Le Conseil craint que l'accès aux services d'avortement n'aille en se rétrécissant, surtout dans les régions éloignées, et souligne que l'avortement est une question de santé, non pas de légalité. Ses nombreuses recommandations réitérées au fil des ans sur la nécessité pour les femmes d'avoir accès à toute la gamme des services de santé liée à la reproduction, dont l'avortement, sont annexées à la déclaration.

La violence faite aux femmes par les hommes : la brutalité de l'inégalité, Mémoire présenté au Sous-comité de la Chambre des communes chargé de la condition féminine *(février 1991)*

Dans ce mémoire, le Conseil aborde la question de la violence faite aux femmes comme il l'a fait dans toutes ses recherches et publications sur la question. Il s'agit, selon lui, d'un problème complexe, tributaire de l'inégalité sociale, économique et politique particulière au quotidien des femmes. Le Conseil avance une définition de la violence, qu'il emploie à travers son mémoire, puis soulève certains facteurs nécessaires pour comprendre la violence des hommes à l'égard des femmes. Il s'agit de l'étendue et des caractéristiques de la violence physique et sexuelle que subissent

les femmes, des aspects non physiques de la violence et de ses répercussions à long terme. Le mémoire, qui témoigne de la perspective des femmes, présente une vision du changement et fait ressortir le besoin de prévention à long terme. Le Conseil y décrit sept facteurs nécessaires à de vraies solutions à la violence : l'inclusion, le respect, la protection, une information franche, complète et réaliste, la responsabilisation des hommes, un traitement équitable, l'autonomie fonctionnelle. Finalement, le Conseil réitère ses recommandations restées sans suite et avance de nouvelles propositions pour prévenir la violence faite aux femmes.

Mémoire à la Commission royale sur les nouvelles techniques de reproduction *(mars 1991)*

Dans ce mémoire, le Conseil examine de près les nouvelles techniques de procréation, nommées collectivement « procréatique », qui soulèvent d'importants enjeux médicaux et éthiques, entre autres, pour la société canadienne. Bien que le Conseil compatisse avec les femmes infécondes qui veulent un enfant, il voit la procréatique d'un œil sceptique étant donné les effets bien connus des pratiques de la communauté médicale et de l'industrie pharmaceutique sur la santé des femmes. La procréatique est étudiée dans le contexte de quatre principes touchant la santé liée à la reproduction, à savoir : l'autonomie fonctionnelle, l'intégrité corporelle, le choix éclairé, l'égalité d'accès. Des questions générales touchant la santé et le bien-être des femmes sont passées en revue, notamment les soins préventifs, la surmédicalisation de la grossesse et de l'accouchement et les idées fausses sur l'autonomie du fœtus. Le Conseil aborde ensuite la question des services d'infertilité et d'une politique rationnelle de la santé dans l'optique des soins de santé, de la prévention de l'infertilité et des services de consultation, puis aborde les responsabilités du gouvernement fédéral en matière d'uniformisation et de rassemblement des données, de normes d'évaluation, d'examen éthique de la recherche en procréatique, de contrôle des produits pharmaceutiques touchant la reproduction et de centres de santé pour femmes. Sont ensuite examinées les techniques de procréation, notamment la fivète et les techniques connexes, le génie génétique et la recherche sur les embryons, le dépistage et le diagnostic prénatal, la fécondation hétérologue ou homologue et la recherche et l'implantation en matière de tissus fœtaux, ainsi que des questions comme la commercialisation des gamètes humains et les contrats de grossesse. Le Conseil conclut son mémoire en soulignant que même si la procréatique et le génie génétique sont fort prometteurs, les principes du choix éclairé, de l'égalité d'accès et de l'intégrité corporelle des femmes sont systématiquement minés dans le climat actuel de surveillance et de réglementation. Un cadre s'impose pour étudier et évaluer les nouvelles techniques. Les nombreuses propositions faites par le Conseil à travers le mémoire et colligées en annexe visent à accroître la représentation des femmes, à étendre la responsabilité démocratique en matière de santé et à privilégier l'optique préventive plutôt que curative. Le Conseil est heureux du débat que suscitent les travaux de la Commission (mise sur pied en octobre 1989), mais souligne que des structures institutionnelles devront être mises en place pour que les femmes aient voix au chapitre dans les prochaines décennies.

Un juste équilibre – Compte rendu du colloque du CCCSF *(été 1990)*

Ce numéro de 1990 est consacré au colloque tenu par le Conseil en mars 1990, « La place des femmes dans l'économie ». Un aperçu général est donné des deux journées du colloque, et des extraits sont présentés des discours-programmes prononcés par Glenda Simms, Marilyn Waring, Diane Lavallée et l'honorable Mary Collins. On y trouve également les noms et adresses des personnes-ressources pour chacun des quinze ateliers, qui portaient sur les thèmes suivants : la fiscalité; les réalités pécuniaires de la maternité; les femmes et la pauvreté; l'équité salariale; l'équité en matière d'emploi; la valorisation du travail non rémunéré des femmes; les perspectives de travail et d'emploi; les pratiques commerciales du Canada; les solutions de rechange aux modèles économiques actuels; le développement durable; la formation d'une coalition; la négociation; les jeunes filles; le lobbying; la collecte de fonds.

Objectif égalité – Plan de recherche 1990-1993 du CCCSF *(décembre 1990)*

Le dernier plan triennal de recherche du Conseil s'ouvre par un message de la présidente, Glenda Simms, sur le besoin d'établir des ponts entre les femmes et leurs collectivités et de forger des liens entre toutes les femmes du Canada. Dans l'introduction, le Conseil aborde les préoccupations des femmes dans le contexte des dossiers courants et ponctuels. Certains de ces dossiers touchent toutes les femmes à divers moments de leur vie, alors que d'autres ont un effet sur des groupes particuliers, comme les femmes autochtones, les femmes handicapées et les membres d'une minorité raciale. C'est par son programme de recherche que le Conseil poursuit son objectif de répondre aux besoins uniques de toutes les femmes et de promouvoir leur égalité. L'essentiel des projets de recherche est présenté dans les catégories économique, juridique et sociale, et le plan de recherche fait ressortir l'engagement du Conseil à faire connaître les expériences et les besoins des femmes en étudiant leurs réalités, et ce, selon leurs perspectives.

Feuillet d'information *(mars 1991)*

Le nouveau feuillet d'information est destiné à accroître le rayonnement du Conseil à la grandeur du pays, dans le but de mieux faire connaître les dossiers qui préoccupent les femmes du Canada. Rédigé simplement, le feuillet en trois volets témoigne de l'engagement du Conseil à la promotion de l'égalité de toutes les femmes. Le rôle du Conseil en tant qu'organisme consultatif du gouvernement fédéral, sa structure et son activité de recherche et de publication y sont expliqués. On y trouve aussi les coordonnées du bureau national et des bureaux de l'Est et de l'Ouest.

RÉUNIONS ET RENCONTRES

Assemblées du Conseil

Les membres du Conseil se sont réunies quatre fois pendant l'exercice.

Juin 1990

À l'assemblée de juin tenue à Ottawa, la présidente Glenda Simms a présenté un document de travail sur sa vision du Conseil pour les années à venir. La présidente et les membres ont souligné la nécessité d'établir des ponts entre les divers groupes de femmes du Canada. Les membres ont adopté des recommandations sur les femmes purgeant une peine fédérale.

L'honorable Mary Collins, nouvelle ministre responsable de la Condition féminine, en était à sa première assemblée du Conseil. Elle a parlé de son travail, abordant les compressions imposées aux centres de femmes par le gouvernement fédéral, ainsi que les suites données aux rapports des groupes d'étude sur les femmes dans la fonction publique et sur les femmes purgeant une peine fédérale.

Deux membres du Groupe d'étude sur les femmes purgeant une peine fédérale – Bonnie Diamond, directrice générale de l'Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry, et Debbie Meness, directrice générale de l'Association des femmes autochtones du Canada – ont décrit la situation des femmes dans les prisons fédérales et ont fait le point sur le rapport du groupe d'étude et sur la suite donnée à quelques-unes de ses recommandations.

À la réunion du Comité du développement social, trois représentantes de l'Organisation nationale des femmes immigrantes et des femmes appartenant à une minorité visible du Canada – Betty Lee, présidente, Madonna Larby, directrice générale, et Noga Gayle, présidente du Comité d'action – ont parlé des besoins de recherche et de la nécessité d'une collaboration étroite entre le Conseil et leur organisation. Les membres du Comité du développement économique ont entendu deux exposés sur la question de la pauvreté liée au marché du travail en ce qu'elle touche les femmes : Ken Battle, directeur du Conseil national du Bien-être, a parlé des obstacles à surmonter pour établir de nouveaux programmes anti-pauvreté, et Havi Echenberg, directrice générale de l'Organisation Nationale Anti-Pauvreté, a expliqué la double discrimination subie par les femmes autochtones, les femmes handicapées et les mères seules, entre autres.

Septembre 1990

Les membres ont approuvé, à leur assemblée de septembre tenue à Ottawa, le plan de recherche du Conseil pour 1990-1993. Elles ont en outre adopté des recommandations sur les femmes dans la fonction publique fédérale.

L'honorable Mary Collins a cette fois parlé des mesures législatives et autres du gouvernement fédéral.

Les membres du Comité du développement social et du Comité du développement économique ont assisté ensemble à un exposé sur la situation des domestiques étrangères au Canada, fait par Felicita Villasin, coordonnatrice d'INTERCEDE (Toronto Organization for Domestic Workers' Rights), et Lindsay Nieman, auteure du premier rapport du Canada en vertu de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. À la réunion du Comité du développement social, Maureen Baker, directrice du Centre d'études appliquées sur la famille de l'Université McGill, a décrit les modifications apportées à quelques programmes fédéraux pour la famille.

Décembre 1990

À l'assemblée de décembre, à Ottawa, les membres ont appuyé la Déclaration du Lac Louise sur la violence envers les femmes, faite par les ministres fédérale, provinciales et territoriales responsables de la situation des femmes. Le Comité exécutif a informé le Conseil qu'il s'était joint en octobre à de nombreuses personnes et organisations pour revendiquer la création d'une commission royale d'enquête sur la violence faite aux femmes. Katie Cooke, première présidente du Conseil et invitée d'honneur, a fait aux membres un récit captivant des années de son mandat, de 1973 à 1976.

Les membres ont adopté des recommandations sur les travailleuses domestiques étrangères ainsi que sur les femmes et la pauvreté, plus précisément sur le salaire minimum, l'équité salariale, l'équité en matière d'emploi, le travail à temps partiel, les garderies, l'appui aux parents, l'assurance-chômage, les avantages liés aux enfants et la réforme de l'assistance sociale.

L'honorable Mary Collins a fait un survol de ses dernières activités, notamment de sa participation à la réunion des ministres du Commonwealth responsables de la situation des femmes.

À la réunion du Comité de la situation juridique, Rhonda Williams a fait un exposé sur la traite des femmes esclaves à l'échelle internationale, sujet de sa thèse de maîtrise.

Mars 1991

L'assemblée de mars s'est déroulée à Montréal en même temps que le colloque d'un jour sur les femmes et la pauvreté présenté par le Conseil.

Les membres ont adopté d'autres recommandations sur les femmes et la pauvreté touchant le plein emploi, la politique industrielle et commerciale, le rôle du secteur public, la syndicalisation et la formation, ainsi que des recommandations sur le contrôle des armes à feu.

Le Comité du développement social a entendu un exposé de la poète Dionne Brand, qui prépare une histoire orale des femmes noires du Canada, et de May Yee, membre du comité de rédaction d'une histoire orale conçue par le comité des femmes du Conseil national des canadiens chinois.

Colloque régional sur les femmes et la pauvreté

Le CCCSF a organisé à Montréal un colloque régional, le 12 mars 1991. C'est après consultation avec plusieurs groupes que le thème de la pauvreté a été choisi. Quelque cent-soixante organismes de Montréal engagés dans la lutte contre la pauvreté ont répondu à l'invitation, auxquels se sont jointes des chercheures universitaires et les déléguées de certains ministères et organismes gouvernementaux. Assistaient également à l'événement la ministre responsable de la Condition féminine, madame Mary Collins, ainsi que les membres actuelles, les anciennes membres et le personnel du Conseil. Grâce à la collaboration du Secrétariat d'État, une vingtaine de groupes de l'extérieur de Montréal (Québec et Provinces atlantiques) ont pu participer à cette journée.

Après les mots de bienvenue prononcés par la présidente du CCCSF, Glenda Simms, et les explications de la vice-présidente Ginette Busque sur le déroulement de la journée, les conférencières se sont succédé pour brosser un tableau de la pauvreté à Montréal, faire une analyse de la féminisation de la pauvreté et offrir quelques éléments de solution.

Lucie Bélanger, sociologue, a tracé un portrait factuel et politique de la pauvreté des femmes à Montréal. Elle a remis en cause le salariat lui-même ainsi que le modèle de croissance économique imposé aux femmes à partir de structures patriarcales, mettant sur le compte du néo-libéralisme l'appauvrissement des femmes. Madame

Bélanger a invité à l'analyse féministe, plus pertinente et plus urgente que jamais pour redéfinir la société dans laquelle les femmes veulent vivre.

Françoise David, coordonnatrice de l'R (regroupement) des centres de femmes du Québec, a brièvement expliqué la précarité financière de l'ensemble des groupes, s'attardant aux conséquences pratiques et politiques qui en découlent. Le stress est au cœur du quotidien, la dépense d'énergie dépasse largement les résultats obtenus et la hiérarchisation des priorités oblige à une gymnastique harassante. Compte tenu des contraintes imposées aux groupes de femmes, madame David a dit craindre qu'à leur pauvreté matérielle ne vienne s'ajouter une pauvreté intellectuelle qui les éloigne des grands débats de fond. Le mouvement des femmes est pourtant là pour demeurer, a-t-elle affirmé, et il doit se convaincre de la nécessité de ses fonctions d'éducation, de sensibilisation et de politisation.

C'est ensuite Marjorie Villefranche, responsable des programmes à la Maison d'Haïti de Montréal, qui a exprimé les problèmes que doivent affronter les femmes immigrantes. Elles ont à vivre une difficile intégration dans un contexte où le travail rémunérateur, les programmes de formation professionnelle et les cours de langue leur sont difficilement accessibles, soit à cause de leurs obligations familiales, soit à cause d'un manque de spécialisation et d'instruction. Auront-elles toujours pour lot le travail ingrat dans les industries manufacturières et le travail au noir? Le racisme institutionnalisé et le harcèlement racial, ajoutés à leur méconnaissance du fonctionnement de la société d'accueil, les privent souvent de leurs droits fondamentaux, à commencer par un niveau de vie décent. C'est de nos choix de société, a conclu madame Villefranche, que dépend leur avenir.

Après une période de questions, les participantes ont pu poursuivre la discussion pendant le déjeuner, au cours duquel madame la ministre Mary Collins s'est adressée à elles pour les encourager à pousuivre l'œuvre entreprise, citant les initiatives mises de l'avant par le gouvernement fédéral pour les appuyer.

Pour faire la transition entre le portrait de la pauvreté exposé en matinée et les solutions possibles présentées en après-midi, les participantes ont eu le choix d'assister au visionnement d'un long métrage de l'Office national du film sur les cuisines collectives du Québec, *Au Chic Resto Pop*, et de deux courts métrages produits respectivement par Oxfam-Terre-Neuve et l'Office national du film, *Closing the Gap : The Fight Against Poverty*, qui fait le tour des services antipauvreté offerts aux familles démunies de la ville de St. John's, et *No Time to Stop*, qui présente au moyen de témoignages les difficultés des immigrantes allophones.

Une table ronde a suivi, réunissant quatre spécialistes qui ont abordé chacune un aspect de la pauvreté des femmes et proposé des moyens de la contrer.

Léa Cousineau, présidente du Comité exécutif de la ville de Montréal, après avoir décrit l'ampleur de la pauvreté qui frappe la métropole et les raisons qui en sont la cause, a expliqué les mesures prises par la Ville pour tenter de redresser la situation : programmes d'accès à l'égalité en emploi et d'équité salariale, appui aux initiatives locales, mise sur pied d'un comité chargé de penser la ville au féminin. La rénovation de logements et la création de HLM sont au nombre des projets. Madame Cousineau a toutefois souligné les limites des pouvoirs municipaux, qui ne peuvent, malgré une volonté d'agir bien arrêtée, se substituer aux gouvernements provincial et fédéral.

Diane Norman, du Regroupement des cuisines collectives du Québec, a expliqué la nature de ce mouvement novateur qui permet à des femmes à faible revenu de se réunir pour cuisiner ensemble des repas sains et économiques. Né de l'initiative de deux Montréalaises en 1986, le mouvement n'a cessé de s'étendre au Québec et à l'extérieur, démontrant une fois de plus le pouvoir de la solidarité et de l'imagination créatrice des femmes qui, par ce geste, ont voulu se réapproprier et surtout revaloriser l'acte de nourrir. Grâce à la récupération d'aliments sains rejetés en quantités phénoménales par les industries alimentaires, elles espèrent arriver à soulager la faim et à favoriser la création d'emplois liés à cet acte vieux comme le monde.

Marie-Thérèse Chicha-Pontbriand, économiste et directrice de la recherche au CCCSF, a présenté une analyse des solutions à la pauvreté axée sur la redéfinition de certaines mesures et l'élaboration d'un programme global antipauvreté. Malgré leur bien-fondé et leur utilité incontestable, certains programmes d'accès à l'égalité et d'équité salariale risquent d'exclure les femmes pauvres, pour la simple raison qu'ils n'ont pas été conçus à leur intention. Par exemple, les premiers s'adressent trop souvent à des personnes scolarisées, dotées de compétences et ayant l'expérience du marché du travail, rendant ainsi leur accès difficile à certaines catégories de femmes, parmi les plus défavorisées. Quant aux seconds, ils excluent nombre de femmes travaillant dans des secteurs où la comparaison avec des métiers traditionnellement masculins n'est pas possible. Compte tenu des limites de ces initiatives par ailleurs indispensables, madame Chicha-Pontbriand a souligné la nécessité d'établir un plan global et cohérent de lutte contre la pauvreté qui tienne compte de la diversité des femmes financièrement démunies, qui soit assorti d'objectifs précis et qui permette de mesurer avec rigueur les résultats obtenus.

Pour terminer, Hélène Tessier, avocate à la Commission des droits de la personne du Québec, a fait part de ses réflexions sur un autre outil de lutte contre la pauvreté : les chartes des droits et libertés. À une époque où les chartes sont à l'honneur, où les discours politiques réitèrent sans cesse l'attachement au droit à l'égalité, on constate que la pauvreté empêche quotidiennement un grand nombre de personnes d'exercer leurs droits les plus fondamentaux. Les chartes interdisent toute discrimination fondée sur la condition sociale, mais la pauvreté n'est-elle pas en soi une discrimination? Quand des enfants ne mangent pas à leur faim, peut-on affirmer qu'ils jouissent en

toute égalité du droit à l'instruction publique? Et quand il est démontré que des carences alimentaires occasionnent des retards de développement chez les enfants, l'exercice en toute égalité du droit à la vie, à la sécurité, à l'intégrité de sa personne n'est-il pas, pour les personnes pauvres, une question purement théorique? Madame Tessier a conclu que l'égalité, telle que reconnue par les tribunaux, a trop souvent l'effet d'un mythe qui permet de cacher les graves inégalités créées par les injustices socio-économiques.

Une autre période de questions et commentaires a suivi, après quoi Glenda Simms a clôturé cette journée fructueuse. Elle n'a pas manqué de réitérer les préoccupations du Conseil à l'égard de toutes les questions abordées au cours de la journée, et elle a insisté sur le fait que le contenu des débats allait permettre au Conseil d'orienter ses priorités de recherche.

En soirée, madame Simms a donné une conférence publique intitulée « Qui tient les cordons de la bourse? » Faisant d'abord un survol historique, elle a rappelé les batailles qu'ont menées les femmes, au Canada, pour obtenir l'indépendance économique. Déjà avec le mouvement antiesclavagiste, les suffragettes en Ontario et dans l'Ouest, la défense des droits de la personne et la première vague de féministes au Québec, les femmes revendiquaient leur indépendance et celle d'autres groupes opprimés. Aujourd'hui, c'est contre la violence et la pauvreté qu'elles doivent lutter. Les plus récentes statistiques démontrent qu'un grand nombre de femmes et d'enfants sont aux prises avec la violence et la pauvreté dans ce pays. C'est dans les familles monoparentales, les familles autochtones, chez les femmes âgées, les immigrantes et les femmes appartenant à des minorités raciales que le problème se fait sentir avec le plus d'acuité. Tous ces groupes particuliers doivent avoir accès en toute égalité à l'instruction, au plein emploi et aux services sociaux, et pouvoir compter sur des mesures antipauvreté tant dans le monde du travail que dans la société en général. Madame Simms a rappelé la grandeur des objectifs de nos sœurs et de nos aïeules, et insisté sur l'importance d'aborder le 21e siècle avec une idéologie féministe. Pour combattre la pauvreté et la violence, elle a invité les femmes à rejeter toute hiérarchisation des questions féministes et à opter plutôt pour une attitude antiraciste, antisexiste, antihomophobe et anticlassiste.

Réunion des présidentes des conseils consultatifs

En mai 1990, les présidentes des conseils fédéral, provinciaux et territoriaux de la situation des femmes ont tenu une réunion mixte à Moncton, au Nouveau-Brunswick. Les présidentes ou leurs déléguées ont décrit les activités de leur organisme pour l'année et ont discuté des principaux dossiers féministes, notamment les suivants : la procréatique, les services aux femmes membres d'une minorité et victimes de violence, les programmes destinés aux agresseurs, la violation des ordonnances de probation par les femmes autochtones et la façon dont le système pénal les traite, les ordonnances de garde et de pension alimentaire, ainsi que l'éducation des magistrats.

SERVICES INTERNES

Bureau de la présidente

Le Bureau de la présidente dirige et coordonne toutes les activités du Conseil. Il lui incombe d'étendre le dialogue avec les groupes de femmes, les organismes communautaires et d'autres groupes cibles partout au pays, avec la collaboration des services des Communications et de la Recherche. La présidente se rend dans les diverses régions du Canada pour rencontrer les groupes de femmes et consulter les organismes. Elle joue un rôle de premier plan en matière de condition féminine grâce aux entrevues qu'elle accorde aux médias, aux séances d'information qu'elle tient avec les parlementaires et les décisionnaires, et à sa participation à des colloques, ateliers et congrès. Elle consulte également les membres du CCCSF de manière suivie. En outre, le Bureau de la présidente coordonne la planification, le déroulement et l'évaluation des activités du Conseil et veille à la mise en œuvre du plan d'action.

L'agente de liaison

Cette année, le Conseil a créé à son bureau national un poste d'agente de liaison, chargée de sensibiliser le Conseil aux dossiers communautaires et aux questions féministes d'actualité, et d'établir des relations de travail avec le gouvernement fédéral en matière de programmes destinés aux femmes. L'agente de liaison participe à des activités communautaires, conseille les dirigeant-e-s communautaires sur les programmes et les subventions qu'offre le gouvernement et appuie les membres du Conseil dans leur travail auprès de leurs collectivités. De plus, elle conseille la présidente en matière de dossiers communautaires et de programmes gouvernementaux. Finalement, elle travaille en collaboration avec les services de la Recherche et des Communications pour faire en sorte que, grâce à l'activité du Conseil, le gouvernement fédéral prenne en considération les dossiers propres aux diverses communautés dans sa recherche et ses programmes.

Service de la recherche

Le Service mène des recherches sur des questions d'intérêt primordial pour les femmes du Canada dans les domaines économique, social et juridique. Une fois que les membres du Conseil ont établi les priorités et les cadres de recherche, les sujets d'étude sont soumis à l'analyse du personnel et de spécialistes dans toutes les régions du pays. L'information recueillie est ensuite mise au service des groupes de femmes, des responsables politiques et des clientèles cibles par le truchement de publications, de recommandations et de mémoires au gouvernement.

Les études effectuées par le Service de la recherche constituent la base même de toutes les analyses du Conseil et permettent aux membres de mettre au point des recommandations, en collaboration avec les chargées de recherche du Conseil. Par ailleurs, le personnel suit de près les programmes clés du gouvernement visant les femmes afin d'en mesurer l'efficacité, ce qui l'amène souvent à fournir des analyses au pied levé.

Le Conseil sensibilise la population aux questions qui intéressent et préoccupent les femmes du Canada. Il réalise également des recherches sur des dossiers nécessitant l'intervention gouvernementale et tente, en pointant les questions d'actualité, d'orienter le cours des mesures publiques. De nombreuses études sont en cours, dont : l'examen de certains préjugés fondés sur le sexe dans la magistrature canadienne, l'analyse des effets de quelques mesures fiscales sur l'autonomie pécuniaire des femmes, l'évaluation de la recherche faite à ce jour sur les difficultés de logement que rencontrent les femmes et sur les programmes du gouvernement pour répondre à leurs besoins, un recueil de lettres spécialement rédigées par des femmes appartenant à des minorités ethniques et raciales, une étude de l'évolution de la notion de femmes au foyer, un sondage des opinions, des centres d'intérêt et des préoccupations d'un groupe statistiquement représentatif d'adolescentes, un manuel sur les grandes questions féministes et une introduction à l'étude de la Constitution canadienne.

Afin de se tenir au courant des questions de l'heure et d'entretenir des rapports avec les centres de recherche, le personnel de la Recherche a participé à divers congrès organisés par des associations importantes, dont les Sociétés savantes, le Comité canadien d'action sur le statut de la femme, l'Association nationale de la femme et du droit, l'Organisation nationale des femmes immigrantes et des femmes appartenant à une minorité visible du Canada, l'Institut canadien de recherche sur les femmes et la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants. Le personnel a également assisté à une réunion d'information sur la situation des femmes tenue par la Commission canadienne pour l'UNESCO, à l'assemblée générale annuelle de la Multicultural Women's Association of Ottawa, à un colloque sur l'avenir des femmes dans le développement présenté par l'Institut nord-sud, et à un congrès sur les femmes et l'État canadien à l'Université d'Ottawa.

La Bibliothèque

La Bibliothèque a pour rôle principal de développer et de gérer une collection spécialisée portant sur l'ensemble des dossiers qui intéressent et préoccupent les femmes.

Les sujets à l'étude au Conseil reçoivent une attention particulière. Ainsi, en 1990-1991, la collection a été augmentée dans les domaines suivants : la pauvreté, les femmes autochtones, les femmes membres d'une minorité raciale ou ethnique, la

procréatique, la participation des femmes à la politique, le logement, les familles, les adolescentes et la violence faite aux femmes. Instrument essentiel à un organisme voué à la recherche, la Bibliothèque joue un rôle important aux différentes étapes de la production d'une étude.

La collection de la Bibliothèque compte près de 15 000 documents et 270 revues, bulletins et périodiques, auxquels s'ajoutent de la documentation éphémère et des dossiers de presse classés sous 250 rubriques différentes. La Bibliothèque offre au personnel et aux membres du Conseil, à ses collaboratrices et collaborateurs ainsi qu'aux autres bibliothèques, des services de référence et de prêts entre bibliothèques. Ouverte au public et aux ministères, la Bibliothèque accueille chaque année une vaste clientèle intéressée à la situation des femmes. Les nombreuses demandes de référence relèvent d'un éventail impressionnant et témoignent d'un besoin réel d'information spécialisée.

Service des communications

Le Service des communications fait connaître le travail et les activités du Conseil et s'occupe de sa stratégie globale de communications. Le Service, qui a vu le jour au cours de l'année, regroupe l'ancien Service des publications (qui comprenait le Service de traduction) et l'ancien Service des affaires publiques. Il comprend aussi maintenant le Centre de distribution. Il est ainsi possible de réviser, de traduire, de produire, de faire connaître et de diffuser les études du Conseil dans un même service. Voici une description du travail accompli par chacune des sections du Service des communications.

La Section des publications

La Section des publications produit dans les deux langues officielles tous les documents publiés par le Conseil, sous diverses formes, selon les distinctions apportées par les membres :

Les *documents de référence* ont pour but de renseigner les membres du Conseil, le grand public et les parlementaires sur les dossiers étudiés au Conseil. Ils fournissent une première analyse du sujet, destinée à alimenter le débat public.

Les *mémoires* servent d'abord et avant tout à conseiller le gouvernement dans le choix de ses mesures législatives ou orientations politiques. Ils s'appuient sur les recommandations du Conseil.

Les *livres* sont le fruit d'études à court et à long terme portant sur des questions d'actualité ou encore sur des sujets connus qui demandent une analyse approfondie.

Les *feuillets documentaires* offrent une information factuelle succincte sur des sujets d'intérêt pour les femmes.

Les *recommandations*, qui ont pour but de conseiller le gouvernement et de souligner la position du Conseil, sont formulées par les membres en étroite collaboration avec le personnel de la Recherche. Publiées chaque année dans le Rapport annuel du CCCSF, elles sont aussi diffusées à grande échelle.

Une fois que le Service de la recherche a mis la dernière main à un document, la Section des publications, en collaboration avec le Centre de traduction, entame le processus d'édition, qui suppose la révision, la traduction, la mise en page informatique, la correction des épreuves, la conception graphique, l'impression et la publicité. La Section des publications participe également à la diffusion des documents et voit aux mises à jour et aux réimpressions qui s'imposent.

Pendant l'exercice financier, la Section des publications a produit divers documents, dont on trouvera une description détaillée aux pages 40 à 45 du présent rapport. En raison de la popularité des publications du Conseil, la Section a fait réimprimer dix titres pendant l'exercice.

Le Centre de traduction

Afin de bien servir les membres et le personnel du Conseil ainsi que les femmes du Canada, le Centre de traduction produit dans les deux langues officielles des documents adaptés à leurs destinataires, tout en visant la rigueur stylistique et la transparence du message. En outre, le Centre de traduction attache une attention particulière à la féminisation et à l'utilisation d'un langage non sexiste.

Le Centre est responsable de la traduction de toutes les publications du Conseil, ainsi que de la correspondance et des rapports internes. Les nombreux documents rédigés au Conseil couvrent toute une gamme de domaines spécialisés, ce qui exige une recherche terminologique poussée, notamment dans certains domaines de pointe où le vocabulaire n'est pas encore arrêté par l'usage. C'est en utilisant les ressources de la Bibliothèque, en interrogeant les principales banques de terminologie – BTQ, TERMIUM – et en consultant les spécialistes des domaines pertinents que les traductrices mènent leur tâche à bien et alimentent de façon systématique leur fichier de terminologie. Le Centre offre également au personnel des conseils linguistiques et l'aide à la rédaction.

La Section des relations publiques

La Section des relations publiques coordonne le lancement des publications du Conseil et prépare à cette fin des communiqués, des résumés, des aide-mémoire et tout autre document utile aux membres du Conseil et aux médias. Elle répond en outre au jour le jour aux demandes des médias et du public et s'occupe de l'organisation des entrevues de la présidente, de ses tournées et de ses allocutions. La Section suit de près dans la presse et dans les débats législatifs l'évolution des dossiers intéressant le Conseil et en prépare des résumés quotidiens, hebdomadaires et mensuels.

La Section annonce les publications du Conseil dans des journaux, des revues et des répertoires choisis et communique les recommandations du Conseil aux stratèges des secteurs public et privé.

Communiqués

- Le CCCSF présentera un mémoire sur la pauvreté des enfants – le 9 avril 1990
- Le CCCSF demande le rétablissement du financement de base aux organismes féministes – le 23 avril 1990
- Il y a d'autres solutions à l'infertilité que la procréatique – le 7 mai 1990
- Une étude majeure dévoile le dénuement économique croissant des salariées – le 5 juin 1990
- Lettre aux Premiers ministres sur la crise constitutionnelle – le 7 juin 1990
- Le CCCSF présentera un mémoire sur la réforme électorale – le 8 juin 1990
- Le CCCSF dépose son rapport annuel – le 31 octobre 1990
- *Vers un nouveau pouvoir : les femmes en politique au Canada* – le 5 novembre 1990
- Le CCCSF se prononce contre la violence envers les femmes – le 5 décembre 1990
- Le CCCSF annonce la parution de son plan de recherche – le 11 décembre 1990
- Le CCCSF exhorte le gouvernement fédéral à réexaminer son rôle dans le Golfe persique – le 17 janvier 1991
- Le CCCSF exhorte le gouvernement fédéral à faire confiance aux femmes – le 28 janvier 1991
- Le CCCSF déposera un mémoire sur la violence contre les femmes au Sous-comité de la Chambre des communes chargé de la condition féminine – le 12 février 1991
- Le CCCSF rend publique une étude fondamentale sur les femmes propriétaires d'entreprises – le 28 février 1991
- La présidente du CCCSF prononcera une allocution sur les femmes et la pauvreté – le 8 mars 1991

Le Centre de distribution

Le Centre distribue sans frais les publications et les documents d'information du Conseil aux groupes de femmes, aux conseils consultatifs des provinces et territoires, aux responsables des programmes fédéraux, provinciaux et territoriaux, au grand public, aux journalistes, aux personnes politiques ainsi qu'aux bibliothèques. Il assure également l'envoi aux divers publics cibles des documents qui les intéressent. Le Centre de distribution est ouvert au public et répond à toutes les demandes faites en personne ou par téléphone.

Pour répondre à la demande, le Centre a distribué cette année plus de 117 000 exemplaires de livres, documents de référence, brochures, plaquettes, feuillets documentaires et autres.

Services administratifs

Les Services administratifs regroupent l'ensemble des fonctions administratives : finances, personnel, gestion des dossiers, répartition des locaux, relations avec le Conseil du Trésor, le Vérificateur général, le Contrôleur général et le ministère des Approvisionnements et Services. Le CCCSF reçoit chaque année des crédits du Conseil du Trésor, qu'il répartit entre ses services internes de façon à répondre aux exigences de son mandat.

ÉTAT FINANCIER

Exercice terminé le 31 mars	1990-1991	1989-1990
Revenus		
Crédit budgétaire	3 554 310 $	3 388 000 $
Dépenses		
Traitements et avantages sociaux	2 007 750	1 915 118
Information au public	320 870	375 487
Services professionnels et spéciaux	480 631	431 976
Congrès, colloques et réunions	213 152	238 067
Activités régionales	151 750	163 048
Administration	192 575	172 192
Dépenses en capital	108 647	88 444
Total des dépenses	3 475 375 $	3 384 332 $
Gel imposé à tous les ministères et organismes	50 500 $	
Crédits non utilisés	28 435 $	3 668 $